

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs : E. de Lulle, S. J., et J. Desclaux, S. J.

Directeur : E. Mouton, S. J.

N° 110

RUFIN D'AQUILÉE

LES BÉNÉDICTIONS
DES PATRIARCHES

INTRODUCTION, TEXTE LATIN, NOTES ET COMMENTAIRE

ÉDITÉE PAR
M^{lle} SIMONETTI

Traduction de H. ROUAS revue par P. ANTON

LES ÉDITIONS DU CERF, 31, av. de la Madeleine, PARIS

1961

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, s. j., et J. Daniélou, s. j.
Directeur : C. Mondésert, s. j.

N° 140

RUFIN D'AQUILÉE

LES BÉNÉDICTIONS DES PATRIARCHES

INTRODUCTION, TEXTE LATIN, NOTES ET COMMENTAIRE

PAR

Manlio SIMONETTI

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE CAGLIARI

Traduction de H. ROCHAIS revue par P. ANTIN

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS

1968

© 1968 by les Éditions du Cerf.

BR
60
S6
no 140

INTRODUCTION

I. — RUFIN : VIE ET ŒUVRES

1. Turranius¹ Rufin naquit à Concordia, non loin d'Aquilée, vers 345. Après avoir reçu l'instruction élémentaire dans son pays natal, il perfectionna ses études à Rome, où il resta dix ans et où il devint un familier de S. Jérôme². Ses études terminées, il revint à Aquilée, où il vécut quelque temps dans un monastère : pendant cette période, il fut baptisé³ et vécut en étroite intimité avec Jérôme et d'autres contemporains, qui — comme le dit Jérôme⁴ — étaient surnommés le chœur des anges (*chorus angelorum habebantur*). Pour des motifs qui nous sont inconnus, la communauté dut se dissoudre brusquement et, vers 373, Rufin se rendit en Égypte, où il rencontra Mélanie l'Ancienne, avec laquelle il partit pour la Palestine⁵. Mais tandis que Mélanie restait dans ce pays où elle fonda un monastère pour les femmes près de Jérusalem, Rufin revint en Égypte à deux reprises ; la première fois, il y resta six ans, et deux ans la seconde : à cette occasion, il se mit à l'école de Didyme et fréquenta également avec assiduité les ermites du désert⁶. Il revint enfin en Palestine vers 380 et fonda un monastère d'hommes près de celui de Mélanie⁷.

Mais la tranquillité de Rufin devait durer bien peu. En 393, Épiphanes de Salamine, qui avait commencé une campagne

1. Ce *nomen* vient d'APOLL. SIDON. *ep.* II, 9, 5. Le nom *Turranius*, sous lequel l'appellent les savants, dérive de la déformation de JÉRÔME (*C. Ruf.* I, 1) *in schola Tyranni*, résonance de *Act.* 19, 9.

2. HIER., *ep.* 3, 1 ; 3, 4.

3. RUFIN., *Apol. c. Hier.* 1, 4.

4. *Chron.* ; ed. Helm, p. 247.

5. HIER., *ep.* 3, 2,3 ; 4, 2 ; 5, 2 ; 39,5.

6. RUFIN., *Apol. c. Hier.* II, 15.

7. RUFIN., *Apol. c. Hier.* II, 11.

âpre et inconsidérée contre Origène, envoya son acolyte Atarbius en Palestine pour recueillir des suffrages en faveur de son initiative. Atarbius fut repoussé aussi bien par Jean, évêque de Jérusalem, que par Rufin, mais il réussit à rallier au parti d'Épiphane Jérôme qui, depuis 386, résidait au monastère qu'il avait fondé près de Bethléem. Avec le même enthousiasme exubérant que celui avec lequel il avait jusqu'alors admiré et étudié Origène — dont il avait traduit de nombreuses homélies en latin —, Jérôme commença à l'attaquer et à diffamer sa mémoire : une telle attitude provoqua la détérioration rapide de ses rapports avec Jean et Rufin et donna naissance à une aigre polémique. Ce n'est qu'en 397 que, grâce à la médiation de Théophile d'Alexandrie, on put arriver à un armistice, qui laissait toutefois la question pendante¹.

Cette même année 397, Rufin, pour des motifs que nous ignorons, revint en Occident et à Rome, sur l'invitation d'un moine nommé Macaire, traduisit en latin d'abord le livre I de l'*Apologie* que le martyr Pamphile avait écrite pour la défense d'Origène, puis les quatre livres du *De Principiis* d'Origène, où étaient systématiquement exposés les arguments qui avaient été l'objet de la récente polémique (subordination du Fils par rapport au Père ; préexistence des âmes par rapport aux corps ; régénération finale, même des damnés et des démons, etc.). Dans sa traduction, Rufin s'arrangea pour supprimer et modifier un grand nombre des passages les plus incriminables et, en exposant ses critères de traduction dans la préface de l'ouvrage, il jugea bon de les appuyer en alléguant le précédent de Jérôme qui, dans la traduction des homélies d'Origène, s'était comporté de la même manière. Une telle façon d'agir ne pouvait pas ne pas provoquer la réaction de Jérôme, à qui paraissait extrêmement gênante cette exhumation de ses erreurs à l'égard d'Origène : cette réaction se concrétisa en une traduction littérale de l'œuvre d'Origène² et en vio-

1. HIER., *C. Rufin.* III, 33 ; *C. Johann. passim* ; ep. 81, 1.

2. Contrairement à la traduction de Rufin, celle de Jérôme a été perdue. C'est un signe du peu de considération que lui accordèrent les contemporains.

lentes attaques épistolaires contre Rufin. Celui-ci, qui entre temps (401) s'était établi à Aquilée, préféra, après une riposte vigoureuse, abandonner la polémique et suivre ainsi le conseil de l'évêque Chromace et d'autres amis, bien qu'il fût devenu la cible d'attaques continuelles et grossières de la part de Jérôme.

Rufin resta à Aquilée jusqu'en 407 et, sur l'invitation de divers amis, s'occupa d'écrire quelques œuvres originales et surtout de traduire les écrits d'Origène et d'autres auteurs grecs. Puis, devant la pression des Goths, il se réfugia d'abord à Rome, puis au monastère de Pinetum, près de Terracine, et enfin en Sicile, où il mourut vers 410.

2. Une bonne partie de l'activité secondaire de Rufin comme auteur original est liée à la question d'Origène. En appendice à la traduction de l'*Apologie* de Pamphile, il écrivit le *De adulatione librorum Origenis* (« sur l'altération des livres d'Origène »), où, s'appuyant sur une lettre d'Origène et sur quelques faux littéraires récents, il soutient que les passages hétérodoxes qui se trouvent dans les œuvres d'Origène étaient le fait de falsificateurs. Contre les accusations de Jérôme, il écrivit pour se disculper deux *Apologies*, l'une très brève adressée à l'évêque de Rome, Anastase, et l'autre beaucoup plus longue, en deux livres, contre Jérôme, où il reproche à son adversaire ses erreurs à l'égard d'Origène. Plus tard, il écrivit une *Expositio Symboli* (« Explication du Symbole »), la plus ancienne qui nous soit parvenue en langue latine¹ — elle fut beaucoup lue et admirée pendant tout le Moyen Age — et enfin le *De Benedictionibus Patriarcharum* (« Les Bénédictions des Patriarches »).

Rufin fut avant tout un traducteur, et d'abord un traducteur d'Origène : les quatre livres du *Commentaire du Cantique des Cantiques*, les dix livres du *Commentaire aux Romains*, les *Homélies* sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, Josué, les Juges, les psaumes 36, 37, 38, enfin le *De Principiis*. Et, parmi ses autres traductions, citons :

1. Du début de l'œuvre, il ressort que Photin avait écrit sur le même sujet.

le *De recta in Deum fide* (« De la juste foi en Dieu ») du nommé Adamantius ; les *Sententiae*, de Sextus ; les *Recognitiones* pseudoclémentines ; quelques *Homélies* de Grégoire de Naziance ; deux *Regulae* de Basile ; l'*Historia Monachorum*, d'auteur inconnu, qui pendant longtemps fut considérée comme une œuvre originale de Rufin. Enfin l'*Histoire Ecclésiastique*, d'Eusèbe, en neuf livres, auxquels il en ajouta deux qui racontent les faits survenus jusqu'en 395 : il s'agit là d'une compilation moins précise que celle d'Eusèbe, mais qui d'une certaine façon constitue une source qui n'est pas sans valeur pour l'histoire de l'arianisme et comme telle fut exploitée par les historiens grecs. La traduction des *Sententiae* d'Évagre ne nous est pas parvenue.

II. — JALONS POUR L'INTERPRÉTATION PATRISTIQUE DU CHAPITRE 49 DE LA GENÈSE

1. Sous le nom de « Bénédiction des Patriarches ou de Jacob » on a désigné, dès les premiers siècles du Christianisme, le chapitre 49 de la *Genèse*, où Jacob, après avoir réuni autour de lui ses fils, leur adresse avant de mourir ses dernières paroles. Le titre de « Bénédiction » provient du verset 28 : « Leur père... les bénit chacun suivant la bénédiction qui lui revenait », mais ne correspond pas exactement au contenu du chapitre, qui est varié et composé de plusieurs éléments¹ : des douze fils, Joseph seulement est effectivement béni (v. 25-26) ; au contraire, Ruben, Siméon et Lévi sont blâmés pour de mauvaises actions commises précédemment. De plus, d'une manière générale, les paroles de Jacob se rapportent non pas tant à ses fils qu'aux tribus qui devaient tirer d'eux leur nom, à leur établissement dans la terre promise et aux luttes qui devaient l'accompagner².

2. Particulièrement importantes³ sont les paroles de

1. De cela s'étaient déjà aperçus certains commentateurs anciens : cf., par ex., Hipp., *Bened. Iac.* 12 (PO 27, p. 50) et Ruf., *Bened. Patr.* II, 3.

2. Un examen complet du chap. 49 de la *Genèse* dépasse les limites de notre étude. Il suffira d'indiquer que le passage ne remonte probablement à aucune des trois traditions fondamentales qui sont à la base de la *Genèse*, et se présente comme une composition originellement indépendante du contexte. Quant à sa chronologie, certains éléments, comme l'absence de toute allusion aux privilèges de la tribu de Lévi, font penser à un âge très ancien (époque des Juges) ; mais l'affirmation de la prééminence de la tribu de Juda nous renvoie à la période de David et de Salomon : à cette période remonterait pour cette raison la rédaction définitive, ou presque, des Bénédictiones, qui aurait incorporé de nombreux éléments plus anciens. On ne peut pas exclure quelque interpolation postérieure. Cf. l'étude de P. LAGRANGE dans la *Revue Bibl.*, 1898, p. 525 s., et pour une information plus récente les commentaires de R. DE VAUX et de A. CLAMER, *ad loc.*, dans *Bible de Jérusalem, Genèse*, 2^e éd., 1962 ; et de *La Sainte Bible*, Paris, Letouzey, 1953, t. I.

3. Pour cette partie de l'Introduction, j'utilise ce que j'ai écrit dans « Note su antichi commenti alle Benedizioni di Patriarchi », dans *Annali della Facoltà di Lettere di Cagliari*, 1960, p. 405 s.

louange que Jacob adresse à son fils Juda, en prédisant à ses descendants la suprématie en Israël (v. 8-12) : les Juifs y voyaient déjà une référence précise et explicite au Messie ; c'est en ce sens que s'expriment soit le *Talmud de Babylone*, soit le *Midrash* sur la Genèse¹ ; des allusions à cette interprétation sont évidentes dans certains passages des documents de Qumran², et déjà la version des LXX est suffisamment explicite sur ce point³.

Dans le monde chrétien, les premières applications de la Bénédiction de Juda au Christ se trouvent déjà dans le Nouveau Testament : dans l'*Apocalypse* 5, 5, il est dit : « Il a remporté la victoire, le lion de la tribu de Juda ! » avec une allusion au v. 9, et dans *Hébr.* 7, 14 : « Il est évident que notre Seigneur est né de Juda ». A partir du II^e siècle,

1. Cf. *Talmud Babylon.*, trad. Goldschmidt, 7, p. 430 ; *Midrash* sur la Genèse, trad. Wünsche, p. 484. Ces deux œuvres sont assez tardives, mais utilisent des matériaux beaucoup plus anciens. Le verset 10 était interprété dans un sens vraiment messianique : « Le sceptre ne sera pas enlevé de Juda, ni le bâton de commandement de ses pieds (ni le guide de ses cuisses : LXX) jusqu'à ce que vienne Shiloh et que les peuples lui obéissent (et il sera l'attente des nations : LXX). » La signification exacte de Shiloh n'était pas claire pour les anciens et elle ne l'est pas beaucoup non plus pour nous. On en a donné, en corrigeant le texte et en ayant même recours à l'akkadien (« jusqu'à ce que vienne le dominateur, le repos, celui auquel il appartient, etc. ») plusieurs interprétations qui conservent toutes le sens messianique (cf. POSNANSKI, *Schiloh*, Leipzig 1904, p. 32 s.). Mais récemment le P. MORAN, dans *Biblica* 1958, p. 405-425, a proposé une interprétation nouvelle, ou plutôt a proposé à nouveau, sur de nouvelles bases, une interprétation déjà avancée (cf. POSNANSKI, *op. cit.*, p. 117 s.) : « Jusqu'à ce que le tribut lui soit apporté et que lui appartienne l'obéissance des peuples », en niant le sens messianique du passage qui serait relatif à David et à la paix de David. Il n'est pas de mon ressort d'apprécier la consistance de la nouvelle interprétation : quelle que soit la signification précise de cette parole, il est intéressant pour nous de relever que les Juifs déjà y joignaient une valeur messianique.

2. Cf. 4 Q *Patr. Bless.* I, 1 s. en relation avec le rejeton de David ; I Q *Ben.* V, 27-29 en relation avec le Chef de la congrégation.

3. Ordinairement on considère comme la plus ancienne allusion à *Gen.* 49, 9-10, dans un sens messianique, l'allusion que l'on relève dans *Éz.* 21, 32, mais Moran, en conséquence de son interprétation de *Gen.* 49, 10, nie aussi la signification messianique dans le passage d'Ézéchiel. L'écho de la prophétie fut assez large dans le monde antique, même hors du milieu judaïque : TACITE (*Hist.* V, 13) et SUÉTONE (*Vesp.* 4) en parlent. FLAVIUS JOSÈPHE rapporte le verset à Vespasien (*Bell. Iud.* VI, 5, 4).

les textes sont innombrables : rappelons parmi les plus anciens ceux de Justin¹, Irénée², Tertullien³, Clément d'Alexandrie⁴. Dans les détails, l'interprétation est parfois nettement différente d'un auteur à un autre, mais les lignes fondamentales restent toujours les mêmes : le Christ est le Messie né de la tribu de Juda. D'autre part, dans la Bénédiction de Juda, l'allusion au Messie à venir est évidente seulement à partir du v. 10, là où les deux versets précédents peuvent être sans difficulté rapportés à la tribu de Juda dont on prédit la suprématie sur les autres tribus. C'est pour cette raison que les Juifs interprétaient déjà la Bénédiction dans un sens messianique à partir seulement du verset 10, et nous relevons la même orientation chez les écrivains chrétiens que nous avons rappelés plus haut. Justin, par exemple, mentionne tout le texte de la Bénédiction (*Dialogue avec Tryphon* 52-54) mais en commente seulement les versets 10 et suivants. Il faut arriver à Hippolyte et à Origène⁵ pour trouver appliqués au Christ, préfiguré par Juda, les versets 8-9 : ainsi, l'extension de l'interprétation messianique à toute la Bénédiction semblerait un peu tardive, mais le passage déjà cité de l'*Apocalypse*, passage où le verset 9 est appliqué au Christ, nous convainc du contraire. Au moins pour ce verset, nous devons admettre que l'interprétation messianique était déjà traditionnelle bien longtemps avant Hippolyte et Origène. Il ne faut pas non plus s'étonner que les premiers chrétiens aient étendu l'application au Christ du v. 10 au v. 9, sans se préoccuper de fausser la relation entre les deux versets : de fait, la mention, au verset 9, du lion et du lionceau était admirablement propre à souligner la nature divine du Messie, et l'allusion au sommeil et au réveil rappelait immédiatement le souvenir de la mort et de la résurrection du Christ. Les innombrables écrivains qui, du III^e au V^e siècle, ont commenté la Bénédiction de Juda, même s'ils diffèrent

1. Cf. I *Apol.* 32 ; *Dial. c. Tryph.* 52.

2. Cf. *Adv. Haer.* IV, 10, 2 ; *Demonstr.* 57.

3. Cf. *Adv. Marc.* IV, 11, 35, 40.

4. Cf. *Paedag.* I, 5, 6.

5. Cf. *Co. Io.* I, 23 ; XIII, 26 ; *Ho. Ier.* 9, 1.

souvent d'une manière sensible dans l'interprétation de nombreux détails, ont rattaché d'un commun accord le sommeil et le réveil du lion à la mort et à la résurrection du Christ, et bien souvent la mention du lion et du lionceau à l'unité de nature qui existe entre le Père et le Fils ¹.

3. De bonne heure, en milieu chrétien, l'interprétation messianique fut étendue de la Bénédiction de Juda aux autres parties du chapitre 49 de la *Genèse*, qui ont été interprétées typologiquement comme se référant à la vie de Jésus, à l'Église naissante, à l'opposition entre Juifs et Chrétiens. Le premier ouvrage, dans lequel ce type d'exégèse est systématiquement appliqué à tout le chapitre et dans tous ses détails, est le traité d'Hippolyte sur les Bénédiction de Jacob ², mais plusieurs points que nous recueillons dans des œuvres précédentes nous convainquent que l'interprétation typologique du chapitre 49 de la *Genèse* est notablement antérieure au III^e siècle. A ce propos, certains passages qu'on lit dans le *Testament des Douze Patriarches* sont très importants.

Dans le Testament de Lévi ³, le patriarche mourant prédit que ses descendants profaneraient la dignité sacerdotale : entre autres, ils persécuteraient les justes et calomnieraient et mettraient à mort l'homme qui renouvelait la Loi dans la vertu du Très Haut ; pour cela, ils seraient dispersés parmi les peuples. Ces paroles nous reconduisent à la Bénédiction de Siméon et de Lévi et plus précisément à l'interprétation que nous en lisons dans Hippolyte et d'autres auteurs, où les hommes et le taureau, que Jacob reproche à ses fils d'avoir tués, sont regardés comme les Prophètes et le Christ, mis à mort par les Scribes et les Pharisiens.

Dans le Testament de Dan ⁴, il est dit que, dans les derniers jours, les descendants du Patriarche mèneraient des intrigues contre Juda et Lévi, sous la conduite de Satan ;

1. Cette interprétation a été valorisée surtout au temps de la lutte contre l'arianisme.

2. Cf. ce que nous disons dans le § 5.

3. Cf. *Test. Levi* XVI, 1-5 ; Charles, p. 58 s.

4. Cf. *Test. Dan*, V, 6 et V, 4 ; Charles, p. 137.

et ceci nous ramène à l'interprétation de Dan comme figure de l'Antéchrist ou de Satan que nous lisons dans Hippolyte et d'autres. Joseph est interprété par ces auteurs comme étant la figure du Christ. La même typologie se trouve dans le Testament de Benjamin ¹, où il est dit qu'en Joseph serait accomplie la prophétie au sujet de l'Agneau de Dieu et du Sauveur du monde qui, sans péché, serait mis à mort pour le salut d'Israël et de tous les peuples.

On trouve justement dans le Testament de Benjamin ² une claire allusion à l'interprétation typologique de la Bénédiction du dernier-né de Jacob, qui dans le loup rapace avait vu annoncé l'apôtre Paul. Dans le Testament il est dit que Benjamin ne sera plus appelé loup féroce, parce que de lui naîtrait un homme cher au Seigneur qui éclairerait les nations par sa sagesse ; il arracherait la proie à Israël et la donnerait aux Gentils.

De tous ces points il ressort avec évidence que l'auteur du *Testament des Douze Patriarches* ³ était au courant d'une interprétation typologique qui voyait, annoncée dans les Bénédiction de Lévi, Dan, Joseph et Benjamin, l'histoire du Christ et de l'Église naissante, avec un souci particulier de l'opposition entre Juifs et Chrétiens. On discute beaucoup sur l'origine et la structure du *Testament des Douze Patriarches* pour savoir si l'ouvrage doit être considéré comme d'un auteur chrétien, qui aurait utilisé des données judaïques, ou bien si cet ouvrage est d'origine judaïque, interpolé plus tard par une main chrétienne ⁴. Quoi qu'il en soit, l'œuvre, telle qu'elle se présente à nous, peut difficilement être considérée comme postérieure aux premières décennies du II^e siècle : elle témoigne que, déjà dans cette période, était

1. Cf. *Test. Ben.* III, 8 ; Charles, p. 218 s.

2. Cf. *Test. Ben.* XI, 1 ; Charles, p. 230.

3. Ou, si on préfère, l'auteur des interpolations chrétiennes dans l'œuvre judaïque.

4. Cf. à ce sujet R. H. CHARLES, *The Greek Versions of the Testaments of twelve Patriarchs*, Oxford 1908, p. XLII s. ; *Pseudocypigrapha*, Oxford 1913, p. 289 s. ; M. DE JONGE, *The Testaments of the XII Patriarchs*, Assen 1953, p. 117 s. ; M. PHILONENKO, *Les interpolations chrétiennes des Testaments des douze patriarches*, Paris 1960 ; J. DANIÉLOU, *Théologie du Judéo-Christianisme*, Tournai 1958, p. 24 et RSR, 1960, p. 595.

divulguée une interprétation typologique, au moins pour certains passages du chapitre 49 de la Genèse.

Une confirmation partielle nous est offerte par les *Excerpta ex Theodoto*¹ : l'auteur, décrivant l'élément hylique, le définit entre autres (53,1 ; Sagnard p. 168) ὄφις καὶ διαπτερνιστής, avec référence à la Bénédiction de Dan, où est dit du Patriarche, comparé à un serpent, qu'il mordrait le paturon (πτέρνα) du cheval. Considérant combien est étroit, dans la doctrine valentinienne, le rapport entre la substance hylique et les démons, on aperçoit clairement que cette allusion à Genèse 49, 17 est explicable seulement à la lumière de l'interprétation typologique qui voyait en Dan la figure du démon.

A une époque voisine de celle d'Hippolyte nous placent certains passages de Tertullien. Dans *Adv. Marc.* V, 1, d'une manière détaillée, il applique la Bénédiction de Benjamin à Paul, et dans III, 18 du même ouvrage, il voit dans la Bénédiction de Simon et de Lévi les Scribes et les Pharisiens tuant les Prophètes et le Christ, symbolisé par le taureau.

4. Ici, on peut se demander : a-t-il existé au II^e siècle une interprétation typologique de quelques Bénédictions des Patriarches seulement, et non de tout l'ensemble du chapitre 49 de la Genèse ? Une réponse affirmative ne peut être donnée que pour la Bénédiction de Juda ; nous avons vu qu'elle occupait une place absolument première, de par son aspect messianique déjà reconnu par les Juifs.

Au contraire, il n'est pas aussi facile d'admettre qu'il puisse avoir existé une interprétation typologique de quelques autres Bénédictions seulement, parce que, par le ton et la résonance, elles sont toutes plus ou moins sur le même plan. Nous n'avons aucun témoignage antérieur à Hippolyte au sujet d'une interprétation typologique de la Bénédiction de Ruben : cependant, après avoir constaté que l'interprétation messianique de la Bénédiction de Juda

1. Cette œuvre ne constitue pas un ensemble homogène et par conséquent sa chronologie ne peut pas être établie avec exactitude ; mais, pour autant qu'on veuille retarder la composition du fragment qui nous intéresse, on ne peut pas descendre après les dernières décennies du II^e siècle.

s'est étendue aux autres Bénédictions, il me semble nécessaire de postuler une interprétation du même genre pour la Bénédiction de Ruben. En fait, le motif fondamental de l'interprétation typologique du chapitre 49 de la Genèse consiste justement dans l'opposition entre Ruben et Juda, entre le fils premier-né maudit par son père — symbole du peuple d'Israël d'abord élu par Dieu, puis rejeté à cause de son indignité — et le fils puîné qui hérite des droits de l'aîné, figure du Christ et, par extension, de l'Église fondée par lui¹.

Ainsi, je retiens comme probable que, à côté de l'interprétation des Bénédictions dont nous avons fait état plus haut, il a déjà existé au II^e siècle une interprétation analogue de la Bénédiction de Ruben. Et, plus généralement, je suis porté à croire que l'interprétation typologique, déjà avant Hippolyte, a été étendue à l'ensemble de Genèse 49, vu comme figure du Christ, de l'Église naissante, de l'opposition entre Juifs et Chrétiens, et de la transmission à ceux-ci des prérogatives du peuple élu².

Il n'est pas facile de se faire une idée de ce que peut avoir été cette première interprétation au sujet des Bénédictions de Zabulon, Issachar, Gad, Aser et Nephtali, étant donné que tous les témoignages en notre possession peuvent avoir été influencés par le commentaire d'Hippolyte, du fait qu'ils lui sont postérieurs³.

De plus, nous devons considérer que l'interprétation typologique de Genèse 49 avant Hippolyte s'est transmise

1. C'est l'interprétation constante que nos commentaires donnent de la Bénédiction de Ruben, même lorsqu'ils diffèrent entre eux dans l'interprétation des détails. Il faut avoir présent à l'esprit que les diverses substitutions de cadets aux aînés que présente l'Écriture ont constitué un thème cher au christianisme le plus ancien, qui voyait dans des épisodes de ce genre des préfigurations de la substitution du peuple chrétien au peuple juif : cf. J. DANIELOU, *Sacramentum futuri*, Paris 1950, p. 104.

2. Une confirmation dans ce sens peut être tirée de TERT., *Adv. Marc.* V, 1, où *Inter illas enim figuras et propheticas super filios suos benedictiones Jacob... inquit* peut faire penser à une interprétation typologique (*figuras*) de tout l'ensemble des Bénédictions.

3. Il s'agit des commentaires d'Ambroise, Grégoire d'Elvire, Rufin, Cyrille d'Alexandrie, dont nous parlerons plus loin.

Rufin d'Aquilée.

et développée presque certainement par la seule tradition orale, c'est-à-dire par une voie équivoque et mal déterminée, une voie sujette à des oscillations et des altérations même notables. Mais, nonobstant ces remarques préalables, nous essaierons d'esquisser à grands traits ce que pourrait être l'interprétation primitive de ces Bénédiction, en exploitant avec la plus grande prudence les données des commentateurs antiques qui nous sont parvenues, et en nous référant aussi au sens typologique le plus normal et le plus immédiat qui, en tel ou tel cas, nous est suggéré par le texte même des Bénédiction.

L'application de ces critères est très facile à propos de la Bénédiction d'Aser. L'expression : « Aser : gras est son pain, et il donnera la nourriture aux chefs » (*Gen.* 49, 20) appelait immédiatement l'image du Christ, pain de vie (*Jean* 6, 35) et, de fait, tous les commentateurs antiques, avec des divergences plus ou moins notables dans l'interprétation des détails, tournent autour de cette idée. De même pour *Gen.* 49, 21, où la comparaison de Nephtali à la vigne évoquait l'image johannique du Christ vigne véritable (*Jean* 15, 1). Dans *Gen.* 49, 19, l'idée de l'épreuve à laquelle Gad sera soumis faisait penser aux tentations du Christ dans le désert et à d'autres épisodes où il sera tenté par les Scribes et les Pharisiens.

Dans le choix de ces épisodes, il y a une notable diversité chez nos commentateurs et il n'est pas possible de mettre le doigt sur un épisode spécifique de la vie du Christ qui remonterait à l'exégèse primitive, en admettant que celle-ci fit coïncider exactement la Bénédiction de Gad et un épisode déterminé de la vie du Christ¹.

La Bénédiction de Zabulon est interprétée par presque tous nos commentateurs comme visant à la diffusion de l'Église parmi les Gentils. Ce qui poussait à adopter une telle interprétation était, d'une part, la mention de Sidon,

1. Rufin met en relation *Gen.* 49, 19 avec la tentation éprouvée par le Christ dans le désert ; au contraire Cyrille et Ambroise rapportent les épisodes du tribut dû à César et du baptême de Jean ; ce dernier épisode est le seul rapporté par Hippolyte.

citée païenne jusqu'à laquelle se serait étendue la tribu de Zabulon et, d'autre part, la suggestion d'*Isaïe* 8, 23, reprise par *Matthieu* 4, 15-16, où justement Zabulon et Nephtali sont placés en rapport avec les Gentils. La Bénédiction d'Issachar, dans son ensemble, ne suggérerait pas une interprétation typologique obvie et nous pouvons penser que, sur ce point, la tradition primitive n'a pas été univoque et bien déterminée ; en fait, les commentaires à notre disposition présentent des interprétations très diverses l'une de l'autre, rapportant *Genèse* 49, 14-15 tantôt au Christ, tantôt aux apôtres, tantôt aux Juifs ou aux Gentils convertis.

5. Comme nous l'avons indiqué, le plus ancien commentaire écrit qui soit en notre possession sur l'ensemble des Bénédiction des Patriarches est celui d'Hippolyte¹. Il s'agit d'un traité assez étendu, qui souvent interprète le texte biblique jusque dans les plus petits détails. Le commentaire est conduit d'une manière très homogène et rigoureusement fidèle à l'interprétation typologique : de fait, en se fondant sur 49, 1, où Jacob dit à ses fils ce qu'il arrivera dans le futur, Hippolyte se refuse à expliquer les Bénédiction de Ruben, Siméon et Lévi par les fautes commises antérieurement par ces fils de Jacob, comme le voulait l'interprétation littérale d'inspiration judaïque, et il présente ces faits comme la préfiguration de l'hostilité d'Israël envers le Christ et son Église. Il est superflu de relever que, dans ses grandes lignes, Hippolyte s'en tient à l'interprétation déjà traditionnelle ; mais il est très probable que sur de nombreux points particuliers il a fait œuvre originale².

1. Le commentaire d'Hippolyte sur les Bénédiction d'Isaac, de Jacob et de Moïse nous est parvenu dans une traduction arménienne et géorgienne (trad. allemande de G. N. Bonwetsch dans *TU*, n. F., 11). Des Bénédiction d'Isaac et de Jacob, on a découvert aussi le texte grec dans le ms. 573 du monastère des Météores, qui a été édité par C. Diobouniotis dans *TU*, III, 38. Récemment le texte grec et les deux traductions ont été à nouveau éditées par les PP. Brière, Mariès, Mercier dans *PO* XXVII ; nous renverrons à cette édition dans notre travail. Le ms. grec attribue l'œuvre à Irénée, mais les versions donnent le nom d'Hippolyte et les étroites affinités de cette œuvre avec le *De Antichristo* donnent de la valeur à cette attribution.

2. Il est intéressant de noter qu'Hippolyte combat une interprétation qui voyait en Ruben la figure du Christ en tant que premier-né. Je n'ai pas réussi

Et ici nous devons noter que, sous le nom d'Hippolyte, les *Chalnes* (*Cat.*) nous ont transmis certains fragments d'un commentaire du chapitre 49 de la *Genèse*¹. Dans ses lignes générales, l'interprétation des fragments coïncide avec celle du traité, mais comme une telle interprétation se révèle bien antérieure à Hippolyte, une telle convergence de fond n'est pas aussi significative que le sont, au contraire, les divergences presque systématiques des deux commentaires sur l'interprétation des détails : il s'agit de divergences telles qu'il est ardu, pour ne pas dire impossible, de penser que le commentaire original d'Hippolyte, représenté par le *Traité* (*Hipp., Tr.*), puisse avoir été défiguré et altéré de manière si radicale qu'il se soit transformé dans les fragments transmis par les *Chalnes* (*Hipp., Cat.*). Il est beaucoup plus naturel de penser à deux œuvres originairement distinctes².

Si ensuite nous cherchons les influences de ces commentaires sur les commentaires ultérieurs, nous voyons que celui de Procope³ est fortement tributaire du commentaire représenté par les fragments⁴, tandis qu'il ne présente aucune trace certaine d'utilisation du traité⁵. Semblablement Théodoret⁶ semble avoir utilisé au moins sur un point

à trouver une autre trace de cette interprétation, qui témoigne toutefois de l'intérêt avec lequel *Gen.* 49 était interprété par les anciens chrétiens, et de la diversité des attitudes que l'interprétation typologique pouvait assumer. L'interprétation traditionnelle de la Bénédiction de Ruben se trouve aussi chez CYRILLE DE JÉRUSALEM, *PG* 33, 745.

1. Ils ont été édités par Achelis dans *GCS, HIPPOLYTUS I*, 2, p. 55 s.

2. Comme l'a observé le P. Mercier dans son édition du *Traité*, p. IX s.

3. L'importance de ce commentaire des premiers livres de la sainte Écriture est due au fait que son auteur a compilé de nombreux commentaires précédents, dont plusieurs ne sont plus en notre possession. Pour les Bénédiction des Patriarches, il s'est servi avant tout de Cyrille d'Alexandrie, mais il l'a entouré d'autres sources variées : Eusèbe de Césarée, Apollinaire et d'autres qu'il n'est pas possible d'identifier.

4. Cf. *Proc.*, *PG* 87, 489 = *Hipp.*, fr. 8 ; 87, 491 = fr. 13 et 16 ; 87, 497 = fr. 17 ; 87, 499 = fr. 18 ; 87, 503 = fr. 31-33 ; 87, 503-505 = fr. 34 et 35 ; 87, 507 = fr. 41. Pour une documentation complète sur les rapports entre le commentaire d'Hippolyte et les commentaires postérieurs, cf. mes *Note su antichi commenti...*, p. 432 s.

5. Cf. *Note...*, p. 435 s.

6. Cf. *PG* 80, 216 s.

les *Chalnes*¹, tandis qu'Eusèbe de Césarée² coïncide deux fois avec le *Traité*³.

Dans le monde latin, Rufin, au moins sur quelques points, dépend certainement des *Chalnes*⁴, tandis qu'il n'est pas certain qu'il ait connu le *Traité*. Plus complexe est le cas d'Ambroise : son *De Patriarchis*⁵ dépend étroitement du *Traité*, mais sur quelques points particuliers il révèle aussi la connaissance des *Chalnes*⁶ ; et le commentaire, transmis dans le texte des *Tractatus Origenis* de Grégoire d'Elvire⁷ semble découler du *Traité* d'Hippolyte et des *Chalnes*.

Nous n'avons pas à rechercher ici lequel des deux commentaires qui nous sont parvenus sous le nom d'Hippolyte doit être considéré comme authentique. Il suffira de relever que tous deux se présentent avec des caractères antiques, et que le fait d'être attribués à un seul auteur peut avoir favorisé des interpolations d'un texte dans l'autre et des substitutions de passages entiers de l'un à des passages retranchés de l'autre.

A la lumière de cette possibilité, on explique aisément le comportement d'Ambroise et de Grégoire d'Elvire, en ce sens qu'ils ont pu lire le commentaire d'Hippolyte sous une forme un peu différente de celle dans laquelle nous le lisons soit dans le *Traité* soit dans les *Chalnes* et dérivant d'une espèce de contamination entre les deux ouvrages.

En parlant du commentaire d'Hippolyte, nous avons nommé quelques autres commentaires anciens des « Bénédiction des Patriarches », postérieurs à Hippolyte. Il faut se souvenir que, parmi eux, Ambroise et Grégoire d'Elvire

1. Cf. *PG* 80, 220 B = fr. 22.

2. Cf. *Dem. Evang.* VIII, 1 ; Heikel, p. 362 s.

3. Cf. *Hipp., Tr.* c. 16.

4. Cf. *Ruf., Ben. Patr.* II, 13 = fr. 28, 32 et 33.

5. Cf. *CSEL*, 32, 2, p. 125 s.

6. Cf. *De Patr.* 7, 32 = fr. 35 ; 8, 35 = fr. 38 ; 4, 20 = fr. 20.

7. Pour la dépendance du *Traité*, cf. *Hipp., Tr.* 13 = *Tract. Orig.* 6, Wilmart, p. 59 ; 16 = p. 68 ; 19 = p. 74. Pour la dépendance de *Hipp., Cat.*, cf. fr. 8 = p. 59-60 ; fr. 13 = p. 62. L'édition Wilmart-Batiffol des *Tractatus Origenis* est réimprimée dans *PL*, suppl. I, 358 s. avec indication des pages de l'édition originale. Le *Tractatus* se termine par le commentaire de la Bénéd. de Juda.

offrent le même type de commentaires qu'Hippolyte, parce qu'ils se fondent sur une interprétation exclusivement typologique, avec un désintérêt complet pour l'interprétation littérale. Dans le monde grec, l'ample commentaire que Cyrille d'Alexandrie a consacré au chapitre 49 de la *Genèse* dans le livre VII des *Glaphyra sur la Genèse*¹ présente les mêmes caractéristiques.

6. De tout cet exposé, il appert clairement que l'intérêt de tant d'auteurs chrétiens pour le chapitre 49 de la *Genèse* venait de l'interprétation typologique qu'on donnait traditionnellement de ce passage ; on y voyait en transparence les vicissitudes du Christ et de l'Église aux prises avec l'hostilité des Juifs. D'autre part, considéré dans sa signification littérale, le chapitre 49 de la *Genèse* ne présente pas de motifs de réel intérêt, à l'exception des versets 10-12 de la Bénédiction de Juda². Dans ces conditions, il est naturel que les auteurs qui ont commenté le morceau au sens littéral ne l'aient pas retenu comme méritant un développement à part ; mais, le plus souvent, ils l'ont inclus dans des commentaires plus amples sur des livres entiers de l'Écriture sainte. A l'exception des commentaires de Chrysostome et de Théodoret, il n'est pas resté beaucoup de ces interprétations littérales.

Un passage d'Eusèbe de Césarée mérite une attention spéciale, un passage où l'historien examine la donnée chronologique offerte par le verset 10 de *Gen.* 49³ : « Il ne manquera pas, le prince, à Juda, ni le chef à ses descendants, jusqu'à ce que vienne celui qui pour lui est réservé ; et il est l'attente des peuples » ; pour valoriser l'interprétation messianique du passage, Eusèbe doit surmonter une difficulté : c'est seulement à partir de David que les chefs d'Israël sont des descendants de Juda, tandis que cela n'était jamais arrivé de Moïse à Saül. Aussi, Eusèbe conclut que l'expres-

1. Cf. *PG* 69, 336 s.

2. On doit avoir présent à l'esprit que pour ces versets l'interprétation messianique ne résultait pas de l'application de la typologie, mais correspondait au sens premier et littéral du texte, au moins dans la version des LXX, qui est à l'origine de tous nos commentaires.

3. Cf. *Dem. Evang.* VIII, 1 ; Heikel p. 325 s.

sion de *Gen.* 49, 10 ne se rapporte pas aux personnages de la tribu de Juda pris en particulier, mais à la tribu prise dans son ensemble, en tant qu'elle avait toujours exercé une fonction prééminente en Israël jusqu'à l'avènement de la domination romaine, c'est-à-dire, pratiquement, jusqu'au temps du Christ.

Cette interprétation d'Eusèbe a été acceptée par Diodore de Tarse et étendue rigoureusement par lui à tout l'ensemble des Bénédictions : son commentaire¹, de caractère étroitement littéral, repose sur le critère que les paroles de Jacob désignaient prophétiquement non pas des personnages des tribus d'Israël, mais bien des faits historiques intéressant les tribus dans leur ensemble. Un tel critère est expressément énoncé dans le fr. 59, dans lequel, à propos de la Bénédiction de Benjamin, Diodore réfute les thèses de ceux qui y découvriraient la référence à Paul et observe : «... ne comprenant pas que Jacob prédit à la tribu ce qu'il dit. Et si, dans la prédiction faite à Juda, il a manifestement mentionné le Seigneur, cependant il avait parlé auparavant de la tribu. » La rigueur avec laquelle Diodore a appliqué ce critère interprétatif n'était pas des plus propres à éclairer les difficultés d'un passage aussi composite et varié que *Genèse* 49, et plus d'une fois, l'auteur s'est trouvé adversaire de la tradition. Que l'on regarde, par exemple, l'interprétation qu'il donne de la Bénédiction de Dan en l'appliquant à la conquête de Laïs par les Danites (*Jug.* 18) et à la position géographique de la terre de la tribu, là où déjà l'interprétation judaïque découvrait une référence précise au danite Samson.

Si, du commentaire de Diodore, il nous est resté un certain nombre de fragments, en revanche nous en avons beaucoup moins des commentaires d'Eusèbe d'Émèse²,

1. Les *Chânes* nous en ont transmis différents fragments relatifs aux Bénédictions de Juda, de Dan et de Benjamin ; ils ont été édités par Decoinck (*Essai sur la Chaîne de l'Octateuque*, Paris 1912).

2. L'édition de Buytaert (Louvain 1949) est pratiquement inutilisable. Nous pouvons cependant tirer profit de l'édition plus récente de R. Devreesse, dans *Les anciens commentateurs grecs de l'Octateuque et des Rois*, Cité du Vatican 1959 (*Studi e Testi* 201), p. 81 s.

d'Apollinaire¹, de Théodore de Mopsueste² : le peu qui nous est parvenu révèle néanmoins un intérêt primordial, mais non exclusif, pour la lettre du texte, au moins chez Apollinaire³, ainsi qu'une notable attention à ses petits détails.

Surtout littéraires, selon le courant antiochien, sont les commentaires de Jean Chrysostome⁴ et de Théodoret⁵, mais le premier, en contraste avec Diodore, interprète messianiquement même les versets 8-9 de la Bénédiction de Juda, et le second penche encore plus vers l'interprétation typologique, interprétant en ce sens non seulement l'entière Bénédiction de Juda, mais aussi celles de Benjamin et de Dan. Pour reconstruire dans ses grandes lignes l'interprétation littérale de *Genèse* 49, nous pouvons profiter également des fragments du commentaire de Gennade de Constantinople transmis dans les *Chaines*⁶, et surtout de celui de Procope de Gaza, qui a utilisé diverses sources, dont quelques-unes ne sont pas parvenues jusqu'à nous⁷.

1. Cf. éd. Devreesse, p. 131 s.

2. Cf. *PG* 66, 645.

3. A propos de la Bénédiction de Benjamin, Apollinaire, après l'interprétation littérale, ajoute aussi l'interprétation typologique traditionnelle, qui rapportait à Paul la Bénédiction.

4. *Hom. 67 in Genesim*, dans *PG* 54, 571 s.

5. *Quaestio 110 in Genesim*, dans *PG* 80, 216 s.

6. Cf. *PG* 85, 1657 s.

7. Nous pourrions aussi utiliser parfois le commentaire de Jérôme (*Hebr. Quaest. in Gen. 49*, in *CC*, 72, 52 s.), qui consiste en notes rapides dans lesquelles l'auteur joint à la traduction ancienne celle qu'il a exécutée directement sur l'hébreu, et explique littéralement certains détails du texte : parfois même il rappelle l'interprétation typologique traditionnelle (cf. le comm. de *Gen. 49*, 7 ; 49, 9 ; 49, 27). Mérite à part une très rapide explication le commentaire de *Gen. 49* que nous a laissé ÉPHREM (*CSCO*, 152, trad. Tonneau) : il commente d'abord le passage du point de vue littéral ; puis il fait suivre le commentaire typologique, beaucoup plus court que le précédent. Deux points méritent d'être soulignés :

1) Le commentaire d'Éphrem est basé sur le texte de *Gen. 49* dans l'ancienne version syriaque Peschitto, qui en plus d'un endroit diffère notablement du texte des LXX, qui est à la base des commentaires grecs et latins ;

2) L'interprétation littérale, comme l'interprétation typologique, s'écarte en plus d'un point des interprétations, plus ou moins homogènes, que nous lisons dans les commentaires grecs et latins. Pour l'interprétation littérale, ceci est dû en partie à des différences que présente le texte commenté ; en

III

LE DE BENEDICTIONIBUS PATRIARCHARUM
DE RUFIN D'AQUILÉE

1. Dans les premières années du v^e siècle, probablement en 407-408¹, Rufin d'Aquilée qui, à cause de l'invasion des Goths, avait abandonné sa patrie et s'était réfugié dans le monastère de Pinetum, près de Terracine, recevait une lettre de son ami Paulin de Nole². Celui-ci avait eu l'occasion de lire le chapitre 49 de la *Genèse* et il avait rencontré des difficultés pour l'interprétation de certains passages. Particulièrement difficile lui était apparue l'interprétation du verset 11 : *Alligans ad vitem pullum suum et ad cilicium pullum asinae suae* ; il se tournait donc vers son ami pour qu'il lui expliquât qui étaient le *pullus suus* et le *pullus asinae suae* et pourquoi l'un était lié à la vigne et l'autre *ad cilicium*.

Rufin volontiers vient au secours de son ami et distingue dans ce verset deux difficultés : l'une consiste dans l'interprétation du terme *cilicium*, dont on se sert ici au lieu de *palme* ; l'autre, de caractère plus général, réside dans l'interprétation du verset entier. La première difficulté est résolue en faisant appel au texte grec de la *Genèse*, dans

tout cas, on relève souvent l'influence de l'exégèse des rabbins. Quant à l'interprétation typologique, il est certain qu'Éphrem a connu, au moins partiellement, l'interprétation traditionnelle, parce qu'il rapporte la Bénéd. de Benjamin à Paul, mais son commentaire est radicalement original : de fait, l'opposition Ruben-Juda, que nous avons vu interprétée comme faisant allusion au passage des prérogatives du peuple élu d'Israël à l'Église, a été interprétée par Éphrem en fonction du péché d'Adam, et par conséquent en relation avec la thématique de Paul dans l'opposition Adam-Christ. Pour une explication plus ample de ce commentaire cf. mes *Note...*, p. 464 s.

1. A propos de ces événements cf. F. X. MURPHY, *Rufinus of Aquileia*, Washington 1945, p. 204 s. et plus récemment « Rufinus of Aquileia and Paulinus of Nola », dans *Rev. Etud. August.* 1956, p. 84 s.

2. Sans aucun doute, semble-t-il, le correspondant de Rufin est à identifier avec l'évêque de Nole : cf. les œuvres citées dans l'article mentionné *supra*, note 1. La lettre est la 46^e du recueil de lettres de Paulin.

lequel à *cilicium* correspond ἐλιξ : Rufin, une fois éclairé le sens de ce mot, observe que le mot grec a peut-être été translittéré autrefois en latin et successivement altéré en *cilicium* par des copistes qui ne le comprenaient pas. Quant à l'interprétation du verset, il n'échappe pas à Rufin qu'elle ne peut être isolée de celle du chapitre 49 dans son ensemble : mais une telle entreprise demanderait trop de temps et de travail en profondeur, si bien qu'il se limite à l'interprétation du seul texte de la Bénédiction de Juda. Dans le commentaire qui suit, il examine un à un les versets qui composent la Bénédiction et les interprète aux sens littéral et typologique (I, 5-10) ; ensuite il examine à nouveau tout le texte de la Bénédiction en le commentant au sens moral.

Ainsi Paulin avait eu plus que ce qu'il avait demandé, mais la lecture du commentaire de Rufin de la Bénédiction de Juda lui donne envie de connaître l'interprétation des autres Bénédictions : il écrit donc dans ce sens une seconde lettre à son ami ¹. Rufin qui, pour commenter la Bénédiction de Juda, avait dû nécessairement examiner le texte de *Gen.* 49 dans son ensemble, n'a pas de difficulté à contenter encore son ami et, après une brève introduction de caractère général (II, 3), il commente une à une les autres Bénédictions sous le triple aspect littéral, typologique et moral.

Ce rappel de la correspondance entre Paulin et Rufin était nécessaire pour rendre exactement compte de l'état dans lequel l'œuvre de Rufin se présente à nous : la première partie est consacrée au commentaire de la Bénédiction de Juda qui, dans le texte des Bénédictions, occupe la troisième place ; la seconde partie contient l'introduction générale et le commentaire des deux premières et des huit dernières Bénédictions ². Cette particularité n'a pas échappé aux anciens, et c'est pourquoi l'œuvre de Rufin nous est parvenue accompagnée des lettres de Paulin, c'est-à-dire sous forme d'un véritable dossier épistolaire comprenant

1. Il s'agit de la lettre 47.

2. Les Bénédictions sont au nombre de onze et non de douze, comme les fils de Jacob, parce que Siméon et Lévi sont l'objet d'une Bénédiction unique.

quatre parties : 1) première lettre de Paulin, 2) réponse de Rufin avec commentaire de la Bénédiction de Juda, 3) deuxième lettre de Paulin, 4) réponse de Rufin avec commentaire des autres Bénédictions ¹.

2. Nous avons fait allusion à une triple interprétation que Rufin a donnée de *Genèse* 49. La première, qui est diversement appelée *historia*, *historialis intellegentia*, *historica expositio* ², est l'interprétation littérale, qui rapporte le texte des Bénédictions aux événements de la vie des Patriarches visés par Jacob mourant et aux grands faits des tribus qui ont pour éponymes les fils de Jacob. La seconde, *mysticus sensus*, *mystica expositio*, *spiritualis intellectus*, etc., est l'interprétation typologique qui rattache les Bénédictions à la vie de Jésus, à la diffusion de l'Église naissante, à l'opposition des Juifs. La troisième, *moralis locus*, *moralis expositio*, etc. nous reporte à la vie intérieure du chrétien, à la lutte contre le péché, à l'ascèse tendue vers la perfection intérieure. Rufin, en fait, est convaincu que de très profonds mystères sont cachés sous la lettre de l'Écriture : seul celui qui est illuminé par la grâce divine peut commencer à discerner l'esprit de la lettre, mais seul celui qui sera admis dans le royaume des cieux cessera de voir *per speculum in aenigmate* et finalement pourra comprendre toute la variété des significations dissimulées sous la lettre du texte sacré (II, 30).

Le rapport entre les divers sens de l'Écriture et les buts que doit se proposer l'interprétation du texte sacré sont clairement énoncés à la fin du livre premier :

Verum quoniam Scriptura diuina non solum sacramentorum debet scientiam continere, uerum etiam mores gestaue informare discentium — sic enim et sapientia per Solomonem dicit : Describe tibi

1. La division de l'œuvre en deux livres remonte aux premiers éditeurs, mais elle est ignorée de la tradition manuscrite.

2. Pour les références précises de ces expressions et de celles qui suivent immédiatement, cf. l'index de l'édition de RUFIN in *CC*, 20, p. 318, 325 et 339. Pour une étude plus ample sur les caractères du commentaire de Rufin, cf. tout ce que j'ai écrit in *Riv. Cull. Class. e Med.* 1962, p. 5 s.

haec dupliciter et tripliciter in corde tuo (*Prou.* 22, 20) et arca quae construebatur a Noe bicamerata et tricamerata fieri iubetur (cf. *Gen.* 6, 16) — conemur et nos, posteaquam dupliciter ista, prout potuimus sentire, descripsimus, id est secundum historiam et secundum mysticum intellectum, nunc in quantum recipere locus potest, etiam moralem in eo discutere sermonem, ut Scripturarum studiosi non solum quid in aliis uel ab aliis gestum sit, sed etiam ipsi intra se quid gerere debeant, doceantur (I, 11).

Tout cela nous conduit à Origène, l'auteur si étudié et si aimé de Rufin : il lui a emprunté non seulement les critères d'exégèse ci-dessus indiqués, dans les plus petits détails, mais tout bonnement des expressions entières, voire les deux citations de l'Écriture¹ sur lesquelles s'appuie la triple distinction du sens historique, mystique et moral. A ce propos, on a montré qu'il n'était pas complètement exact de parler d'une triple interprétation de l'Écriture² par Origène, parce que l'interprétation « allégorique » présente de temps à autre des caractères et des nuances multiples, qui ne rendent pas aisée une classification précise. Il est donc préférable de parler d'une double interprétation : l'une littérale, l'autre christologique, qui peut prendre des formes diverses et variées. Mais, pour nous, il est intéressant de noter qu'Origène lui-même, quel que soit son comportement en pratique, a plusieurs fois répété la triple distinction théorique en sens historique, mystique et moral : Rufin s'est fidèlement tenu à cette distinction.

Il est également vrai qu'en pratique Origène s'est souvent borné à nous donner seulement, outre l'interprétation littérale, une interprétation allégorique. Au contraire, Rufin, comme il arrive souvent aux disciples trop zélés, a appliqué avec une rigueur absolue les normes du maître et, pour chaque passage de *Genèse* 49, il nous a donné trois interprétations.

1. Cf., parmi tant d'exemples que nous pourrions citer, *De Princ.* IV, 2, 4 et *Ho. Gen.* 2, 6.

2. Cf. sur cela J. DANIELOU, *Origène*, Paris 1948, p. 145 s. ; H. DE LUBAC, *Histoire et esprit*, Paris 1950, p. 139 s.

Mais l'influence d'Origène ne s'arrête pas là : il est facile de relever dans le commentaire divers points, motifs, expressions, procédés d'Origène, ou de marque origénienne. Nous parlerons des plus remarquables dans les notes du commentaire de la traduction ; il suffira ici de relever quelques caractéristiques d'ordre général :

1) de l'étude des commentaires d'Origène, Rufin a acquis une certaine sensibilité philologique, rare chez les commentateurs latins à l'exception de Jérôme, qui le pousse à consulter plus d'un texte de l'Écriture¹, en rapportant quelque variante significative, et à se rendre compte des plus petits détails du texte commenté, avec le souci de bien insérer leur interprétation dans le contexte ;

2) comme Origène, Rufin ne néglige jamais l'interprétation littérale du morceau qu'il commente, mais comme le maître il a trop tendance à la rejeter chaque fois qu'elle présente quelque difficulté réelle ou apparente, ou bien lorsqu'elle offre un sens qui semble au commentateur inacceptable sous quelque aspect ;

3) d'Origène, Rufin a hérité le goût pour l'exégèse basée sur l'interprétation du nom des personnes ; il s'agit de l'aspect le plus négatif de son exégèse parce que, sur une telle base, tout arbitraire trouve sa justification ;

4) à l'égal du maître, Rufin se préoccupe toujours, pour chaque passage, d'accompagner l'interprétation typologique et morale de la citation d'autres passages de l'Écriture, afin de la soutenir de leur autorité.

3. Nous n'avons pas connaissance, avant Rufin, d'une interprétation morale des Bénédictiones des Patriarches, et nous n'avons aucune raison de ne pas estimer qu'ici notre auteur a fait œuvre originale². D'autre part, il est clair qu'ici

1. Rufin se garde bien d'utiliser la récente version de Jérôme à partir du texte hébreu et il reste fidèle aux anciennes versions qui ont précédé Jérôme, faites sur le texte des LXX.

2. En fait, c'est seulement chez Philon que nous recueillons quelque touche de ce genre sur des passages de *Gen.* 49, et il est extrêmement improbable que Rufin a pu trouver là une inspiration. Il faut bien voir que PHILON ne nous a pas laissé un commentaire organique de *Gen.* 49, mais que çà et là dans ses œuvres il a commenté, avec l'exégèse de type moral qui lui

plus qu'ailleurs il a cherché à se référer à son modèle, Origène.

En fait, il lui a emprunté non seulement les critères généraux qui distinguent ce type d'exégèse, mais encore les deux principes spécifiques qui sont à la base du commentaire tout entier :

1) ce dernier est totalement fondé sur l'interprétation des noms des Patriarches ;

2) en commentant les Bénédiction, de Ruben à Benjamin, Rufin y reconnaît les diverses étapes du chemin que l'âme humaine doit parcourir pour se libérer du péché et, petit à petit, se hausser jusqu'à la perfection.

A propos de cette deuxième caractéristique, on observera que la richesse des nuances et l'acuité des observations d'ordre psychologique dont dépendent, en règle générale, les procédés de ce genre que nous trouvons dans les écrits d'Origène — par exemple dans l'homélie 27 sur les *Nombres* — ont été presque complètement perdues dans la répétition superficielle et banale de Rufin, qui se maintient toujours en dehors des situations spirituelles qu'il décrit, sans que rien révèle en lui une participation effective. Cependant ce parti pris lui permet de développer le commentaire dans une forme organique, sans dispersion ou fragmentation.

Au contraire, pour l'interprétation littérale et surtout pour l'interprétation typologique, l'œuvre de Rufin s'insère dans la ligne d'une tradition déjà solidement constituée et qu'il suit dans ses grandes lignes, en ne renonçant pas toutefois à des apports personnels dans l'exégèse des détails ¹.

Il est donc facile de trouver des points de contact entre le commentaire de Rufin et celui des autres auteurs qui l'ont précédé ; mais, après ce que nous avons dit sur la tradition typologique sous-jacente à tous les commentaires

appartient en propre, quelque point des Bénédiction : cf., p. ex., *De sobr.* 3 et 13 (Joseph) ; *De mul. nom.* 38 (Siméon et Lévi) ; *Leg. alleg.* I, 26 (Issachar) ; II, 25 (Dan) ; III, 8 (Juda).

1. Cela vaut surtout pour l'exégèse typologique, car l'exégèse littérale est toujours peu développée. Quant à l'interprétation littérale, l'adhésion trop rigide à la lettre du texte amène parfois Rufin à rejeter des interprétations déjà traditionnelles (Bénéd. de Dan).

connus de nous, il serait par trop simpliste de désigner comme source de Rufin toute œuvre antérieure qui coïnciderait avec la sienne dans les lignes générales de l'interprétation : en ce sens, seront seulement significatives les coïncidences dans l'interprétation des points particuliers.

La recherche est compliquée, d'autre part, du fait que Rufin, contrairement à Ambroise, s'est certainement servi de plusieurs sources et avec une grande liberté, et que telle ou telle d'entre elles ne nous sont pas parvenues ¹, tandis que quelques détails feraient penser que notre auteur s'est également servi de sources orales ². Les données analytiques de cette recherche seront exposées dans les notes du commentaire. Ici, je me contenterai de noter qu'on ne peut démontrer avec certitude la dépendance de Rufin par rapport au *Traité* d'Hippolyte ³, car les deux œuvres ne coïncident guère que dans l'interprétation de base bien antérieure à Hippolyte, que Rufin peut avoir connue d'autre part, tandis qu'au contraire les convergences sur des points particuliers sont peu nombreuses et peu probantes. Nous pouvons faire la même observation à propos de quelques rencontres avec le commentaire d'Ambroise que Vallarsi a cité au bas de son édition ⁴. Nous pouvons au contraire considérer comme certain que Rufin a été influencé par le commentaire d'Eusèbe sur les versets 8-9 de *Gen.* 49 et par le commentaire transmis par Hippolyte ⁵, d'après les *Chaines*.

1. En II, 21, Rufin parle de certains interprètes qui rapportent la Bénédiction de Aser à Anne, la prophétesse de *Lc* 2, 36, qui était précisément de cette tribu : en aucun des commentaires qui nous sont parvenus n'apparaît cette interprétation.

2. En II, 18, Rufin rapporte une interprétation qu'il affirme avoir entendue de la bouche d'un *ex sanctis patribus*, peut-être durant son séjour auprès des moines dans le désert égyptien.

3. Comme l'a affirmé le P. MARIÉS (*PO*, XXVII, p. 11) : cf. *Riv. Cult. Class. e Med.* 1962, p. 40 s. où je parle plus longuement des sources de Rufin.

4. Il est plus que probable que Rufin a connu le *Traité* d'Hippolyte ou le *De Patriarchis* d'Ambroise, mais il est difficile de choisir entre les deux œuvres, étant donné l'étroite parenté du commentaire d'Ambroise avec celui d'Hippolyte : cf. *art. cit.* p. 42 et *infra* notre commentaire de II, 16.

5. Nous avons indiqué que Rufin fonde souvent son commentaire sur

4. Le *De Benedictionibus Patriarcharum* de Rufin nous a été transmis¹ par un ancien manuscrit en onciale du VI^e ou peut-être même de la fin du V^e siècle, manuscrit actuellement conservé à Vienne (*Vindobonensis* 847). L'état du texte rufinien est à peu près parfait : il y a très peu d'erreurs et encore sont-elles de faible importance, de telle sorte qu'il est presque toujours possible de corriger facilement. Malheureusement le manuscrit ne nous est pas parvenu dans un bon état de conservation : plusieurs feuillets ont été perdus, parmi lesquels les derniers qui contiennent presque tout le commentaire de la Bénédiction de Benjamin ; de plus, plusieurs pages ont leur marge détériorée au point de rendre presque ou totalement impossible la lecture de certains mots².

Pour combler ces lacunes, un autre manuscrit viennois nous est d'un grand secours ; il s'agit du 6189, très récent (XVIII^e siècle), copié sur un ancien manuscrit du monastère de Murbach, aujourd'hui perdu. Mais dans ce manuscrit 6189, seul le livre I de l'œuvre de Rufin a été transcrit.

Un autre secours nous est offert par l'édition de A. de La Barre (Paris 1580), unique source intégrale par laquelle nous connaissions le commentaire de la Bénédiction de

l'interprétation des noms des Patriarches et en général des noms propres. Quelques-unes de ces étymologies se trouvent disséminées dans les œuvres d'Origène et pour l'étymologie de Sidon il est plus que probable qu'il a puisé aux *Homélies sur Josué* (cf. *infra* le commentaire de II, 11) : mais il est difficile de penser qu'il soit allé rechercher ces étymologies une à une à travers l'œuvre du grand Alexandrin. D'autre part, les étymologies que donne Rufin ne concordent pas toujours avec celles qui sont rapportées dans le *Lib. inter. Hebr. nom.* de Jérôme et pas même avec celles rapportées par Ambroise dans le *De Patriarchis*. Aucun des *Onomastica* édités par de Lagarde ne rapporte ensemble toutes ces étymologies. Nous devons penser pour cela que Rufin a utilisé un *onomasticon* un peu différent de ceux qui nous sont parvenus, ou même qu'il a puisé à plusieurs sources, du fait que certaines étymologies pourraient provenir d'Origène et d'autres de quelque *onomasticon*, principalement de celui de Jérôme.

1. Sur la tradition manuscrite de l'œuvre de Rufin, cf. tout ce que j'ai écrit dans *Sacris Erudiri*, 1957, p. 20 s. et dans l'introduction à l'édition de l'œuvre dans *CC*, 20, 185 s.

2. Sur ce manuscrit est établie l'*editio princeps* de Herold (Bâle 1555) : ce dernier a très mal lu le manuscrit, qui pourtant était alors dans un état meilleur qu'il ne l'est actuellement.

Benjamin : de La Barre s'est servi de l'édition précédente de Herold, mais il a également utilisé un manuscrit du monastère du Mont-Dieu, aujourd'hui perdu. Ce manuscrit dérivait du *Vindobonensis* 847, mais il a été transcrit avant que soient perdus certains feuillets ; il a donc offert à de La Barre la possibilité de compléter les énormes lacunes de l'édition Herold.

On doit encore noter l'inédite *Expositio super Heptateuchum*, de Jean Diacre, transmise dans le manuscrit *Parisinus* 12309, qui contient divers extraits de l'œuvre de Rufin et la XVII^e homélie pseudo-origénienne sur la *Genèse*, compilation médiévale tirée du commentaire de Rufin sur les trois premières Bénédictions et ajoutée à la traduction des seize homélies authentiques d'Origène faite par Rufin. Ces ouvrages témoignent de la connaissance qu'on avait de notre œuvre¹ au moyen âge.

Note sur le texte.

Le texte publié ici — avec l'aimable autorisation du R. P. Dom Dekkers — a paru en 1951 dans le *Corpus Christianorum, Series Latina*, tome XX, p. 189-228, avec un appareil critique que nous ne reproduisons pas : le lecteur pourra s'y reporter.

Bibliographie.

- H. MORETUS, « Les Bénédictions des Patriarches dans la littérature du IV^e au VIII^e siècle », in *Bulletin de Littérature ecclésiastique*, 1909, p. 405 s.
- M. SIMONETTI, « Sulla tradizione manoscritta delle opere originali di Rufino », in *Sacris Erudiri*, 1957, p. 20 s.
- M. SIMONETTI, « Note su antichi commenti alle Benedizioni dei Patriarchi », in *Annali della Facoltà di Lettere di Cagliari*, 1960, p. 403 s.
- M. SIMONETTI, « Osservazioni sul *De Benedictionibus Patriarcharum* di Rufino di Aquileia », in *Rivista di Cultura Classica e Medievale*, 1962, p. 3 s.

1. Sur l'utilisation du commentaire de Rufin par des auteurs postérieurs, cf. H. MORETUS in *Bull. Litt. eccl.* 1910, p. 83 s.

DE BENEDICTIONIBVS PATRIARCHARVM

LIBER PRIMVS

PAVLINVS RVFINO FRATRI SALVTEM.

1. Vel breues nobis ab unianimitate tua litterae magno refrigerio sunt, sicut in penuria pluuiarum ager sitiens rore recreatur. Vnde refectos nos quamuis breui epistula tua, attamen tua, per puerum communium filiorum
5 fatemur; sed tamen rursus adfectos, quia etiam nunc uos in aestu sollicitudinis et incerto morarum Romam pati indicastis. Det nobis Dominus a Domino laetificari quam primum de actu uestro, ut, sicut anxiiis compati-
10 tamen sperare fructum praesentiae uestrae, si uos certi esse de uestra sententia uel Domini circa uos placito coeperitis.

2. Sane quod admonere dignaris adfectu illo quo nos sicut te diligis, ut studium in Graecas litteras adtentius sumam, libenter accipio sed implere non ualeo,

1, 4. *per puerum communium filiorum* : peut-être à identifier avec Céréal, porteur de la seconde lettre de Paulin à Rufin : Céréal fut pour Rufin un actif défenseur en Italie pendant la dispute entre Jérôme et Rufin autour de l'œuvre d'Origène et surtout de la traduction rufinienne du *Peri archôn* ; cf. Jérôme, *C. Ruf.* I, 6; III, 3.

2, 1. *Sane, etc.* : le passage montre que Rufin avait exhorté Paulin à entreprendre ou à approfondir l'étude du grec. Celui-ci s'était essayé à traduire les *Pseudo-clémentines*, et avait envoyé le résultat à son ami pour qu'il l'examinât. Des comparatifs comme *diutius consortio tuo perfruar* (l. 4) et *pleniorum*

RUFIN

LES BÉNÉDICTIONS DES PATRIARCHES

LIVRE I

PAULIN A RUFIN SON FRÈRE, SALUT.

1. Même brèves, les lettres que t'inspire l'union de nos âmes me sont un grand bienfait, pareil à la rosée qui revigore un champ assoiffé par la rareté des pluies. Ainsi, avouons-le : ton épître avait beau être brève, elle venait de toi. Transmise par un serviteur de nos fils communs, elle m'a redonné des forces. Toutefois elle m'a aussi affligé, en me signalant que maintenant encore tu supportais Rome dans la fièvre des soucis et dans l'incertitude des délais. Que le Seigneur nous donne de nous réjouir grâce au Seigneur, le plus tôt possible, de votre conduite, afin que, ayant compati à vos angoisses, nous nous réjouissions avec vous de vos sujets de joie et commençons à espérer le fruit de votre présence, si vous avez un début de certitude sur votre décision et le bon plaisir du Seigneur à votre endroit.

2. Tu veux bien me conseiller, avec cette affection dont tu nous aimes comme toi-même, de me mettre sérieusement au grec ; d'accord, certes ! mais je suis incapable de réussir, à moins que d'aventure le Seigneur

mihî copiam tui tribuat (l. 12) font penser que Rufin avait visité Paulin quelque temps auparavant et que maintenant il souhaite une seconde visite. On a avancé l'hypothèse que, pendant son séjour auprès de Paulin, Rufin aurait initié son ami à la connaissance du grec : sur tout cela, cf. F. X. MURPHY, dans *Rev. Ét. August.*, 1956, p. 84 s.

nisi forte desideriiis meis adiuvat Dominus, ut diutius
 5 consortio tuo perfruar. Nam quomodo profectum capere
 potero sermonis ignoti, si desit a quo ignorata condiscam ?
 Credo enim in translatione sancti Clementis, praeter
 alias ingenii mei defectiones, hanc te potissimum inpe-
 ritiae meae penuriam considerasse, quod aliqua in quibus
 10 intellegere uel exprimere uerba non potui, sensu potius
 adprehensa uel, ut uerius dicam, opinata, transtulerim.
 Quo magis egeo misericordia Dei, ut plenior mihi
 copiam tui tribuat, quia pro diuitiis erit pauperi uel
 micas a diuitis mensa cadentes auido famelici cordis
 15 ore conligere.

3. In tempore sane, quo scripta haec scribebantur,
 cecidit sub oculis, incidens proposita lectione, capitulum
 illud ex Genesi Iacob, quo Iuda benedicitur. Et quia
 Dominus opportunissimam hanc occasionem dederat,
 5 pulsare post tempus forem cordis tui placuit. Ergo si
 me amas, immo quia multum amas, rogo ut scribas
 mihi ut intellegis ipsas Patriarcharum benedictiones.
 Et si qua ipse scis in eis ardua sensu et digna cogni-
 tione, scire me uelis ; specialiter tamen de capitulo illo
 10 in quo ait : *Alligans ad uitem pullum suum, et ad cili-
 cium pullum asinae suae* : qui suus sit pullus quaeue
 asina uel qui asinae pullus ; et cur suus ad uitem, asinae
 uero pullus ad cilicium alligetur.

2, 13. Cf. Lc 16, 21

3, 10. Gen. 49, 11

3, 2. capitulum illud ex Genesi Iacob quo Iuda benedicitur : sic dans les manuscrits ; mais la leçon n'est pas d'une interprétation facile. C'est pourquoi Hartel, éditeur de Paulin (CSEL, 29, p. 388), a corrigé en *a Iacob quo Iuda benedicitur* en restituant le sens, mais au prix d'une construction très dure. Les éditeurs précédents, à la suite de Herold, avaient éliminé toute difficulté en corrigeant *quo Iudas a Iacob benedicitur*, mais ainsi, ils chargeaient le *Vindobonensis 347 (V)* d'une grave erreur, bien plus grave que celles que commet ordinairement cet excellent manuscrit. Dans l'incertitude,

ne seconde mes désirs de jouir plus longtemps de ton commerce. Car, enfin, comment pourrais-je progresser dans une langue inconnue, si me fait défaut celui dont j'apprendrais ce que j'ignore ? Je crois en effet que, dans la traduction de saint Clément, tu as surtout considéré, outre les autres déficiences de mon esprit, cette indigence due à mon impéritie qui m'a fait traduire quelques endroits, dont j'avais saisi, ou à vrai dire deviné le sens, incapable de comprendre ou d'exprimer ses mots. Je n'en ai que plus besoin de la miséricorde de Dieu, pour qu'il m'accorde le trop-plein de ton abondance, car le pauvre tiendra pour richesse de picorer avec l'avidité d'un cœur affamé les miettes qui tombent de la table du riche.

3. Au moment même où j'écrivais ces choses, m'est tombé sous les yeux, au hasard d'une lecture proposée, ce chapitre de Jacob, dans la Genèse, où Juda reçoit sa bénédiction. Et puisque le Seigneur me donnait cette occasion on ne peut plus opportune, il m'a plu de frapper, après un temps, à la porte de ton cœur. Si donc tu m'aimes, ou plutôt puisque ton amour est grand, je te prie de m'écrire comment tu entends ces bénédictions des Patriarches. Et si tu sais toi-même quelques passages, en elles, dont le sens soit difficile et qui vailent la peine d'être connus, veuille me le faire savoir ; et en particulier sur ce chapitre où il est dit : *Liant à la vigne son ânon, et au cilice le petit de son ânesse*. Qui est son ânon, qui est l'ânesse et qui le petit de l'ânesse ? Et pourquoi son ânon est-il attaché à la vigne, tandis que le petit de l'ânesse l'est au cilice ?

je préfère ne pas modifier la leçon reçue, considérant *Iacob* comme un génitif qui dépend de l'expression entière *capitulum illud ex Genesi*, « ce chapitre de la Genèse qui traite de Jacob et dans lequel Juda reçoit la bénédiction ». Je ne me cache pas cependant les difficultés que présente aussi cette interprétation. Génitif analogue chez Jérôme, *In Is.* 60, 9. CC 73 A, 699, 22 : *in uisione Tyri*.

3, 10. *cilicium*. La *Velus Latina* met ici « cilice, toile de Cilicie, toile de tente, tente ». Le grec des LXX a « pampre », *heliki*.

RESCRIPTA AD PRESBYTERVM PAVLINVM
DE IVDÆ BENEDICTIONIBVS.

1. Quanto magis ego me tibi excuso et minus idoneum
ad responsionem eorum quae sciscitaris adfirmo, tanto tu
instantius percontaris et difficiliora proponis ac uelut
lenti bouis uitio deprehenso, cunctantis armos et re-
5 trorsum terga cedentia stimulis pertinacioribus fodis.
Vnde consequenter tibi et illud continuo cognoscendum
est, quod etiam si, depressa saltem ceruice, iugi quod
superponis onus mouere possemus, nusquam tamen con-
citus adest nobis dicendi cursus, nulla copia in apertos
10 patentesque campos a fluentioris facultate orationis
effundi, et in latum distenta spatia rapidioribus cursibus
superare. Ideo ergo patere nos, si forte uel tardis ualue-
rimus eo quo uocas passibus peruenire.

2. Requiris a nobis quomodo intellegatur illud quod
scriptum est in Genesi de Patriarcha Iuda, quod Israhel
pater eius, dum singulis filiorum quae praeuidebat
euentura praedicit, de isto ait inter cetera : *Alligans ad*
5 *uitem pullum suum et ad palmitem uitis pullum asinae*
suae, quod tu scripsisti : Et ad cilicium pullum asinae
suae, quod in Graeco ita est : καὶ τῇ ἔλικι τὸν πῶλον τῆς ὄνου
αὐτοῦ. Ἐλικα autem dicunt Graeci non tam palmitem (quo-
modo habent nostra exemplaria) quam illos quasi unci-
10 nulos uel cincinnos palmitis, quibus succrescens palmes
ipse innectere et suspendere solet uel ramis arboris uel
palis uel quibuscumque illis innititur adminiculis, quos
capreolos, ut arbitror, appellant agricolae ; cuius nexibus
tutus et sine lapsus periculo uel grauatur fructibus
15 palmes uel uaga proceritate distenditur. Arbitror ergo

RÉPONSE AU PRÊTRE PAULIN
SUR LES BÉNÉDICTIONS DE JUDA.

1. Je m'excuse d'autant plus auprès de toi et m'affirme
moins capable de répondre à ce dont tu t'informes, que
ta demande est plus instante, et plus difficile ce que tu
proposes, et que, découvrant le vice du bœuf paresseux,
tu perces d'aiguillons plus tenaces les flancs de celui qui
hésite et le dos de celui qui recule. Ainsi donc, sache bien,
et sur-le-champ, que, même si nous sommes capables,
au moins la nuque basse, de porter le poids du joug que
tu nous imposes, jamais pourtant le débit de la parole
ne sera rapide ; nous n'avons nul pouvoir de répandre
sur les champs largement découverts la facilité d'un dis-
cours plus coulant, ni de franchir les vastes espaces avec
l'aisance d'une course plus rapide. C'est pourquoi sup-
porte-nous ; peut-être que, au moins à pas lents, nous
serons capables de parvenir là où tu nous appelles.

2. Tu nous demandes comment comprendre ce qui
est écrit du Patriarche Juda dans la Genèse, à savoir
qu'Israël, son père, prédisant à chacun de ses fils les évé-
nements futurs qu'il prévoyait, dit entre autres de celui-
ci : *Liant à la vigne son ânon et au pampre de vigne le*
petit de son ânesse ; ce que tu as écrit : *Et au cilice le petit*
de son ânesse. En grec ceci donne : *καὶ τῇ ἔλικι τὸν πῶλον*
τῆς ὄνου αὐτοῦ. Or les Grecs appellent ἔλικα non pas tant
le rameau — comme portent nos exemplaires — que ces
sortes de petits crochets ou vrilles du pampre, avec les-
quels celui-ci en croissant s'enlace et se suspend d'or-
dinaire soit aux branches d'arbre, soit aux pieux, soit
à ces supports, quels qu'ils soient, sur lesquels il s'appuie
et que les cultivateurs appellent, je crois, des *capreoli*.
Assuré par de tels nœuds, le pampre peut, sans risque
de choir, s'alourdir de fruits ou s'allonger en une crois-

quod hic ipse Graecus sermo in Latinis exemplaribus antiquitus positus est, ut et alia nonnulla, et per tempus ab scriptoribus non intelligentibus pro „helici” „cili-cium” dici putatum est.

3. Et in hoc quidem facile error interpretis emendatur ; sed non tam facile est etiam sensum intelligentiae ipsius inuenire, nisi totius capituli mentio fiat. Totius autem huius capituli tractatus amplius aliquid et lucidius inueniret, si ab initio ipsarum benedictionum sump-
5 sisset exordium. Quod utique et otii et temporis non parum quaerit, et, ut fidelius dicam, quod mentem Spi-ritu Sancto inluminatam deponit. Quantum ergo uel
10 mediocritas intelligentiae nostrae ualet uel tempus indulget uel hi sinunt, qui rescripta ad Orientem per-urguent, quanta res tanta pati potuit breuitate, pro eo amore quo confidere nos tibi de omnibus iubet, sine praeiudicio eorum qui melius aliquid sentire possunt, quid nobis de hoc interim capitulo uideatur, exprimimus.

4. Scio quamplurimos caput istud ita de Domino interpretari, ut nihil ad Patriarcham Iudam pertinere ex his quae dicuntur adfirmant, quia neque ut leo dor-misse usquam, neque ut catulus leonis ostenditur sus-
5 citatus, neque gentes in eo sperasse ullatenus proba-buntur. Sed cum dicit : *Non deficiet princeps ex Iuda neque dux de femore eius, donec ueniat is cui repositum est (regnum scilicet) et in ipso gentes sperabunt, quia*

4, 6. Gen. 49, 10

3, 10. qui rescripta ad Orientem perurguent : nous ne savons rien de ces écrits de Rufin destinés à l'Orient : c'est pourquoi les éditeurs ont corrigé *ad Origenem*, « écrits concernant Origène, d'Origène », si bien qu'il s'agirait des instances de ceux qui demandaient toujours à Rufin de nouvelles tra-
ductions des écrits d'Origène. De cette manière le sens est bon, mais cepen-
dant la correction me semble arbitraire, car grammaticalement la leçon des
manuscrits est inattaquable et la *unctura* : *ad Origenem* au sens de « concer-
nant Origène, d'Origène », résultant de la correction, semble étrangère à
l'*usus scribendi* de Rufin.

4. 1. Scio, etc. : AMBROISE (c. 4, 17), GRÉGOIRE D'ELVIRE (p. 66) affirment

sance indéfinie. Je pense donc qu'en cet endroit ce mot grec — comme quelques autres — a été autrefois introduit dans les exemplaires latins, et qu'avec le temps, les scribes ne le comprenant plus, on a estimé qu'il signifiait « cilice », au lieu de « vrille ».

3. Et certes, sur ce point, il est aisé de corriger l'erreur du traducteur ; mais il n'est pas si facile de découvrir le sens de ce qu'il veut dire, à moins de s'en rapporter à l'ensemble du chapitre. Un exposé sur l'ensemble de ce chapitre permettrait de découvrir quelque chose de plus vaste et de plus lumineux, à condition de partir du début de ces bénédictions. A la vérité, cela demande beaucoup de calme et de temps, et, pour parler davan-
tage selon la foi, cela exige un esprit illuminé par l'Esprit-Saint. Pour autant donc que la médiocrité de mon intel-
ligence en est capable, que le temps le permet et que l'autorisent ceux qui me réclament des réponses urgentes pour l'Orient, dans la mesure où un sujet aussi vaste peut s'accommoder d'un traitement succinct, à cause aussi de cet amour au nom duquel tu m'ordonnes de te faire confiance en tout, et sans préjudice de l'avis de ceux qui pourraient avoir une meilleure explication, nous allons dire ce qu'il nous semble actuellement de ce chapitre.

4. J'en sais plusieurs qui interprètent du Seigneur ce début, affirmant que rien de ce qui y est dit ne concerne le Patriarche Juda, sous prétexte que nulle part il n'existe de preuve qu'il ait jamais dormi comme un lion, qu'on l'ait montré éveillé comme le petit du lion, ni que les nations aient espéré en lui. Mais lorsqu'il est dit : *Le prince ne fera pas défaut à Juda, ni le chef issu de sa cuisse, jusqu'à ce que vienne celui à qui il — à savoir le royaume — a été réservé et les nations espéreront en lui*, parce que

que la bénédiction de Juda se rapporte non au patriarche mais au Christ ; mais les raisons qui, selon Rufin, étaient alléguées pour justifier cette inter-
prétation (*quia neque ut leo dormisse, etc.*) ne figurent en aucun de ces deux
textes, ni ailleurs à notre connaissance.

4, 6. Sed cum dicit, etc. : Rufin remarque que si nous voyons dans le Christ le Messie descendant de Juda indiqué au verset 10, nous ne pouvons pas en même temps le voir dans le patriarche ancêtre du Messie.

„donec ueniat is cui repositum est,” in quo gentes spera-
 10 bunt, manifeste de Christo dicitur, cogimur sine dubio
 alium intellegere esse quam Christum eum, de cuius
 semine dux non deficiet, donec Christus ueniat. Non
 enim conuenit illum Christum intellegi, de cuius semine
 dux non deficiet, donec Christus ueniat, qui utique dux
 15 in aduentu Christi defecit. Et hoc ipsum indicio fuit
 aduenisse eum, cui repositum est, id est Christum.
 Quia igitur omnimodo quaedam ad Christum quaedam
 referuntur ad Iudam, sicut in conplurimis ceteris, etiam
 in hoc capitulo sentiendum est, ut alterno intellectu
 20 expositio dirigatur, et interruptio historialis intelle-
 gentiae mystici sensus prodat archanum.

5. Ait ergo : *Iuda, te conlaudant fratres tui. Manus tuae
 super dorsum inimicorum tuorum.* Potest hoc uel ad ipsum
 Iudam uel ad eos qui ex ipso uidentur esse progeniti reges,
 referri : qui regnum gentis illius ministrantes, inimi-
 5 corum terga domuerunt. Sed et in Christo competenter
 accipitur, qui a fratribus suis, id est ab apostolis, quos
 ipse fratres in Euangelis nominauit, merito conlaudatur.
 Inimici uero eius, super quorum dorsa manus eius est,
 illi intelleguntur quos Pater promittit sub pedes se eius
 10 positurum dicens : *Sede a dextris meis, donec ponam*

5, 1. Gen. 49, 8 || 6. Cf. Matth. 28, 10 || 10. Ps. 109, 1

4, 17. *Quia igitur, etc.* : l'interprétation typologique que, dans les cha-
 pitres suivants, Rufin donne de la bénédiction de Juda tout entière semble
 en contradiction avec ce qui est dit ici : la bénédiction se rapporte tantôt à
 Juda, tantôt au Christ. Mais la contradiction n'est qu'apparente. Rufin veut
 seulement observer que, *du point de vue littéral*, la bénédiction vise tantôt le
 patriarche, tantôt le Messie, mais cela n'exclut pas que les points visant le
 patriarche puissent être interprétés typologiquement comme préfigurations
 du Christ. Ainsi toute la bénédiction est rapportée au Messie, tantôt avec une
 interprétation typologique, tantôt suivant uniquement la lettre du texte ; et
 la difficulté de rapporter quelques points particuliers, interprétés littérale-
 ment, à Juda et à sa tribu, fera comprendre qu'ici le texte sacré doit être
 rapporté au Messie non seulement *προπικῶς* mais *φυσικῶς*. Cf. le commentaire
 à 6, 21.

*jusqu'à ce que vienne celui à qui il a été réservé et en qui
 espéreront les nations* est manifestement dit du Christ,
 on est sans aucun doute obligé de voir un autre que le
 Christ dans celui à la semence duquel un chef ne fera
 pas défaut jusqu'à ce que vienne le Christ. Il ne convient
 pas, en effet, de voir le Christ dans celui à la semence
 duquel le chef ne fera pas défaut jusqu'à ce que vienne
 le Christ, ce chef qui assurément a fait défaut à l'avène-
 ment du Christ. Et cette absence même fut un indice
 de l'avènement de celui à qui le royaume a été réservé,
 à savoir le Christ. Puis donc que, de toute façon, cer-
 tains traits se rapportent au Christ et certains à Juda,
 comme il arrive en beaucoup d'autres textes, il faut
 penser que, dans ce chapitre aussi, l'explication s'oriente
 sur un second registre, et que, là où cesse le sens histo-
 rique, s'ouvre le secret du sens mystique.

5. Le texte dit donc : *Juda, toi, tes frères te loueront
 en cœur. Tes mains sur le dos de tes ennemis.* Cela s'ap-
 plique convenablement aussi au Christ, que ses frères,
 c'est-à-dire les Apôtres qu'il a lui-même appelés frères
 dans l'Évangile, célèbrent de concert à bon droit. Quant
 à ses ennemis, sur le dos desquels pèse sa main, ce sont
 ceux que le Père a promis de placer sous ses pieds, en
 disant : « Siège à ma droite, jusqu'à ce que je place tes

5, 2. *Potest, etc.* : pour l'interprétation littérale, cf. *Midrash* sur la Ge-
 nèse, p. 484 ; EUSÈBE, *Dém. Évang.* VIII, 1 (Heikel, p. 359) ; DIODORE,
 fr. 57 ; JÉRÔME, *Hebr. Quaest.* (CC 72, 53) ; THÉODORE (PG 80, 218). Là
 où Rufin, cavallèrement, rapporte le verset à Juda et aux rois ses descen-
 dants, les commentateurs susdits indiquent seulement, avec plus d'exacti-
 tude, les rois qui descendent de Juda, ou la position privilégiée de la tribu
 tout entière.

5, 5. *Sed et in Christo, etc.* : pour l'interprétation typologique, cf., entre
 autres, HIPPE, *Tr.*, ch. 25 ; fr. 17 s. ; AMBR. 4, 17 ; GRÉG. D'ELVIRE, p. 66 ;
 CYR. ALEX., PG 69, 352 ; EUS. VIII, 1, Heikel, p. 362.

5, 6. *a fratribus suis* : le rapport des frères de Juda avec les apôtres, d'après
 Matth. 12, 49, Jn 20, 17 et d'autres passages de l'Évangile, se trouve aussi
 dans HIPPE, *Tr.*, ch. 16 et dans EUS. VIII, 1, Heikel, p. 362. D'autres com-
 mentateurs ont vu représentés dans les frères de Juda les croyants (ORIGÈNE,
Ho. Jer. 9, 1 ; Grégoire d'Elvire) ou même tout le genre humain (Cyrille).

5, 10. *Sede, etc.* : le rapprochement avec Ps. 109, 1 se trouve aussi chez
 HIPPE, fr. 17, et chez Grégoire d'Elvire. Avec ces deux commentateurs, Rufin

inimicos tuos sub pedibus tuis. Sunt ergo inimici, donec increduli sunt et infideles, et ideo caeduntur in tergo, qui posteaquam conuersi fuerint, efficiuntur fratres et conlaudant eum, qui eos in adoptionem Patris uocatos, 15 sibi et coheredes fecit et fratres. Bene autem terga inimicorum caedi dixit a Christo : omnes enim qui adorabant idola, terga dabant Deo, sicut et per prophetam Dominus exprobat dicens quia : Conuerterunt ad me dorsa sua et non faciem. Haec ergo dorsa caedit, ut conuersi ali- 20 quando terga dent idolis et faciem erigant ad Deum et faciant hoc quod in consequentibus scriptum est : Et adorent te filii patris tui. Tunc enim eum adorant, cum filii Patris fuerint effecti et spiritum adoptionis acceperint, in quo clamant : Abba pater. Nemo enim 25 dicit Dominum Iesum Christum nisi in Spiritu Sancto. Iste sermo paulo durius refertur ad Iudam, nisi abusiue dicamus adoratos esse quasi reges a fratribus suis, id est a ceteris contribulibus, filios Iuda.

6. *Catulus leonis Iuda : de germine filius meus ascendisti : recubans dormisti sicut leo et sicut catulus leonis : quis suscitabit eum ?* In his uersiculis non iam concludimur sed pene excludimur. Nam catulum leonis si 5 ponamus Iudam dici posse pro uirtute bellandi, quomodo exponetur quod de germine filius dicitur ascendisse ? Germen autem hic in Graeco βλαστὸν dicit, quod magis uel uirgultum uel ramus rectius interpretatur, qui uel de radice pullulare uel de ipso robore arboris solet. Ex

5, 13. Cf. Rom. 8, 15-17 || 18. Jér. 2, 27 || 22. Gen. 49, 8 || 23. Cf. Rom. 8, 15-16 || 24. Cf. I Cor. 12, 3
6, 1. Gen. 49, 9

s'accorde pour rapporter les ennemis de Juda aux non-croyants, tandis que chez Origène, chez Eusèbe et dans le *Traité* d'Hipp. ils sont la figure des puissances infernales vaincues par le Christ. Dans Hipp., *Cat.*, ils représentent des Juifs persécuteurs de l'Église.

5, 26. *Iste sermo*, etc. : pour cette interprétation littérale, que Rufin considère comme forcée, cf. JÉRÔME, CC 72, 53.

5, 28. *Iuda* : ici et 11, 64 nous trouvons cette forme de génitif.

ennemis sous tes pieds. » Ce sont donc des ennemis tant qu'ils sont incrédules et infidèles, aussi sont-ils frappés sur le dos ; mais, une fois convertis, ils deviennent des frères et célèbrent de concert celui qui, les ayant appelés à l'adoption du Père, a fait d'eux ses cohéritiers et ses frères. On dit bien que ce sont les échines des ennemis qui sont frappées par le Christ ; car tous ceux qui adoraient les idoles, offraient le dos à Dieu, comme, par la bouche du prophète, le Seigneur le leur reproche : « Ils ont tourné vers moi leur dos et non leur face. » Il frappe donc ces dos, pour que, s'étant enfin convertis, ils offrent le dos aux idoles et élèvent leur face vers Dieu, pour accomplir ce qui est écrit ensuite : « Et qu'ils t'adorent, les fils de ton père ». Ils l'adorent en effet lorsqu'ils sont devenus fils du Père et ont reçu l'esprit d'adoption qui les fait crier : « Abba, père ». Nul, en effet, ne dit « Seigneur Jésus Christ », si ce n'est dans l'Esprit-Saint. Il est un peu plus difficile d'appliquer cette parole à Juda, à moins qu'on ne dise, de manière abusive, que les fils de Juda ont été adorés comme rois par leurs frères, c'est-à-dire par les autres membres de la tribu.

6. *Un jeune lion, Juda : du germe, mon fils, tu es monté ; en te couchant, tu as dormi comme un lion et comme un petit du lion : qui le réveillera ?* En ces versets, nous n'arrivons pas à une conclusion, mais presque à une exclusion. Car si nous admettons que Juda peut être dit « jeune lion » en raison de sa vaillance à la guerre, comment expliquera-t-on que le fils soit dit « être monté du germe » ? Or ce germe se dit ici en grec *blaston*, qu'on traduit plutôt plus correctement par « jeune pousse » ou « branche », qui d'ordinaire pousse en abondance soit de la racine, soit du tronc même de l'arbre. De quelle jeune

6, 3. *In his uersiculis*, etc. : Rufin ne tient pas assez compte de la manière de parler par images de Gen. 49, 9 et, pour cette raison, il voit de graves difficultés à l'interprétation littérale (les mêmes que, au chapitre 4, il avait notées comme signalées par d'autres) qui rapportait le verset à la force de la tribu de Juda et à sa sécurité dans la possession de ses biens, de telle sorte que personne n'osait la provoquer à la lutte (cf. *Midrash*, p. 484 ; EUSÈBE VIII, 1, Heikel, p. 359 ; DIODORE, fr. 57 ; THÉODORE, PG 80, 218).

10 quo ergo uirgulto uel ex quo ramo Iudas ascendisse
dicetur? uel quomodo recumbens dormisse ut leo et ut
catulus leonis, ita ut quaeratur quis eum suscitet?
Nisi si forte aliqui, uim faciens, uelit ita adseuerare: ex
germine processisse Iudam, id est, ut superius diximus,
15 uel ex uirgulto uel ex ramo, quod de ipsa patris forti-
tudine et uirtute significet; quique uirtutis confidentia
recubet et quiescat, ut leo et ut catulus leonis; nec eum
ausus sit aliquis suscitare, dum pro magnitudine uirium
et potentia bellorum suscitare eum nullus audet ad
20 proelia. Sed multo conuenientius aptabitur huic loco
mystica expositio, in qua catulus leonis, Christus, non
solum τροπικῶς uerum etiam φυσικῶς designatur. Nam
Physiologus de catulo leonis haec scribit, quod cum natus
fuerit, tribus diebus ac tribus noctibus dormiat; tum
25 deinde patris fremitu uel mugitu tamquam tremefactus
cubilis locus suscitetur catulum dormientem. Iste ergo
catulus ascendit ex germine: ex Virgine enim natus est:
non ex semine sed ex germine: absque coitu enim uiri
et absque semine naturali nascitur Christus, uelut uir-
30 gultum siue ramus, in quo manifestissime et ueritas
carnis adsumptae ex Virgine declaratur et in sacrosancto
germine contagio humani et carnalis seminis excusatur.

Recumbens dormisti sicut leo et sicut catulus leonis.
Manifeste recubuisse et dormisse dictum de passione
35 mortis ostenditur. Sed uideamus quare ut leo et ut catulus
leonis dormit. De catuli quidem somno iam superius

6, 23. Cf. Physiolog. 5-6, éd. Sbordone || 33. Gen. 49, 9

6, 21. non solum, etc.: selon Rufin le rapport de Gen. 49, 9 au Christ ne s'obtient pas par procédé typologique (τροπικῶς), mais dérive proprement du sens premier et naturel (φυσικῶς) du passage. Pour cette interprétation, cf. tous les commentaires cités dans la note à 5, 5.

6, 22. Nam Physiologus: la référence au Physiologus ne paraît pas dans les autres commentaires.

6, 27. ex germine: tous les commentateurs ont rapporté cette expression à la naissance du Christ de la Vierge, même s'ils n'ont pas relevé, comme

pousse ou de quelle branche dira-t-on en effet que Juda soit monté? Ou comment dira-t-on que, s'étant couché, il a dormi comme un lion et comme un petit du lion, en sorte qu'on demande qui le réveillera? A moins qu'il se trouve quelqu'un qui, faisant violence au texte, veuille sérieusement assurer ceci: Juda procède du germe, en d'autres termes, comme on l'a dit plus haut, d'une jeune pousse, ou d'une branche, ce qui signifierait de la force et de la vaillance même de son père; confiant dans cette vaillance, il se couche et se repose, comme un lion et comme un petit du lion; nul n'oserait le réveiller, puisque, en raison de la grandeur de ses forces et de sa puissance à la guerre, nul n'osera le réveiller pour le combat. Mais, d'une façon beaucoup plus pertinente, conviendra à ce passage une explication mystique, selon laquelle le jeune lion, le Christ, est désigné non seulement tropikôs (symboliquement) mais même fisikôs (littéralement). Car, à propos du petit du lion, le Physiologus écrit que, lorsqu'il est né, il dort trois jours et trois nuits; puis, l'antré de sa couche, ébranlée pour ainsi dire par le grondement et le rugissement du père, éveille le petit qui dormait. Ce petit monte donc du germe; car il est né de la Vierge; non d'une semence mais du germe: c'est en effet sans commerce d'homme et sans semence naturelle que le Christ est né, comme une jeune pousse ou une branche; en cela se manifeste très évidemment la vérité de la chair qu'il a assumée de la Vierge, et l'éminente sainteté du germe dispensé du contact de la semence humaine et charnelle.

Te couchant, tu as dormi comme un lion et comme un petit du lion. Il est évident que s'être couché et avoir dormi sont dits de la passion de la mort. Mais voyons pourquoi il dort comme un lion et comme un petit du lion. Du sommeil du lionceau, on a déjà dit plus haut

Rufin, le contraste entre *semen* et *germen*. De son côté, Rufin a négligé de citer explicitement Is. 11, 1, qui est dans presque tous les autres commentaires.

6, 34. Manifesto, etc.: le rapport du sommeil du lionceau avec la mort du Christ est général dans tous les commentaires.

dictum est quod ualde conuenienter aptatur in Christo, qui tribus diebus et tribus noctibus in corde terrae sepultus, somnum mortis inpleuit. Vt leo autem hoc modo
 40 debere intellegi arbitror : mors Christi oppressio et triumphus daemonum fuit : omnem namque praedam, quam leo ille contrarius inuaserat, prostrato homine et deiecto, hic leo noster eripuit. Denique rediens ab inferis et ascendens in altum captiuam duxit captiuitatem. Hoc
 45 ergo modo et in somno suo leo fuit uincens omnia et debellans, et destruxit eum qui habebat mortis imperium ; et uelut catulus leonis, die tertia suscitatur.

Quis suscitabit eum ? Recte quasi inquirentis prophetae personam, quae suscitetur Christum, sermo significat,
 50 quia apostolus quidem dicit quia : *Deus illum suscitauit a mortuis ;* et : *Qui suscitauit Christum a mortuis, suscitabit et mortalia corpora uestra propter inhabitantem spiritum eius in uobis.* Et iterum ipse Christus dicit in Euangeliiis : *Soluite templum hoc, et ego in tribus diebus*
 55 *suscitabo illud : hoc autem dicebat de templo corporis sui.* Quia ergo et ipse se dicit suscitare templum suum et Deus illum dicitur suscitasse, recte propheta stupore tantae Patris et Filii unitatis atque indiscretionis adtonitus dicit : *Quis suscitabit eum ?*

6, 42. Cf. I Pierre 5, 8 || 44. Cf. Éphés. 4, 8 (Ps. 67, 19) || 46. Cf. Hébr. 2, 14 || 48. Gen. 49, 9 || 50. Rom. 4, 24 || 51. Rom. 8, 11 || 54. Jn 2, 19-21 || 59. Gen. 49, 9

6, 44. Hoc ergo, etc. : ici Rufin dépend étroitement d'ORIGÈNE, *Ho. Num.* 17, 6.

6, 48. Recte, etc. : au temps de la lutte contre les Ariens, l'interprétation du verset fut adaptée aux termes de la querelle : ainsi, tandis que dans le traité d'Hippolyte la mention du lion et du lionceau se rapporte à la distinction entre les deux Personnes divines, HILAIRE (*In Ps.* 131, 8, *PL* 9, 733), Ambroise, Grégoire d'Elvire insistent surtout sur l'unité de nature des deux Personnes. Quant au *Quis suscitabit eum ?*, le traité d'Hippolyte, Eusèbe, Grégoire d'Elvire et ORIGÈNE dans *Co. Cant.* II (Baehrens, p. 162) le rapportent au Père ; mais pour Ambroise, qui ici suit HIPPOLYTE, fr. 20, c'est le Fils qui se ressuscite lui-même (signe de la publication tardive d'Hipp. *Cat.* ?) et cette interprétation (diversement appuyée sur Jn 2, 19 et 10, 18) apparaît d'une manière systématique chez les commentateurs successifs (Cy-

qu'il va très bien au Christ qui, enseveli trois jours et trois nuits au sein de la terre, a satisfait au sommeil de la mort. Mais « comme un lion » doit s'entendre, à mon sens, de la façon suivante : la mort du Christ a été une répression des démons et un triomphe sur eux. Car toute proie que ce fameux lion adverse avait ravie, l'homme une fois terrassé et déchu, notre lion, celui dont il est ici question, la lui arracha. En effet, revenant des enfers et montant dans les hauteurs, il emmena captive la captivité. De cette manière donc et dans son sommeil, le lion fut vainqueur et dompteur de toute chose, et il détruisit celui qui détenait l'empire de la mort ; et, comme le petit du lion, le troisième jour, il s'éveille.

Qui le réveillera ? Bien à point, cette parole, sous forme d'interrogation du prophète, désigne la personne qui éveillera le Christ, puisque l'Apôtre dit lui-même : « Dieu l'a ressuscité des morts » ; et : « Celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts, ressuscitera aussi vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous. » Et de nouveau le Christ lui-même dit dans les Évangiles : « Détruisez ce temple et en trois jours je le relèverai : il disait cela du temple de son corps. » Ainsi, il dit lui-même qu'il relèvera son temple et Dieu, est-il dit, l'a ressuscité : c'est bien à propos que le prophète, frappé de stupeur devant une si indissoluble unité du Père et du Fils, dit : *Qui le réveillera ?*

rille, Théodoret, JEAN CHRYSOSTOME, *PG* 54, 574), pour autant que, de l'autre, on aurait pu inférer l'infériorité du Fils par rapport au Père. Quant à Rufin, il mêle pour ainsi dire les deux interprétations et du fait que, dans l'Écriture, tantôt il est dit que le Père a ressuscité le Fils, tantôt au contraire c'est le Fils qui déclare pouvoir se ressusciter lui-même, il déduit l'union très étroite qui lie les deux Personnes. Pour ce raisonnement, Rufin s'accorde avec ORIGÈNE (*Ho. Num.* 17, 4), quelquefois jusque dans l'expression. Étant donné que la traduction par Rufin de l'œuvre d'Origène est postérieure au *De benedictionibus* (nous ne possédons pas le texte grec de l'homélie d'Origène), on pourrait même penser à une interpolation de Rufin dans le texte grec, mais ici manque justement la conclusion que nous lisons chez Rufin, c'est-à-dire la mention de l'*unitas* et de l'*indiscretio* reliant le Père et le Fils. Une telle omission ne peut s'expliquer si l'on admet l'interpolation de Rufin dans le texte d'Origène : pour cette raison, je suis d'avis qu'ici Rufin s'est tenu étroitement au modèle origénien, forçant seulement les conclusions d'après les termes de la polémique anti-arienne.

Rufin d'Aquilée.

7. *Non deficiet princeps ex Iuda neque dux de femoribus eius, usquequo ueniant ea quae reposita sunt ei* (uel, ut in aliis exemplaribus habetur : *ueniat is cui repositum est*), *et ipse erit expectatio gentium*. Hic locus manifeste
 5 refertur ad Iudam : constat enim usque ad natiuitatem Christi non defecisse principes ex genere Iudae nec duces de femoribus eius, usque ad Herodem regem, qui secundum fidem historiae quam Iosephus scribit, alienigena fuisse et per ambitionem in regnum Iudaeorum dicitur
 10 irrepsisse. Statim ergo ut hoc factum est et ut defecit dux de femoribus Iudae, aduenit ille cui erat regnum repositum, in quo quomodo gentes sperent, Euangelii fides et ecclesiarum edocet propagatio. Reposita autem dicuntur ea quae opportuno tempore proferenda sunt,
 15 sicut et Christus in fine saeculorum aduenisse dicitur, cum dicit apostolus : *Ecce nunc tempus acceptum*, scilicet ad salutem gentibus conferendam. Si uero quis in omnibus cupiat cursum utriusque expositionis aptare, potest extorquere fortassis ut etiam de Christo haec hoc modo
 20 uideantur intellegi quia : *Non deficiet princeps ex Iuda* :

7, 1. Gen. 49, 10 || 8. Cf. Flav. Jos., *Antiquit.* XIV, passim || 16. II Cor. 6, 2 || 20. Gen. 49, 10

7, 2. *ea quae reposita sunt*, etc. : les deux leçons que donne ici Rufin remontent au texte des Septante : $\delta\ \acute{\alpha}\pi\acute{o}\kappa\epsilon\iota\tau\alpha\iota$ et $\tau\grave{\alpha}\ \acute{\alpha}\pi\omicron\zeta\iota\sigma\mu\epsilon\nu\alpha\ \alpha\upsilon\tau\omicron\upsilon$ et elles sont toutes les deux très employées : au point que les mêmes auteurs adoptent indifféremment l'une ou l'autre : cf. POSNANSKI, *Shiloh*, p. 21 s.

7, 4. *Hic locus*, etc. : ici Rufin rejoint tout ce qu'il avait dit en 4, 1 s., combattant ceux qui soutenaient que la bénédiction de Juda ne se rapportait nullement au patriarche ; mais je ne sais pas jusqu'à quel point sa polémique est touchée au vif, du fait que même ceux qui n'iaient la référence à Juda dans les versets précédents ne pouvaient pas ne pas l'accepter pour le verset 10, puisque ici le Messie est dit explicitement le descendant du patriarche. Rufin, qui cherche à ne pas isoler l'interprétation d'un passage du contexte, ne voit pas comment on peut exclure la référence à Juda dans les versets 8-9 et l'admettre ensuite pour le verset 10 ; mais les commentateurs anciens étaient rarement sensibles à ces préoccupations. D'autre part, si Rufin distingue en théorie l'interprétation littérale de l'interprétation typologique, en pratique il tend à trop réduire celle-là au bénéfice de celle-ci, si bien que, comme on l'a vu, il n'accepte que difficilement l'application des versets 8-9 au patriarche : cf. la note à 7, 17.

7. *Le prince ne fera pas défaut à Juda, ni le chef issu de ses cuisses, jusqu'à ce que vienne ce qui lui a été réservé* (ou, selon ce que portent d'autres exemplaires : *jusqu'à ce que vienne celui à qui il a été réservé*), *et il sera l'attente des nations*. Ce passage se rapporte évidemment à Juda ; on sait en effet que, jusqu'à la naissance du Christ, les princes de la race de Juda n'ont pas manqué, ni les chefs issus de ses reins, jusqu'au roi Hérode qui, si l'on en croit l'histoire écrite par Josèphe, a été un étranger et aurait, est-il dit, usurpé le royaume des Juifs par ambition. Aussitôt donc que ce fut fait et que manqua le chef issu des reins de Juda, apparut celui à qui le royaume avait été réservé ; et comment les nations espèrent en lui, la foi des évangiles et la propagation des églises le font savoir. On dit « réservées » les choses qui doivent être publiées en temps opportun, comme le Christ lui-même est dit apparaître à la fin des siècles, selon la parole de l'Apôtre : « Voici maintenant le temps favorable », à savoir : pour donner le salut aux nations. Si pourtant quelqu'un désire en tous points faire coïncider les cours de l'un et l'autre exposé, il peut éventuellement, en forçant les choses, obtenir que, de la manière suivante, ces choses semblent s'entendre aussi du Christ, car : *Le prince ne fera pas défaut à Juda*, ce sont ceux qui

7, 5. *constat enim*, etc. : pour l'interprétation messianique de ce passage, cf. tout ce qui a été dit dans l'Introduction, p. 11 s. Pour une documentation plus complète, cf. POSNANSKI, *Shiloh*, p. 32 s. La référence à Hérode se trouve chez EUSÈBE DE CÉSARÉE, *loc. cit.* ORIGÈNE (*De Princ.* IV, 1, 3) rappelle que les Juifs, dans la polémique avec les chrétiens, contestaient qu'eût fait défaut, avec la perte de leur indépendance, le chef descendant de Juda ; ils le voyaient dans leur patriarche, chef religieux reconnu par les Romains.

7, 17. *Si uero quis*, etc. : cette interprétation eschatologique, Rufin la reprend et la développe à partir d'HEPPOLYTE, fr. 21. De cette manière, il maintient la distinction entre l'interprétation littérale et l'interprétation typologique : selon la première, Juda est le patriarche dont les descendants domineront en Israël jusqu'à la venue du Messie ; selon l'autre, qui identifie constamment Juda avec le Christ, le patriarche est encore ici la figure du Messie, de qui descendront les chefs du peuple chrétien jusqu'à la parousie finale. On évite ainsi la confusion entre l'interprétation littérale et l'interprétation typologique, que Rufin blâme en 4, 1 s. et à laquelle il fait allusion en 7, 4.

id est, hi qui post resurrectionem eius ecclesiarum principes ordinantur; et : *Dux de femoribus eius* : duces quoque populi Christianorum de femoribus Christi. Hoc modo exponet. Membra Christi esse dicit apostolus
 25 fidelium populum, sine dubio spiritaliter intellegenda : possunt ergo et femora eius spiritaliter intellecta indicare eos, qui pro firmitate et constantia fortitudinis omne corpus ecclesiae sustentare uidentur et ferre; uel quia
 30 figuraliter dici, apud nos autem qui seminat, uerbum seminat, poterunt ergo hi, qui ministerium uerbi ecclesiae exhibent, de Christi femoribus intellegi duces. *Vsquequo ueniant quae reposita sunt ei* : uidebitur ita posse intellegi quod usque ad consummationem saeculi non deerunt
 35 isti duces, donec ueniant ea quae reposita sunt, quae praeparauit Deus his qui diligunt eum. *Et ipse erit expectatio gentium* : in die scilicet iudicii, cum omnes gentes et populi Christum iudicem in pauore cordis et tremore conscientiae expectabunt.

8. *Alligans ad uitem pullum suum et ad palmitem pullum asinae suae.* Hoc de Christo et proprie et singulariter dicitur : ipse enim alligauit ad uitem pullum suum, qui dixit : *Ego sum uitis uera.* Ad hanc ergo uitem et
 5 pullum suum alligat et asinae suae pullum. Pullus suus est ex gentibus populus, cui utique numquam adhuc

7, 22. Gen. 49, 10 || 24. Cf. I Cor. 12, 27 || 30. Cf. Mc 4, 14 || 32. Gen. 49, 10 || 36. Gen. 49, 10

8, 1. Gen. 49, 11 || 4. Jn 15, 1 || 5. Cf. Lc 19, 30

7, 29. *humani seminis*, etc. : pour ce sens de *femur*, cf. CYPRIEN, *Test.* I, 8; JÉRÔME, dans *CC* 72, 49.

8, 2. *proprie et singulariter* : par ces mots, Rufin veut signaler que l'application au Christ vient ici de la lettre même du texte; ils équivalent au *ουσιασμός* de 6, 22.

8, 2. *Hoc de Christo*, etc. : pour l'interprétation messianique de la première partie du verset 11, cf. EUSÈBE, *Dém. Évang.* VIII, 1 (Heikel, p. 365); JÉRÔME (*CC* 72, 53), DIODORE, fr. 57; THÉODORE DE MOPSUESTE (*PG* 66, 645); HIPPOLYTE, *Tr.* c. 18; fr. 22 et 23; AMBROISE, c. 4, 22; GRÉGOIRE

sont ordonnés princes des églises après sa résurrection; et : *le chef issu de ses cuisses* : ce sont aussi les chefs du peuple des chrétiens qui sont issus des cuisses du Christ. On expliquera de la manière suivante : les membres du Christ sont, dit l'Apôtre, le peuple des fidèles, ce qu'il faut sans aucun doute entendre au sens spirituel. Ses cuisses, entendues aussi au sens spirituel, peuvent donc désigner ceux qui, en raison de la fermeté et de la constance de leur force, semblent soutenir et porter tout le corps de l'Église; ou bien, parce que d'ordinaire on fait allusion à la semence humaine quand, au sens figuré, on parle des cuisses, et que chez nous celui qui sème, sème la parole, on peut donc entendre, par les chefs issus des cuisses du Christ, ceux qui exercent dans l'Église le ministère de la parole. *Jusqu'à ce que vienne ce qui lui a été réservé* : il semblera qu'on puisse comprendre que ces chefs ne feront pas défaut jusqu'à la consommation du siècle, jusqu'à ce que viennent les choses qui ont été réservées, que Dieu a préparées pour ceux qui l'aiment. *Et lui-même sera l'attente des nations* : c'est-à-dire au jour du jugement, quand toutes les nations et tous les peuples attendront le Christ Juge, dans la crainte du cœur et le tremblement de la conscience.

8. *Liant à la vigne son ânon et au pampre le petit de son ânesse.* En termes propres et de façon singulière, cela est dit du Christ; celui-là en effet a lié à la vigne son ânon, qui a dit : « Je suis la vigne véritable. » C'est donc à cette vigne qu'il lie et son ânon et le petit de son ânesse. Son ânon est le peuple des nations, à qui

D'ELVIRE, p. 70; CYRILLE D'ALEXANDRIE, *PG* 69, 356; JEAN CHRYSOSTOME, *PG* 54, 754; THÉODORE, *PG* 80, 220. Diodore et Théodore de Mopsueste, suivant les critères de leur interprétation, ont vu ici l'application à l'ânon sur lequel Jésus entra dans Jérusalem; d'autres, auxquels fait allusion Diodore, suivi par PROCOPE (*PG* 87, 499), ont appliqué ce passage à l'action éducatrice du Christ, qui apprivoisa les farouches Gentils; le plus grand nombre, avec des divergences notables cependant dans les détails, l'ont appliqué à la vocation des Gentils et des Hébreux. Cette interprétation, qui se fonde sur *Jn* 15, 1, est suivie également par Rufin.

8, 5. *Pullus suus* : l'ânon est interprété également comme figure des Gentils chez Hippolyte, *Cat.*, Grégoire d'Elvire, Cyrille et Jérôme.

legis onus fuerat inpositum et supra quem nemo, nisi ipse primus, insederat. Pullus uero asinae suae hi qui ex priore populo, qui nunc in figura asinae nominatur, 10 electi sunt ad salutem, de quibus propheta dicit : Si fuerint filii Israhel sicut harena maris, reliquiae saluae fient. Abiecta ergo asina, quae onus legis in infidelitate portare maluit, pullus ex ipsa natus eligitur, id est, nouellus ex ueteri per fidem populus adsciscitur ac populo 15 ex gentibus sociatur. Vitis ergo Christus ex ea parte dicitur qua naturam suscepit humanam, ad quam Dei Verbum pullum suum alligat, id est, populum suum coniungit et sociat ei conuersationi, quam ipse exegit in carne, ut imitatione ipsius pullus qui ad ipsam alligatus 20 est, efficiatur cum illo et filius Dei coheres Christi.

Palmitem uero, de quo in initiis quid significaret exposuimus, intellegere possumus hoc modo. Fides quae in Christo est, et praesentis uitae regulam tenet et futurae spei fiduciam praestat. Vitis ergo illud uidetur 25 ostendere, quod Christi in carne positi gesta in ipso credentes et ipsi inhaerentes imitantur. Palmes uero, id est helix, qui non tam palmes quam illud intellegitur, quo palmes arbori connectitur et confirmatur a lapsu (quo adminiculo fretus uentos ac turbines contemnit et 30 respuit), futurorum bonorum indicat spem, quia fideles quique non solum in his quae gerunt sed et in his quae sperant et credunt futura, consummationem salutis expectant : in quo quasi ad quandam patientiae arborem spe uincti et confirmati, temptationum procellas ac 35 turbines ferunt. Quod de historiali Iuda interpretari nulla mihi ratio uidetur posse permittere, nisi si Iudaicis

8, 10. Rom. 9, 27 (Is. 10, 22. Os. 1, 10) || 20. Cf. Rom. 8, 17

8, 8. Pullus asinae : la même interprétation que chez Rufin apparaît chez Hippolyte, *Cat.*, Grégoire d'Elvire et Cyrille ; mais Jérôme la rapporte à *ecclesiam ex nationibus congregatam*.

certes jamais encore le fardeau de la loi n'avait été imposé et sur qui personne, sinon lui le premier, ne s'était assis. Quant au petit de son ânesse, ce sont ceux qui, issus du premier peuple, ici désigné sous la figure de l'ânesse, ont été élus pour le salut et dont le prophète dit : « Quand les fils d'Israël seraient comme le sable de la mer, le reste sera sauvé. » Une fois rejetée l'ânesse qui a préféré porter le joug de la loi dans l'infidélité, le petit, né d'elle, est donc élu, c'est-à-dire qu'un peuple nouveau, sorti de l'ancien par la foi, est adopté et associé au peuple des nations. Donc le Christ est dit vigne, du fait qu'il a reçu la nature humaine, à laquelle le Verbe de Dieu attache son ânon, c'est-à-dire conjoint son peuple et l'associe à ce genre de vie qu'il a mené dans la chair, afin que, en l'imitant, l'ânon qui y a été lié devienne avec lui fils de Dieu, cohéritier du Christ.

Quant au pampre, dont en commençant nous avons exposé ce qu'il signifiait, on peut l'entendre de la façon suivante. La foi qu'on met dans le Christ porte en soi une règle pour la vie présente et donne confiance dans l'espérance future. La vigne semble donc indiquer que ceux qui croient au Christ et s'attachent à lui imitent ce qu'il a fait quand il était dans la chair. Quant au pampre (ici *helix*, « vrille »), qui s'entend non pas tant du pampre que de ce par quoi le pampre s'attache à l'arbre et s'assure contre la chute (confiant dans ce petit support, il méprise et dédaigne vents et tourbillons), il désigne l'espérance des biens à venir ; car les fidèles, non seulement en ce qu'ils font, mais aussi en ce qu'ils espèrent et croient devoir être, attendent la consommation du salut ; ainsi, comme liés et assurés par l'espérance à l'arbre de la patience, ils supportent les orages et les tourbillons des tentations. Aucun motif ne me semble pouvoir autoriser à interpréter cela du Juda de l'his-

8, 15. Vitis ergo Christus : cette interprétation est dans presque tous les commentaires, mais Rufin la présente ainsi sous une forme originale, comme l'interprétation de *palmes* qui suit (l. 21).

8, 36. nisi si, etc. : nous trouvons cette interprétation juive attestée dans le *Midrash*, p. 498, et dans GENNADE, *PG* 85, 1660, qui lui préfère pourtant

fabulis adnuentes, putemus ita posse intellegi pro eo, quod dicunt partem tribus Iudae, quam in terrae hereditate suscepit, ita esse refertam uineis ut, tamquam
 40 nullo alterius generis existente uirgulto, tanta esse uitis copia uideatur, ut ne animal quidem alligandi ad aliud genus arboris detur facultas. Sed haec, ut diximus, Iudaica magis commenta uidebuntur : nobis autem mystica plus, etiam si sola sit, placeat expositio.

9. *Lauabit in uino stolam suam et in sanguine uuae amictum suum.* Videbuntur et haec, quantum ad historicam expositionem, agrum fertilem uitis, et ὑπερβολικῶς uini abundantiam significare. Sed nobiliorem sensum
 5 mystica producet expositio. Nam stola Christi quae lauatur in uino merito eius intellegitur ecclesia, quam ipse sibi mundauit sanguine suo, non habentem maculam aut rugam. *Non enim* — inquit apostolus — *argento uel auro redempti estis, sed pretioso sanguine unigeniti a*
 10 *Deo.* In huius ergo sanguinis uino, id est, lauacro regenerationis, a Christo lauatur ecclesia. Consepelimur enim illi per baptismum in morte et in sanguine ipsius, id est, in morte ipsius baptizamur. In sanguine autem uuae quomodo amictum suum lauet uidendum est. Amictus
 15 propinquior quaedam uel secretior corpori uestis uidetur esse quam stola. Hi ergo qui prius per lauacrum loti stola eius fuerant effecti, posteaquam ad sacramentum sanguinis uuae peruenerint, uelut interioris mysterii secretiorisque, participes amictus eius esse dicuntur.

8, 43. Cf. Tit. 1. 14

9, 1. Gen. 49, 11 || 6. Cf. Éphés. 5, 26-27 || 8. I Pierre 1, 18-19 || 10. Cf. Tite 3, 5 || 11. Cf. Rom. 6, 3-4

l'application au Messie. Dans l'un et l'autre texte, on parle également, en général, d'abondance de vignes.

9, 2. Videbuntur, etc. : cf. les textes cités dans la note précédente.

9, 5. Nam stola Christi, etc. : le verset 11 b, *lauabit*, etc. est rapporté généralement, par presque tous les commentateurs, à la passion du Christ ; Hippolyte, *Tr.*, suivi par Ambroise, rapporte à la passion seulement *in sanguine uuae amictum suum*, tandis qu'il voit en *lauabit in uino stolam suam*

toire, à moins qu'en admettant les contes juifs, nous ne pensions pouvoir l'entendre comme suit. On dit que la partie de la terre que la tribu de Juda a reçue en héritage regorge de vignes, comme si nulle autre espèce végétale n'existait. Leur abondance est telle qu'on n'a même pas la possibilité d'attacher un animal à une autre espèce d'arbre. Mais, comme nous l'avons dit, cela nous semble relever plutôt de l'imagination juive ; pour nous, l'explication mystique, même si elle restait seule, nous plairait davantage.

9. *Il lavera dans le vin sa robe et dans le sang de la grappe son vêtement.* Ces paroles aussi nous semblent, quant à l'exposé, signifier un champ fertile en vignes, et *hyperbolikôs* l'abondance du vin. Mais l'explication mystique donnera un sens plus noble. Car la robe du Christ, lavée dans le vin, s'interprète à bon droit de l'Église, qu'il a lui-même purifiée pour lui dans son sang et qui est sans tache ni ride. « Ce n'est pas en effet, dit l'Apôtre, par l'argent ni l'or que vous avez été rachetés, mais par le précieux sang du Fils unique de Dieu. » C'est donc dans le vin de ce sang, c'est-à-dire dans le bain de la régénération que le Christ lave l'Église. Nous sommes en effet ensevelis avec lui par le baptême dans sa mort et dans son sang, c'est-à-dire : nous sommes baptisés dans sa mort. Mais voyons comment il lavera son vêtement dans le sang de la grappe. Le vêtement nous semble être un habit plus intime, plus proche du corps que la robe. Ceux donc qui, d'abord lavés par le bain et devenus sa robe, sont parvenus au sacrement du sang de la grappe, comme à celui d'un mystère plus intérieur et plus secret, on peut dire qu'ils participent à son vête-

une préfiguration du baptême. La distinction entre *stola* et *amictus*, ainsi soulignée par Rufin, se trouve aussi chez Grégoire d'Elvire, pour qui la *stola* représente la chair du Christ et l'*amictus* les fidèles, et en outre, naturellement, chez Hippolyte et chez Ambroise.

9, 14. *Amictus propinquior*, etc. : cette distinction selon laquelle la *stola* représente tous les fidèles qui ont reçu le baptême, tandis que l'*amictus* représente seulement ceux qui par leur progrès sont arrivés à la connaissance des mystères de la foi, est tout à fait dans l'esprit d'Origène.

pacem, qui pergunt ad subueniendum his qui in necessitate sunt positi. Erunt manus Christi quae ad misericordiam extenduntur, quae auxilium indigentibus ferunt, quae inualidis ad adminiculum porriguntur. Sic erunt
 20 et oculi Christi qui scientiae lumen uniuerso corpori praestant, sicut in Euangelio scriptum est : *Lucerna corporis tui est oculus tuus*. Gratifici ergo sunt isti oculi : sermo enim scientiae sale conditus est, ut det gratiam audientibus. Non ergo pro hoc solum gratificus dicitur
 25 qui scientiae sermonem inferat, quod habet in se gratiam, sed et pro eo quod etiam audientes habere gratiam facit. *His enim — inquit — auditis, sapiens sapientior erit*. Gratifici ergo sunt oculi eius a uino, quia nihil est aquatum in uerbo scientiae nihil fluidum nihil frigidum : sed uinum
 30 quod lactificat cor hominis et quod infunditur uulneribus illius qui incidit in latrones, quo scilicet audientium uulnera peccatorum non solum olei lenitate mitigentur, uerum etiam uini austeritate purgentur. *Et quis est — inquit apostolus — qui me lactificat, nisi qui contris-*
 35 *tatur ex me ? Candidi dentes eius super lac*. Saepius de membrorum Christi ordine et ratione iam diximus et eadem frequentius in eisdem locis repetere absurdum uidetur. Dentes ergo eius candidi super lac erunt hi qui fortem et solidum uerbi Dei cibum mandere et com-
 40 minuere ad summam subtilitatem dentibus possunt, de quibus dicit apostolus in epistula ad Hebraeos : *Perfectorum autem est cibus solidus, qui pro possibilitate sumendi exercitatos habent sensus ad discretionem boni uel mali*. De imperfectis autem Corinthiis dicit : *Lac*

10, 21. Matth. 6, 22 || 23. Cf. Col. 4, 6 || 27. Prov. 1, 5 || 29. Cf. Ps. 103, 15 || 30. Cf. Le 10, 34 || 33. II Cor. 2, 2 || 35. Gen. 49, 12 || 42. Héb. 5, 14 || 44. I Cor. 3, 2

10, 42. Perfectorum, etc. : Héb. 5, 14 et I Cor. 3, 2 sont parmi les textes scripturaires préférés par Origène pour appuyer ses thèses distinguant divers degrés de perfection dans la société chrétienne, notamment entre *simplices*

nir à ceux qui se trouvent dans la nécessité. Il y aura les mains du Christ qui s'ouvrent pour la miséricorde, qui portent secours aux indigents, qui se tendent pour aider les malades. De même, il y aura aussi les yeux du Christ, qui apportent à tout le corps la lumière de la science, ainsi qu'il est écrit dans l'Évangile : « La lampe de ton corps, c'est ton œil. » Ces yeux sont donc rendus gracieux : une parole de science est en effet assaisonnée de sel, pour être agréable aux auditeurs. Celui qui proclame la parole de science n'est donc pas dit « rendu gracieux » uniquement parce qu'il a en soi la grâce, mais parce qu'il fait en sorte que ses auditeurs, eux aussi, aient la grâce. Car, *ayant entendu cela*, est-il dit, *le sage deviendra plus sage encore*. Ses yeux sont donc rendus gracieux par le vin, car rien n'est aqueux dans la parole de science, rien ne manque de corps, rien n'est froid ; mais c'est un vin qui réjouit le cœur de l'homme et qui est répandu sur les blessures de la victime des brigands ; ce qui veut dire que les blessures des auditeurs, leurs péchés, non seulement sont calmées par la douceur de l'huile, mais aussi purifiées par l'âpreté du vin. « Et qui est, dit l'Apôtre, celui qui me donne de la joie, sinon celui à qui j'aurai fait de la peine ? » *Ses dents sont plus blanches que le lait*. Assez souvent déjà nous avons parlé de l'organisation et de l'agencement des membres du Christ, aussi paraît-il absurde de rabâcher les mêmes choses sur les mêmes textes. Ainsi, ses dents plus blanches que le lait seront ceux qui peuvent mâcher la forte et solide nourriture de la parole de Dieu et la broyer jusqu'au fin du fin. C'est d'eux que l'Apôtre dit dans l'épître aux Hébreux : « Les parfaits, eux, ont la nourriture solide, ceux qui, par leur aptitude à se nourrir, ont le sens moral exercé au discernement du bien et du mal. » Et des imparfaits, il est dit en l'épître aux Corinthiens :

et *perfecti*. Cf. H. CROUZEL, *Origène et la connaissance mystique*, p. 172 s., et d'une manière plus générale, W. VÖLKER, *Das Vollkommenheitsideal des Origenes*, p. 77 s. Pour le jumelage chez ORIGÈNE de ces deux citations, cf. *De orat.*, 27, 5, *Ho. Leu.* 16, 2. La citation de I Cor. 3, 2 revient aussi chez AMBROISE 4, 25, dans un ordre d'idée un peu différent.

45 *uobis potum dedi, non escam : nondum enim poteratis.*
 Super eos ergo qui lacte aluntur dentes eius sunt candidi,
 id est : hi qui perfectum cibum capere possunt et come-
 dere, super illos sunt, qui tamquam paruuli adhuc lacte
 indigent. Denique et in lege ea animalia quae ruminant
 50 et sumptum cibum ad dentes denuo reuocant, quod
 subtiliter minutatum sustentationi corporis tradunt,
 munda esse animalia designantur. Aptissime sane etiam
 candidos dentes eius dicit. Omnes enim qui perfecti
 sunt et qui Scripturarum cibos dignis et competentibus
 55 interpretationibus explanantes, subtilem et minutum
 intellectum, qui spiritalis dicitur, ecclesiae corpori
 subministrant, candidi debent esse et puri atque ab
 omni macula liberi, ne forte dicatur eis : *Qui alios doces,*
te ipsum non doces.

11. Verum quoniam Scriptura diuina non solum sacra-
 mentorum debet scientiam continere, uerum etiam mores
 gestaque informare discentium (sic enim et Sapientia
 per Solomonem dicit : *Describe tibi haec dupliciter et*
 5 *tripliciter in corde tuo* ; et arca quae construebatur a
 Noe, bicamerata et tricamerata fieri iubetur), conemur
 et nos, posteaquam dupliciter ista, prout potuimus
 sentire, descripsimus, id est, secundum historiam et
 secundum mysticum intellectum, nunc in quantum
 10 recipere locus potest, etiam moralem in eo discutere
 sermonem, ut Scripturarum studiosi non solum quid

10, 49. Cf. Léu. 11, 3 || 58. Rom. 2, 21

11, 4. Prov. 22, 20 || 5. Cf. Gen. 6, 16

10, 52. *munda esse animalia* : pour l'interprétation des animaux purs et
 impurs, qui se trouve sous cette idée d'Origène, cf. ORIGÈNE, *Ho. Leu.* 7, 6.

10, 59. *non doces* : indiquons rapidement les principaux thèmes origé-
 niens contenus dans le développement qui se conclut ici : distinction des
 chrétiens en simples et parfaits ; impossibilité pour les simples de pénétrer
 au-delà de l'expression littérale de l'Écriture ; obligation qui incombe aux
 parfaits d'expliquer aux frères moins favorisés les mystères cachés sous la

« C'est du lait que je vous ai donné à boire, non une nour-
 riture solide ; vous ne pouviez encore la supporter. »
 Supérieur à ceux qui se nourrissent de lait, ses dents
 sont donc blanches, c'est-à-dire que ceux qui peuvent
 prendre et manger une nourriture solide sont supérieurs
 à ceux qui, tels des enfants, ont encore besoin de lait.
 C'est pourquoi, dans la Loi aussi, ces animaux qui
 ruminent et rappellent sous leurs dents la nourriture
 absorbée pour la livrer hâchée menu à la réfection du
 corps, sont appelés des animaux purs. C'est donc de la
 manière la plus congrue que ses dents sont dites blanches.
 Tous ceux qui sont parfaits, en effet, et qui, expliquant
 les mets des Écritures par des interprétations dignes et
 compétentes, en administrent au corps de l'Église l'intel-
 ligence subtile et fine, qui est dite spirituelle, doivent
 être blancs et purs et libres de toute tache, pour qu'on
 n'aille pas leur dire : « Toi qui enseignes aux autres,
 enseigne-toi à toi-même. »

11. Il est vrai que l'Écriture divine doit contenir
 la science des mystères ; il est vrai aussi qu'elle doit
 informer les habitudes et les actions de ceux qui l'ap-
 prennent — car ainsi dit la Sagesse par la bouche de
 Salomon : « Écris pour toi ces choses deux et trois fois
 dans ton cœur » ; et l'arche construite par Noé, on
 ordonne de la faire à deux et trois étages — ; efforçons-
 nous donc, nous aussi — après avoir, autant que nous
 pouvions les comprendre, disserté deux fois sur ces
 choses, selon l'histoire et selon le sens mystique — de
 discerner encore le sens moral, pour autant que le pas-
 sage s'y prête, afin que les fervents des Écritures soient
 instruits non seulement de ce qui a été fait chez les

lettre de la parole divine ; nécessité absolue pour le parfait de faire corres-
 pondre à une connaissance toujours plus profonde de l'Écriture un mode de
 vie toujours plus pur et immaculé : cf. là-dessus VÖLKER, *op. cit.*, p. 77 s.,
 145 s.

11, 4. *Describe, etc.* : soit *Prov.* 22, 20, soit *Gen.* 6, 16 sont des passages
 qu'aime particulièrement ORIGÈNE pour introduire la doctrine du triple sens
 de l'Écriture, à laquelle Rufin se tient rigoureusement, par ex. *De Princ.* IV,
 2, 4 ; *Ho. Gen.* 2, 6 ; *Ho. Num.* 1, 2 ; 9, 7 ; *Ho. Ier.* 21, 2, etc.

in aliis uel ab aliis gestum sit, sed etiam ipsi intra se quid gerere debeant, doceantur.

Iudas „confessio” interpretatur. Qui ergo uel peccata
 15 sua confessus paenitentiam gerit, uel Christum in perse-
 cutione coram hominibus confitetur, conlaudatur a
 fratribus suis : *Laetitia enim et gaudium est angelis in*
caelo super uno peccatore paenitentiam agente. Ab ipsis
 ergo, tamquam a fratribus (unius etenim Creatoris et
 20 Patris filii sunt et homines et angeli), conlaudatur. Verum
 is qui confitetur Dominum Iesum, quia in Spiritu Sancto
 confitetur, manus eius supra dorsum inimicorum efficiun-
 tur : qui enim ante exhibuerat membra sua seruire ini-
 quitati ad iniquitatem, nunc ea exhibens seruire iustitiae
 25 in sanctificatione, iam fugientium se inimicorum suorum,
 id est, daemonum, terga uexat et caedit. Sic enim
 pugnat, non quasi aerem caedens, sed daemones fugans :
 quique ob nimios profectus uelut Dei iam in se parti-
 cipium habens, etiam adorari dicitur a filiis patris sui.
 30 Filios patris sui quasi in morali loco possumus filios
 legis accipere, qui merito adorant et uenerantur eos
 qui scientiae et operum merito in Dei similitudinem
 profecerunt. Sicut enim Christus lux mundi est, ita et
 discipuli eius lux mundi sunt : sed ille per naturam,
 35 isti per gratiam. Et Moses deus esse dicitur Pharaonis.

Catulus leonis Iuda : ex germine fili mi ascendisti.
 Merito catulus leonis appellatur qui Christo concru-

11, 14. Cf. Matth. 10, 32 || 17. Lc 15, 10 || 21. Cf. I Cor. 12, 3 || 23. Cf. Rom. 6, 19 || 26. Cf. I Cor. 9, 26 || 33. Cf. Jn 8, 12 || 34. Cf. Matth. 5, 14 || 35. Cf. Ex. 7, 1 || 36. Gen. 49, 9 || 37. Cf. Gal. 2, 19. Col. 3, 1

11, 14. confessio : cf., pour cette étymologie, DE LAGARDE, *Onomastica sacra*, p. 226.

11, 28. uexat et caedit : ce concept apparaît de diverses manières dans les homélies d'Origène : cf. S. BERTENCOURT, *Doctrina ascetica Origenis*, Rome 1945. Nous avons vu qu'Hippolyte (*Traité*) et Eusèbe de Césarée, dans le commentaire à Gen. 49, 8, représentent le Christ en croix mettant en fuite les puissances infernales.

autres et par les autres, mais aussi de ce qu'ils doivent faire eux-mêmes dans leur for intérieur.

Juda s'interprète « confession ». Celui-là donc qui, ayant « confessé » ses péchés, fait pénitence, ou qui « confesse » le Christ devant les hommes en temps de persécution, est unanimement loué par ses frères : « Il y a en effet liesse et joie parmi les anges au ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence. » C'est donc par eux, tels des frères, qu'il est loué — hommes et anges sont en effet les fils d'un seul Créateur et Père. Il est vrai que celui qui confesse le Seigneur Jésus, parce que c'est dans l'Esprit-Saint qu'il le confesse, ses mains s'exercent sur le dos des ennemis ; car celui qui auparavant avait livré ses membres pour servir à l'injustice pour l'injustice, les livrant maintenant pour servir à la justice dans la sainteté, maltraite et frappe le dos de ses ennemis déjà en fuite, à savoir : les démons. C'est ainsi que combat, non comme quelqu'un qui frappe l'air, mais qui met en fuite ses ennemis, quiconque a déjà en lui-même, en raison de ses grands progrès, comme une participation de Dieu ; il est même dit adoré par les fils de son Père. « Les fils de son père », nous pouvons les entendre à peu près, au sens moral, des fils de la Loi qui, à bon droit, prient et vénèrent ceux qui, par le mérite de la science et des œuvres, ont progressé dans la ressemblance de Dieu. De même en effet que le Christ est la lumière du monde, de même ses disciples aussi sont la lumière du monde ; mais lui par nature, eux par grâce. Et Moïse est dit Dieu pour le Pharaon.

Un jeune lion, Juda ; du germe, mon fils, tu es monté.
 C'est à juste titre qu'on appelle « jeune lion » celui qui a été crucifié et est ressuscité avec le Christ, comme le

11, 32. scientiae et operum merito : écho de l'idée d'Origène selon laquelle la perfection s'atteint non seulement par la gnose mais aussi par les œuvres : cf. VÖLKER, *op. cit.*, p. 145 s.

11, 32. in Dei similitudinem profecerunt : conception très commune dans la tradition platonicienne, païenne et chrétienne : pour Origène cf., outre l'œuvre déjà citée de Völker, H. CROUZEL, *Théologie de l'image de Dieu chez Origène*, p. 217 s.

Rufin d'Aquilée.

cifixus est et conresurrexit, sicut et Paulus dicebat, qui et ipse merito in Iudam accipitur : confitebatur
 40 enim peccatum suum dicens : *Non sum dignus uocari apostolus, quia persecutus sum ecclesiam Dei.* Et iterum quod Christus est, esse dicit in se, cum ait : *Christo con-*
crucifixus sum : uiuo uero iam non ego : uiuit uero Christus
in me. Est ergo et catulus leonis qui et dormit cum
 45 Christo, dum mortuus est peccato, et resurrexit cum Christo, dum uiuit Deo.

Ex germine autem filius ascendit : sine dubio is, qui cum esset oleaster, insertus est in bonam oliuam, et agrestes ac feros mores naturae carnalis abiecit, per
 50 spiritum adoptionis in Christo uera uite permanens et fructum plurimum ex eius institutionibus adferens.

Iste talis et recumbens dormit ut leo : sapiens namque confidit ut leo, maxime cum potuerit confidenter dicere : *Omnia possum in eo qui me confortat.* Non terroribus
 55 non minis non ullis inlecebris excitatur, sed manet ei immobile propositum et mens fixa.

Nec deesse umquam princeps poterit ex Iuda et dux de femoribus eius : uere enim ille poterit principatum sui agere et dux esse probabilis, qui prius per confes-
 60 sionem et paenitentiam omnibus carnalibus uitiis, quibus prius agebatur, abscissis sibique subiectis, principatum sui gerit nec permittit in se uel iram uel ambitionem uel auaritiam uel libidinem gerere principatum. Sed dux ei erit de femoribus Iuda : id est, eius qui confessione emen-
 65 datus est et correctus, ne caecus caeco ducatum praebens, id est, animus adhuc uitiis obcaecatus caecum natura corpus regens, ambo in foueam cadant, donec ueniant ea quae reposita sunt ei, sicut et ille dixit quia : *Non*
sunt condignae passionis huius temporis ad futuram
 70 *gloriam, quae reuelabitur in nobis.* Aut certe ita tamdiu

11, 40. I Cor. 15, 9 || 42. Gal. 2, 19-20 || 45. Cf. Gal. 2, 19. Rom. 6, 10 || 48. Cf. Rom. 11, 17 || 49. Cf. Rom. 8, 15 || 52. Cf. Prov. 28, 1 ||

disait Paul, qui est lui-même tenu pour Juda à bon droit, car il confessait son péché : « Je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, puisque j'ai persécuté l'Église de Dieu. » Et par ailleurs, ce qu'est le Christ, Paul dit qu'il l'est en lui, en ces termes : « Je suis crucifié avec le Christ : je vis, mais non pas moi, c'est le Christ qui vit en moi. » Il est donc aussi un jeune lion, celui qui dort avec le Christ, puisqu'il est mort au péché, et qu'il est ressuscité avec le Christ, puisqu'il vit pour Dieu.

Et du germe le fils est monté ; il s'agit sans aucun doute de celui qui, lorsqu'il était olivier sauvage, a été greffé sur le bon olivier et a répudié les mœurs incultes et grossières de la nature charnelle, demeurant par l'esprit d'adoption dans le Christ, vigne véritable, et portant beaucoup de fruits grâce à ses institutions.

Tel qu'il est, il s'est couché et il dort comme un lion : car le sage a l'assurance du lion, surtout quand il peut dire avec confiance : « Je puis tout en celui qui me fortifie ». Nulle terreur, nulle menace, nulle séduction ne l'éveille, il demeure stable dans son propos et ferme dans son dessein.

Et jamais le prince ne pourra faire défaut en Juda ni le chef issu de ses cuisses. Celui-là, en effet, pourra vraiment exercer l'empire sur lui-même et en être le chef éprouvé, qui ayant d'abord par la confession et la pénitence extirpé tous les vices charnels, auxquels il se livrait auparavant, et se les étant soumis, exerce l'empire sur lui-même et ne permet pas qu'en lui la colère, l'ambition, l'avarice ou la sensualité exercent l'empire. Mais il aura un chef issu des cuisses de Juda ; cela est dit de celui qui s'est amendé et corrigé par la confession, crainte que, l'aveugle conduisant un aveugle — ce qui signifie un esprit encore aveuglé par les vices régissant un corps aveugle de nature —, tous deux tombent dans la fosse, jusqu'à ce que vienne ce qui lui est réservé, comme il l'a dit : « Les souffrances du temps présent sont sans proportion avec la gloire future qui se révélera en nous. »

54. Phil. 4, 13 || 65. Cf. Matth. 15, 14 || 67. Cf. Gen. 49, 10 || 68. Rom. 8, 18

principatum sui gerit unusquisque sanctorum et dux est uitae suae, donec ueniat illud, ut sit Deus omnia in omnibus : hoc enim in fine repositum est.

Et ipse erit expectatio gentium. Quoniam semel moralem locum persequi proposuimus, etiam gentes istas intra nos requirere debemus, quae expectationem habent huius tam emendati ex confessione perfectique sensus : et possumus gentes intra nos intellegere omnes animae nostrae motus, qui ferocius in nobis mouentur secundum primam aetatem, et quasi gentiliter agunt. His omnis emendationis spes est et expectatio, si sensus, qui est princeps et dux hominis, Christum confessus et ab eo inluminatus, actuum suorum gubernacula moderetur.

Alligans ad uitem pullum suum et ad palmitem pullum asinae suae. Pullum hic ipsum sensum pro innouatione uitae intellegamus, qui alibi a Domino infans appellatur, cum dicit : *Nisi conuersi facti fueritis sicut infans, non introibitis in regna caelorum.* Cum ergo quis coniungit se Domino et efficitur unus spiritus cum ipso, alligat ad uitem pullum suum dicens : *Mihi autem adhaerere Deo bonum est, et ad palmitem pullum asinae suae.* Palmitem istum, id est, quem supra exposuimus helica, possumus subtilem et flexuosam scientiae sentire intellegentiam, cui pullus asinae, id est, animae sensus, adstrictus ipsam animam seruat a lapsu.

Lauabit in uino stolam suam et in sanguine uuae amictum suum. Sicut caro Verbi Dei perfectorum cibus est, ita et sanguis eius perfectorum est poculum. Qui ergo per Verbum Dei expurgantur et renouantur de die

11, 72. Cf. I Cor. 15, 28 || 74. Gen. 49, 10 || 84. Gen. 49, 11 || 87. Matth. 18, 3 || 89. Cf. I Cor. 6, 17 || 90. Ps. 72, 28 || 91. Cf. Gen. 49, 11 || 96. Gen. 49, 11

11, 97. Sicut caro Verbi, etc. : ici, à première vue, on croit voir esquissée la conception traditionnelle de l'Eucharistie, mais le fait que la chair et le sang du Christ sont seulement pour les parfaits une nourriture et un breuvage nous reporte à la vue typiquement origénienne qui, sans attribuer

On peut tout aussi bien dire que chacun des saints exerce l'empire sur lui-même comme le chef de sa propre vie, jusqu'à ce que vienne le grand événement : Dieu tout en tous, c'est cela en effet qui est réservé pour la fin.

Et lui-même sera l'attente des nations. Puisque nous nous sommes proposés de scruter une fois pour toutes le sens moral du texte, nous devons chercher au-dedans de nous ces nations qui attendent de la confession un tel amendement et une telle perfection des sens. Il nous est loisible de voir les nations au-dedans de nous, dans tous les mouvements de notre âme qui s'agitent en nous avec plus de fougue dans le premier âge, et agissent comme des païens. Pour eux il y a espoir et attente d'un total amendement, si le sens, qui est prince et chef de l'homme, quand il a confessé le Christ et a été illuminé par lui, tient le gouvernail de ses actes.

Liant à la vigne son ânon et au pampre le petit de son ânesse. Entendons ici par « ânon » le sens lui-même en raison du renouvellement de la vie ; ce sens qu'ailleurs le Seigneur appelle « enfant », lorsqu'il dit : « Si vous ne changez pas et ne devenez comme un petit enfant, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » Lors donc que quelqu'un se joint au Seigneur et devient un seul esprit avec lui, il lie à la vigne son ânon disant : « Il m'est bon d'adhérer à Dieu. » *Et au pampre le petit de son ânesse ;* ce pampre ou plutôt, comme nous l'avons expliqué plus haut, cette vrille, nous pouvons l'entendre de l'intelligence subtile et souple de la science, à laquelle attaché, le petit de l'ânesse, c'est-à-dire le sens de l'âme, préserve l'âme elle-même de la chute.

Il lavera dans le vin sa robe et dans le sang de la grappe son vêtement. De même que la chair du Verbe de Dieu est la nourriture des parfaits, de même son sang est le breuvage des parfaits. Ceux donc qui, par le Verbe de Dieu, sont purifiés et rénovés de jour en jour sont dits

pourtant au sacrifice eucharistique une valeur purement symbolique, trouve souvent figurée dans le corps du Christ la nourriture spirituelle de la parole divine : cette conception est rappelée d'une manière encore plus explicite par Rufin dans la Bénédiction d'Ascr.

100 in diem, hi dicuntur lauare in uino stolam suam, id est, actus suos uisibiles, et in sanguine uuae amictum suum, interiores cogitationes, sicut et apostolus dixit : *Cogitationes purgantes et omnem altitudinem extollentem se aduersum scientiam Christi*. Potest tamen et stola intellegi
105 martyrii gloria et passio, quam pati sperat cotidie iustus in carne, et amictus lotus in sanguine nihilominus martirium conscientiae accipi, quod intra se iustus tolerat indesinenter.

Denique et in consequentibus gratificos oculos eius
110 esse dicit a uino et dentes eius candidos super lac. Non est autem dubium oculorum laudem ex prospiciendi et porro uidenti uirtute proferri, quod utique per scientiae uel gratiam uel studium uenit. Idcirco enim et dentes candidi, qui puros et immaculatos et solidos edant
115 Verbi Dei cibos, nec paruulorum lacte ali animam patiantur, sed solidis eam nutriunt et ualidis cibis, id est — a moralibus ad mystica et dogmatica eam studia transferentes —, quibus inluminata possit, reuelata facie, gloriam Domini speculari.

11, 102. II Cor. 10, 4-5 || 109. Cf. Gen. 49, 12 || 118. Cf. II Cor. 3, 18

11, 104. martyrii gloria et passio : le concept de martyr, étendu du témoignage rendu par le sang au témoignage rendu par une conduite irréprochable selon les normes de l'Évangile, devient très commun après les persécutions, mais il est déjà dans Clément d'Alexandrie et dans Origène, sans parler des gnostiques valentiniens, qui reconnaissaient en lui le vrai type de confession

« laver leur robe dans le vin », c'est-à-dire leurs actes visibles, et « dans le sang de la grappe leur vêtement », ce sont leurs pensées intérieures, comme l'a dit l'Apôtre : « Nous purifiant de nos pensées et de toute puissance altière s'élevant contre la science du Christ. » La robe peut toutefois s'entendre aussi de la gloire du martyr et de la passion que le juste espère chaque jour souffrir dans la chair, et le vêtement lavé dans le sang s'expliquer néanmoins du martyr de la conscience que le juste supporte sans cesse en son for intime.

Enfin et dans la suite, on dit que ses yeux sont rendus gracieux par le vin et ses dents plus blanches que le lait. Or il n'est pas douteux qu'on loue dans les yeux leur capacité à percevoir, puis à voir, ce qui résulte bien sûr de la grâce ou de l'étude de la science. C'est pourquoi aussi les dents sont dites blanches, qui mangent les nourritures pures, immaculées et solides du Verbe de Dieu, et ne supportent pas que l'âme se nourrisse du lait des enfants, mais l'alimentent des mets solides et forts — c'est-à-dire la font passer des préoccupations morales à celles de la mystique et du dogme — afin qu'ainsi illuminée elle puisse, à visage découvert, contempler la gloire du Seigneur.

pour les parfaits, tandis que la confession devant les magistrats était laissée aux chrétiens communs : cf. S. BERTENCOURT, *op. cit.*, p. 120 s. ; A. ORBE, *Los primeros herejes ante la persecucion*, p. 2 s. et *passim*.

11, 114. qui puros, etc. : pour cette distinction pauline, chère à Origène, entre aliments convenant aux non parfaits et nourriture convenant aux seuls parfaits, cf. les œuvres citées dans la note à 10, 42.

DE BENEDICTIONIBVS PATRIARCHARVM

LIBER ALTER

PAVLINVS RVFINO FRATRI SALVTEM.

1. Etsi incertum mihi fecit filius Cerealis quod ad te
perrecturus foret in tempore quo ad sanctum Petrum
reuertit, tamen per eum qui aeque tuus ac noster est,
non scribere tibi tam culpabile nobis, quam tibi triste,
5 futurum iudicauimus. Itaque cartulae damnum, si te
forte non uidisset, quam officii, si, ut credimus, uiseret,
praeoptantes capessere, commisimus epistulam istam non
casui sed fidei. Credimus enim in Domino dirigendam
ad te uiam sermonis ac filii nostri, quia desiderantibus
10 bonum omnia procedent in bonum : desiderat enim te
quantum debes desiderari ab intellegente commodum
suum de consortio tui. Et ideo praesumo quia secundum
fidem ac pietatem suam satiabitur in bonis desiderium
eius, et perueniet ad te, et tecum manebit, et gemina-
15 bitur nobis apud Dominum in uobis salutare praesidium,
cum et tibi tam bonus filius comes discipulus adiutor
accesserit, et tu illi pater ac magister omnis boni donatus
a Domino ad efficacem orationum potentiam uires
gratiae spiritalis addideris. Nobis autem, etsi pro tua
20 caritate praesumptio sit quia remeaturus ad Orientem
non feres inuisitatis nobis abire, tamen de peccatis
nostris metus est ne feras, si tam a nobis uicina filia

1, 1. Cerealis : sur ce personnage, cf. la note du commentaire à la première lettre de Paulin, 1, 4.

LIVRE SECOND

PAULIN A RVFIN SON FRÈRE, SALUT.

1. Notre fils Céréal m'a laissé incertain : irait-il jusqu'à toi lors de son retour à Saint-Pierre ? Pourtant, ne pas t'écrire par l'intermédiaire de celui qui est également tien et nôtre m'a paru aussi coupable de ma part, que triste pour toi. Aussi, préférant courir le risque d'une perte de papier, si d'aventure il ne t'avait pas vu, que de manquer à notre devoir, si, comme nous aimons à le croire, il t'a vu, nous avons confié cette lettre non pas au hasard mais à la foi. Oui, nous avons confiance dans le Seigneur pour diriger vers toi la route de notre billet et celle de notre fils, car à ceux qui désirent le bien tout va au bien. Il te désire, en effet, autant qu'un homme intelligent doit désirer l'avantage qu'il retirera de ton commerce. Et c'est pourquoi, conformément à sa foi et à sa piété filiale, je présume que son désir sera pleinement satisfait, qu'il parviendra jusqu'à toi et demeurera avec toi, et qu'ainsi je gagnerai, grâce à vous, auprès du Seigneur, un double recours salutaire, puisque tu auras en un si bon fils un compagnon, un disciple et un aide, et qu'étant pour lui un père et un maître doué par le Seigneur de tous les biens, tu ajouteras à la puissante efficacité de tes paroles les forces de la grâce spirituelle. Quant à nous, si malgré ta charité il est présomptueux de penser que, devant retourner en Orient, tu ne supporterais pas de t'éloigner de nous sans nous rendre visite, nos péchés pourtant nous font craindre que tu supportes d'être détourné de nous par la toute proche fille de Babylone.

1, 20. remeaturus ad Orientem : en fait, Rufin, après le séjour au monastère de Pinetum, réussit seulement à rejoindre la Sicile où il mourut.

Babylonis auertat. Quare Domino desideria nostra et uota mandamus, ne secundum meritum nobis sed secundum desiderium faciat et dirigat ad nos uiam tuam in uia pacis suae, quia non ambulantes in ea in reprobum sensum damnati sunt, ne te desiderare mereantur.

2. Sane inopportunitate qua ostium tuum, uel media nocte, pulsare consueui, numquam repulsae metu, ad uerecundiam et modum postulandi coactus, nunc hoc circa me negotii tibi trado ut benedictiones duodecim Patriarcharum, cuius iam principium mihi exposita circa personam Iudae propheta, triplici ut iussum est interpretatione, conscriptis paginis edidisti, per reliquos eius filios distributam digneris exponere, ut et ipse per te fiam conscius ueritatis, et magnae gratiae ac laudis auctorem habeam, si his qui de me supra me propter operis necessarii gratiam sentientes, consulendum me putarunt, diuina potius et tuo spiritu quam de meo sensu inepta respondeam. Gratia Dei tecum ut est in aeternum maneat, frater in Christo unanime.

Aussi nous confions au Seigneur nos désirs et nos vœux pour qu'il agisse non pas selon nos mérites, mais selon notre désir, et qu'il dirige vers nous ton chemin dans la voie de sa paix, car ceux qui ne marchent pas dans cette voie sont condamnés à leur sens réprouvé, de peur qu'ils méritent de te désirer.

2. En vérité, l'importunité avec laquelle j'ai coutume de frapper à ta porte, même au milieu de la nuit, sans craindre jamais une rebuffade, me contraint à la réserve et à la mesure dans mes demandes. Pour le moment je te transmets ce mien souci qui est que tu daignes m'expliquer les bénédictions des douze Patriarches : déjà tu en as donné par écrit le début, en m'exposant la prophétie concernant la personne de Juda, et cela selon une triple interprétation, comme on t'y invitait ; daigne m'expliquer la suite selon l'ordre des autres fils, pour que moi-même je partage, grâce à toi, ta connaissance de la vérité, et que j'aie un garant de grande faveur et de grand renom devant ceux qui, ayant de moi une opinion surfaite en raison du travail que je suis obligé d'accomplir, auraient l'intention de me consulter : alors je pourrai donner des réponses divines selon ton esprit plutôt que des inepties venant de mon propre fond. Que la grâce de Dieu, telle qu'elle est avec toi, y demeure à jamais, mon frère unanime dans le Christ.

RESRIPTA AD PAVLINVM DE BENEDICTIONIBVS
PATRIARCHARVM.

RUFINVS FRATRI PAVLINO HOMINI DEI SALVTEM.

1. Communem quidem filium Cerealem nondum uide-
ram, sed is conscius quid mihi doloris infligeret, si red-
dere moraretur litteras tuas, praemisit eas ad me; quas
cum relegens erga tui — ut soleo — desiderium magis
5 ac magis crescerem, inueni ad ultimum illud te imperare,
unde excusavi frequenter apud te, ne de Scripturarum
scilicet explanationibus aliquid me posceres per litteras
respondere; et quo magis a poscendo desisteres, signum
tibi inperitiae meae et ineruditi sermonis semel atque
10 iterum dedi.

2. Sed quia tu ne sic quidem taedias imperare, ut
potui etiam nunc de reliquis undecim Patriarchis addidi
ad haec quae de Iudae prius tibi benedictione respon-
deram, arbitrans quod patris illius, cui iubenti ut irem
5 in uineam, dixi: Non eo, et abii postmodum, fecerim
uoluntatem. Si quid sane temeritatis in facto est, quod,
cum minus idonei simus, tam magna contingimus, cum
tui uenia dixerim, tibi iustissime reputabitur, qui prae
nimio amore mensuras in nobis scientiae, ut et reliquarum
10 uirtutum, satis breues esse non adspicis. Quia autem
Quadragesimae diebus, in monasterio Pineti positus,
haec rescripsi ad te, etiam fratribus qui aderant, ineptias
meas celare non potui; sed et ipsi, magnum putantes
aliquid esse quod tibi placere potest, extorserunt a me
15 ut haec describerent sibi. Sic me et cum escas tuas poscis,

2, 4. Cf. Matth. 21, 28-31

2, 11. in monasterio Pineti: près de Terracine.

RÉPONSE A PAULIN
SUR LES BÉNÉDICTIONS DES PATRIARCHES.

RUFIN, A SON FRÈRE PAULIN, HOMME DE DIEU, SALUT.

1. A la vérité, je n'ai pas encore vu notre commun
fils Céréal. Mais celui-ci, conscient de la peine qu'il
m'infligerait s'il tardait à me communiquer ta lettre,
me l'a adressée avant de venir. Comme, en la lisant, le
désir que j'ai de toi, selon mon habitude, croissait de
plus en plus, j'ai découvert à la fin que tu me commandais
ce dont je me suis souvent excusé auprès de toi, craignant
que tu me demandes de répondre par lettre quelque chose
concernant l'explication des Écritures; et pour que tu
renonces davantage à m'interroger, je t'ai donné à plu-
sieurs reprises une preuve de mon impéritie et de mon
ignorant bavardage.

2. Mais, parce que, même ainsi, tu n'es pas dégoûté
de me commander, j'ai ajouté comme j'ai pu, mainte-
nant, ces notes sur les onze autres Patriarches à ce que
je t'avais déjà répondu sur la bénédiction de Juda: ainsi
je ferai la volonté de ce père qui m'ordonnait d'aller à sa
vigne et auquel j'ai répliqué: « Je n'irai pas »; et j'y suis
allé par la suite. Il y a bien quelque témérité pour nous à
aborder, étant si peu capables, de si grands sujets; mais,
sauf ton respect, cela te sera très justement imputé,
à toi qui mesures à l'aune d'un excessif amour ce qu'il
y a de science et d'autres vertus en nous, sans voir qu'elles
sont très courtes. Comme pendant les jours de carême,
me trouvant au monastère de Pinetum, je t'ai répondu
ce qui suit, je n'ai pu cacher aux frères présents mes
inepties; mais eux-mêmes, qui estiment grand ce qui
peut te plaire, ont fini par obtenir de moi que je leur
communique ces notes. Voilà comment, lorsque tu me
demandes ta nourriture, tu abreuves aussi les autres.

etiam aliis propinas. Memor mei esto, gratia plene homo Dei.

3. Sciendum primo est quod in singulis quibusque locis, ubi Scriptura de duodecim Patriarchis commemorat, multa sit in ipsa ordinis conscriptione diuersitas. Alius ordo est in ipsa eorum prima natiuitate conscriptus ;
 5 alius cum terram Aegypti una cum patre suo Israhel et subole posteritatis referuntur intrare ; alius nunc cum benedictiones obituri parentis excipiunt ; alius cum egressae de Aegypto tribus, uel in deserto commemorantur aliquid agere, uel terram repromissionis ingressae,
 10 in monte Garizin et in monte Gebal pro benedictionibus et maledictionibus statuuntur. Aliter etiam cum diuisionem terrae hereditatis sorte suscipiunt. Et in tantum ordo iste uariatur, ut interdum quidam ex ipsis nec adscripti inueniantur in numero, quod utique certum
 15 est non absque aliqua ratione uariari et existere causas probabiles, quibus in illo loco ille praeferatur, in alio uero alius praeponatur. Sed de his nobis nunc a te propositum non est, nisi ea tantummodo, prout Deus dederit, explicare quae in benedictionibus quas mortis tempore
 20 a patre suscipiunt, continentur.

Quae quidem benedictiones ex eo fortasse solummodo appellari poterunt, quod in nouissimis dicitur : *Et haec locutus est illis pater eorum et benedixit illos : unumquemque secundum benedictionem suam benedixit illos.*
 25 Ceterum in initiis, ubi conuocat eos pater, non quasi ad benedictionem conuocat, sed ita scriptum est : *Vocauit autem Iacob filios suos et dixit : Congregamini, ut adnuntiem uobis quae occursura sunt uobis in nouissimis diebus.* Quod utique magis prophetiam significat, per

3, 4. Cf. Gen. 35, 23-26 || 5. Cf. Gen. 46, 8-27 || 6. Cf. Gen. 49, 1-28 ||
 7. Cf. Nomb. 1, 5-15 || 9. Cf. Deut. 27, 12-13 || 11. Cf. Jos. 13-21 || 13. Cf. Nomb. 2, 33 || 22. Gen. 49, 28 || 26. Gen. 49, 1

3, 29. prophetiam significat : le ton prophétique de Gen. 49 fut tout de

Souviens-toi de moi, homme de Dieu, comblé par la grâce.

3. Il faut d'abord savoir ceci : chaque fois que l'Écriture fait mémoire des douze Patriarches, l'ordre dans lequel elle les énumère diffère grandement. Une fois, l'énumération se fait selon l'ordre de la naissance ; une autre fois, selon l'ordre dans lequel on dit qu'ils sont entrés en terre d'Égypte avec leur père Israël et leur postérité ; une autre fois, selon l'ordre — nous y voici — dans lequel ils reçoivent la bénédiction de leur père mourant ; autre est cet ordre, lorsqu'on rappelle que les tribus sorties d'Égypte ont fait ceci ou cela dans le désert, ou bien lorsque, entrées en terre promise, elles ont pris place au mont Garizim et au mont Gebal pour recevoir bénédiction et malédictions. Autre fut cet ordre, quand elles reçurent par le sort leur part de la terre d'héritage. Et cet ordre varie tellement que parfois certains de ces noms manquent même dans l'énumération. Il est bien certain que cet ordre ne varie pas sans quelque raison et qu'il existe des causes estimables qui expliquent qu'en tel cas on préfère tel ordre et dans un autre cas tel autre ordre. Mais ce n'est pas là ce que tu nous demandes pour l'instant. Tu veux seulement qu'on explique, dans la mesure où Dieu le permettra, le contenu de ces bénédictiones qu'ils reçoivent de leur père au moment de sa mort.

Sans doute ne peut-on les appeler bénédictiones que parce que, à la fin, il est dit : *Et voilà ce que leur dit leur père, et il les bénit : à chacun il donna une bénédiction qui lui convenait.* Tandis qu'au début, quand le père les conuocque, ce n'est pas pour une bénédiction qu'il les appelle, mais il est écrit : *Jacob appela ses fils et dit : réunissez-vous, que je vous annonce ce qui vous arrivera dans les derniers jours.* Cela a bien davantage l'air d'une pro-

sulte mis en évidence, comme particulièrement apte à justifier l'interprétation typologique : la première attestation se trouve chez HIPPOLYTE (Tr., c. 12) ; mais le fait que cette observation paraît dans presque tous nos commentaires fait penser à une tradition déjà antérieure à Hippolyte. Cf. *Introd.*, p. 11 s.

30 quam quae eis euentura sunt praesignantur. In ipso
autem corpore et serie uerborum neque benedictiones
tantum neque futurorum sola praenuntiatio, quantum
mores uel propositum eorum uel etiam quaedam ab eis
gesta notabiliter arguuntur. Quae res nobis et triper-
35 titam, ut et in aliis fecimus, explanationis materiam
subicit, ita ut benedictiones historiae locum seruent;
prophetia uero mysticum atque dogmaticum; morum
correptio et obiurgatio moralem dirigat stilum.

4. *Ruben* : — inquit — *primogenitus meus uirtus mea
et initium filiorum meorum : durus in conuersatione et
durus temerarius ; contumelias irrogasti : tamquam aqua
non efferuescas. Ascendisti enim super cubile patris tui :*
5 *tunc polluisti torum ubi ascendisti.* Incesti historia nemi-
nem latet, quomodo Ruben in concubinam patris effer-
buerit flamma libidinis et paternum maculauerit torum.
Sed quod in initiis laudis ei aliquid uidetur adscribere,
dicens : *Tu uirtus mea, idcirco : ut grauius notetur in*
10 *crimine, qui cum uirtus patris haberetur et initium*
filiorum, nesciat seruare reuerentiam patri ; quale est
et illud quod dicitur per prophetam : Ego te plantaui
uineam frugiferam, totam ueracem : quomodo conuersa es
in amaritudinem, uitis aliena ?

5. Secundum mysticam uero intelligentiam uidetur
mihi Ruben prioris populi Iudaeorum ferre posse perso-
nam, qui et primogenitus est et initium filiorum, sicut
et propheta dicit : *Israhel primogenitus meus.* Primis
5 namque illis data sunt eloquia Dei. Quod autem durus

4, 1. Gen. 49, 3-4 || 6. Cf. Gen. 35, 22 || 9. Gen. 49, 3 || 12. Jér. 2, 21
5, 4. Ex. 4, 22. Rom. 3, 2

4, 5. Incesti historia, etc. : cf., pour cette interprétation littérale, *Midrash*,
p. 481 ; EUSÈBE D'ÉMÈSE, p. 81 ; DIODORE, fr. 56 ; JEAN CHRYSOSTOME,
PG 54, 573 ; THÉODORE, *PG* 80, 216 ; GENNADE, *PG* 85, 1657. ORIGÈNE
semble y faire allusion implicitement dans *Ho. Ios.* 9, 6. L'intérêt de presque
tous ces commentateurs s'est surtout concentré sur l'opposition, diverse-
ment expliquée, entre la malédiction de Jacob à l'adresse de Ruben et la

phétie qui présage ce qui leur adviendra. Dans le corps
même du texte, il n'est pas tant fait état de bénédic-
tions ou de la seule annonce de l'avenir, que de leur
caractère et de leur dessein, voire même de quelques-uns
de leurs hauts faits. Cela nous fournit la triple matière
de notre explication, comme nous l'avons fait en d'autres
cas ; les bénédictiones nous tiendront lieu d'histoire, la
prophétie aura le sens mystique et dogmatique, la correc-
tion des mœurs et l'exhortation dirigeront notre expli-
cation morale.

4. *Ruben*, dit-il, *mon premier-né, ma vigueur, et les
prémices de mes fils ; dur en ton comportement et dure-
ment téméraire ; tu as infligé des outrages ; ne te mets pas
à bouillir comme l'eau. Tu es en effet monté sur le lit de
ton père ; et tu as souillé la couche où tu es monté.* Nul
n'ignore l'histoire de l'inceste, comment la flamme du
désir a fait brûler Ruben pour la concubine de son
père et comment il a maculé la couche paternelle. Si
au début une certaine louange semble lui être faite,
quand il est dit : *Toi ma vigueur*, c'est pour que le crime
en apparaisse plus grave, de celui qui, étant la vigueur de
son père et les prémices de ses fils, n'a pas su garder le
respect pour son père ; et c'est ce que dit le prophète :
« Moi je t'ai planté comme une vigne féconde, entière-
ment sûre : comment t'es-tu changée en amertume, vigne
bâtarde ? »

5. Selon le sens mystique, Ruben me semble pouvoir
jouer le rôle du premier peuple des Juifs, lui qui est et le
premier-né et les prémices des fils ; ainsi que le dit le
prophète : « Israël mon premier-né. » C'est à eux les pre-
miers, en effet, qu'ont été données les paroles de Dieu.

bénédiction que lui donne Moïse dans le *Deutéronome* 33, 6 : rien de tout cela
chez Rufin.

4, 9. *ut grauius notetur* : une interprétation analogue de *tu uirtus mea* se
trouve chez Chrysostome.

5, 1. *uidetur mihi Ruben*, etc. : cf. une interprétation analogue chez HIP-
POLYTE, *Tr.*, c. 13 ; fr. 8 ; AMBROISE, c. 2, 9 ; GRÉGOIRE D'ELVIRE, p. 59 ;
CYRILLE DE JÉRUSALEM, *PG* 33, 745 ; CYRILLE D'ALEXANDRIE, *PG* 69, 340 ;
PROCOPE, *PG* 87, 489.

5, 4. *Israhel*, etc. : la citation d'*Ex.* 4, 22, se trouve chez Grégoire d'Elvire.
Rufin d'Aquilée.

fuerit ille populus et temerarius Scripturae denuntiant : dicit enim de eis propheta : *Omne quod loquitur populus hic durum est* ; et item alibi de ipsis dicit : *Vos semper dura ceruice et non circumcisi corde*. Patri uero Deo irrogauit iniurias, cum conuertit ad eum dorsum suum et non faciem suam. Torum autem concubinae polluit, quo ascendit, id est, legem ueteris Testamenti, quam saepe praeuaricando maculauit. Quod autem in concubinae persona lex ueteris Testamenti ponatur, Paulus edocuit dicens : *Abraham duos filios habuit : unum de ancilla et unum de libera : haec autem sunt duo Testamenta*, in quo Agar, quae concubina fuit, in ueteris Testamenti ponitur typo. Vna etenim erat perfecta columba genitrici suae, quae uirgo casta, regina sponso regi, ecclesia per Euangelium iungitur Christo.

6. Sed et moralis nobis in hoc ita tractabitur locus. Ruben interpretatus est a maioribus „filius qui uidetur”, hoc est : uisibilis et carnalis : ipse, credo, de quo dicit apostolus : *Primus homo de terra terrenus* ; sed et alibi : *Si enim is qui uidetur, noster homo corrumpitur, sed qui intus est renouatur*, hunc eundem qui uidetur et exteriorem hominem appellans. Et iterum dicit quia : *Non primo quod spiritale est, sed quod animale est*. Primo ergo omnis homo in hoc mundo carnaliter uiuit et secundum carnem mouetur ; et primus est carnalis motus in concupiscentia libidinis, qui cum primae iuuentutis tempus obsederit,

5, 7. Is. 8, 12 || 8. Act. 7, 51 || 10. Cf. Jér. 2, 27 || 15. Gal. 4, 22-24 || 18. Cf. Cant. 6, 8

6, 4. I Cor. 15, 47 || 5. II Cor. 4, 16 || 7. I Cor. 15, 46

5, 8. Vos semper, etc. : la citation de Act. 7, 51 est dans Cyrille d'Alexandrie ; le rappel du peuple à la nuque raide se trouve dans le *Traité* d'Hippolyte, mais appuyée sur Ex. 33, 5, qui figure d'ailleurs dans le discours d'Étienne (Act. 7, 51).

5, 11. Torum autem, etc. : le lit de Jacob était régulièrement interprété comme figure du corps du Christ offensé par les Juifs, plus rarement comme figure de l'Église persécutée (Hippolyte, *Cal.*). Mais chez Rufin, le lit de

Que ce peuple ait été dur et téméraire, les Écritures le dénoncent, car un prophète dit à leur sujet : « Tout ce que dit ce peuple est dur » ; et de même ailleurs il est dit sur leur compte : « Vous êtes toujours de nuque roide et de cœur incircocis. » A Dieu, son Père, il a infligé des injures, lorsqu'il lui a tourné le dos et non son visage. Il a souillé en y montant la couche de la concubine, qui est la loi de l'Ancien Testament maculée par ses fréquentes prévarications. Qu'on puisse mettre dans la figure de la concubine la loi de l'Ancien Testament, Paul l'a enseigné en disant : « Abraham eut deux fils : l'un de la servante, l'autre de la femme libre : elles sont les deux Testaments » ; en ce texte, Agar, qui fut la concubine, est considérée comme le type de l'Ancien Testament. Unique était en effet la parfaite colombe pour sa mère : vierge chaste, reine pour le roi son époux, c'est l'Église qui s'unit au Christ par l'Évangile.

6. Quant au sens moral, nous allons le traiter de la manière suivante. Ruben, les anciens l'interprètent « fils qui est vu », c'est-à-dire : visible et charnel ; à mon avis, il s'agit de celui dont l'apôtre dit : « Le premier homme, issu de la terre, est terrestre » ; et ailleurs : « Car si notre homme, celui qui est vu, se corrompt, celui qui est à l'intérieur par contre se renouvelle » ; passage où il appelle « homme extérieur » celui-là justement qui est vu. Et il dit encore : « Ce n'est pas ce qui est spirituel qui paraît d'abord, mais ce qui est animal. » Donc, tout homme en ce monde vit d'abord charnellement et se meut selon la chair ; et le premier mouvement est charnel dans la concupiscentie de la sensualité, qui après avoir obsédé le temps de la prime jeunesse, rend le jeune

Jacob devient le lit de la concubine ; de là, l'interprétation différente, qui trouve un pendant assez précis chez Cyrille d'Alexandrie mais sans recours à Gal. 4, 22. Comme Rufin et Cyrille concordent non seulement sur ce point mais sur des détails du commentaire aux bénédictions d'Issachar et de Benjamin, on peut penser à une dépendance d'une source commune (Didyme ?) : cf. *Riv. Cult. Class. e Med.*, 1962, p. 43 s.

6, 2. filius qui uidetur : pour cette étymologie, sous la forme *uidens filius*, cf. DE LAGARDE, *Onomastica sacra*, p. 36 (Jérôme).

durum et temerarium simul et lasciuum iuuenem reddit, ascendentem etiam super cubile patris et polluentem torum paternum, id est : etiam praecepta et monita naturalis legis, quae in nobis est (quod nunc paternus torus dicitur), praeuaricantem. Est enim intra nos lex quaedam naturalis, quae arguit unumquemque peccantem et malum ei esse suggerit quod delinquit. Cubile ergo legis huius temerat ac sedem secreti eius maculat qui praecepta et infrenis fertur ad uitia.

7. *Simeon et Leui fratres : profecerunt iniquitatem uoluntatis suae. In consilium eorum non introeat anima mea et in concilio eorum non innitantur uiscera mea, quoniam in ira sua occiderunt homines et in cupiditate sua subneruauerunt taurum. Maledictus furor ipsorum, quia temerarius est, et ira illorum, quia indurata est. Diuidam illos in Iacob et dispergam eos in Israhel.* Quantum quidem ad historiam pertinet, uidetur illud eorum culpae commissum, quod Emmor filium Sichem, qui post sororis eorum concubitum, familiae Israhel uoluerat sociari, fraude et circumuentione iugularunt atque omnem eius populum peremerunt, quando et dicebat eis Israhel pater eorum quia : *Odibilem me fecistis in hoc mundo.* Maledictum ergo eorum furorem temeritatemque increpatur et diuidendos eos per populum Israhel protestatur, utpote ex ipsis leuitas et sacerdotes futuros, qui sortem terrae propriam non habent.

8. *Spiritualis autem de his explanatio talis mihi quaedam posse uidetur aptari, quod Simeon et Leui Scribarum et Pharisaeorum Iudaici populi possint ferre personas, de*

7, 1. Gen. 49, 5-7 || 7. Cf. Gen. 34, 25-29 || 12. Cf. Gen. 34, 30

7, 7. *Quantum quidem ad historiam* : cf. *Midrash*, p. 483 ; APOLLINAIRE, p. 131 ; JÉRÔME, CC 72, 53 ; JEAN CHRYSOSTOME, PG 54, 573 ; THÉODORET, PG 80, 216 ; PROCOPE, PG 87, 491.

7, 15. *diuidendos eos* : Rufin, de même que Jérôme, Jean Chrysostome, Théodoret, interprète le passage sur la dispersion de Lévi et de Siméon sans

homme dur et téméraire autant que lascif, capable de monter même sur le lit de son père et de souiller la couche paternelle, c'est-à-dire de s'écarter des préceptes et des avertissements de la loi naturelle qui est inscrite en nous — ce qui est ici désigné par la couche paternelle. Car il y a, inscrite au-dedans de nous, une certaine loi naturelle, qui reprend chacun quand il pèche et lui suggère que c'est mal de faillir. Il déshonore donc le lit de cette loi et souille le siège de sa retraite, celui qui se précipite sans frein dans les vices.

7. *Siméon et Lévi sont frères : ils ont mené à bout l'iniquité de leur dessein. Que mon âme n'entre pas dans leur conseil, que mon cœur ne s'appuie pas sur leur groupe, car dans leur colère ils ont tué des hommes, et dans leur dérèglement ils ont mutilé le taureau. Maudite leur fureur, parce qu'elle est téméraire, et leur colère parce qu'elle s'est durcie. Je les diviserai en Jacob et les disperserai en Israël.* En ce qui concerne l'histoire, il semble qu'on leur reproche ce qu'ils ont fait lorsque Emmor avait voulu associer à la famille d'Israël son fils Sichem, après qu'il eut couché avec leur sœur : par fraude et machination, ils occirent et firent périr tout leur peuple ; alors leur père Israël leur disait : *Vous m'avez rendu odieux en ce monde.* Il maudit donc leur fureur et leur témérité et affirme qu'ils seront dispersés à travers le peuple d'Israël, comme les lévites et les prêtres qui sortiraient d'eux et n'auraient aucune portion propre de la Terre.

8. Sur cela, voici à mon avis quelle explication spirituelle peut être proposée. Siméon et Lévi peuvent représenter les Scribes et les Pharisiens du peuple juif, dont

y voir de difficulté. Mais d'autres commentateurs (cf. Apollinaire et Procope) ont vu une contradiction entre la dispersion de la tribu de Lévi, considérée ici comme une malédiction, et la position traditionnellement privilégiée dont jouissaient les lévites — sans résidence unique, ils vivaient éparpillés sur tout le territoire d'Israël, exerçant des fonctions sacerdotales (en réalité, Gen. 49, 7 est antérieur aux prérogatives sacerdotales des lévites) — et ils ont cherché péniblement à résoudre cette contradiction.

8, 1. *Spiritualis autem* : cf. *Test. Leui*, 10, 1 s. ; TERTULLIEN, *Adv. Marc.* III, 18, 5 ; HIPPOLYTE, *Tr.*, c. 16 ; fr. 9-16 ; AMBROISE, c. 3, 14 ; GRÉGOIRE D'ELVIRE, p. 65 ; CYRILLE D'ALEXANDRIE, PG 69, 348, etc.

quibus scriptum est quia : *Consilium fecerunt Scribae et*
 5 *Pharisaei ut Iesum dolo tenerent*, de quo consilio nunc dicit
 sanctus, qui mente Deum uidebat : *In consilium eorum*
non introeat anima mea, et in concilio eorum — in quo,
falsis testibus adhibitis, condemnabant Iesum — non —
inquit — innitantur uiscera mea. Non tibi hoc uidetur
 10 *dicere : Mundus ego a sanguine iusti huius : mundus ego*
a sententia quam decernitis aduersum innocentem ? Qui
in ira sua — inquit — occiderunt homines et in cupiditate
sua subneruauerunt taurum. Requiro quos homines
 15 *occiderunt, cum certum sit ante passionem Domini*
neminem credentium esse punitum : nisi si forte quis
ipsis adscribat etiam sanguinem prophetarum, quia et
Dominus dicit quod : A sanguine Abel iusti usque ad
sanguinem Zachariae omnis qui effusus est sanguis
 20 *iustorum ab ipsa generatione requiratur. Sed uideamus*
ne forte et illos homines occiderint quos persuaserunt
clamare : Sanguis illius super nos et super filios nostros.

Et in cupiditate sua subneruauerunt taurum. Taurum
 appellari Filium Dei legimus in Scripturarum figuris,
 in Euangelio nimirum, ubi scriptum est ex persona
 25 filii senioris dicentis ad patrem : *Ego semper tecum fui*
et mandatum tuum numquam praeterii, et numquam
dedisti mihi haedum, ut cum amicis meis epularer : cum
autem uenit filius tuus hic iunior, qui dilapidauit omnem
substantiam, occidisti illi uitulum saginatum. Istum ergo
 30 *taurum siue uitulum consilio suo Scribae et Pharisaei*
subneruasse dicuntur, quorum maledictus furor, quia
temerarius est, et ira illorum, quia indurata est. Diuidam
illos in Iacob et dispergam eos in Israhel. Videndum est
 ne forte diuisio ista quae hic commemoratur, talis sit,
 35 qualis et illa de qua in Euangelio dicitur quia : *Cum*
uenerit dominus serui illius, diuidet eum et partem eius

8, 4. Matth. 26, 4 || 6. Gen. 49, 6 || 7. Cf. Matth. 26, 60 || 10. Matth. 27,
 24 || 12. Gen. 49, 6 || 17. Matth. 23, 35 || 21. Matth. 27, 25 || 22. Gen.
 49, 6 || 25. Lc 15, 29-30 || 31. Gen. 49, 7 || 35. Lc 12, 46

il est écrit : « Les Scribes et les Pharisiens tinrent conseil
 afin de prendre Jésus par ruse. » De ce conseil, le saint
 qui voyait Dieu en esprit dit à présent : *Que mon âme*
n'entre pas dans leur conseil, et que sur leur groupe — où,
sur la foi de faux témoins, on condamnait Jésus — ne
s'appuie pas, dit-il, mon cœur. Cela ne te semble-t-il pas
 vouloir dire : « Je suis pur du sang de ce juste » : je suis
 pur de la sentence que vous décrêtez contre un inno-
 cent ? Eux qui, *dans leur colère, dit-il, ont tué des hommes*
et dans leur dérèglement ont mutilé le taureau. Je cherche
 quels hommes ils ont tués, alors qu'il est certain
 qu'avant la passion du Seigneur nul parmi les croyants
 n'a été châtié, à moins que peut-être quelqu'un mette à
 leur compte le sang des prophètes, car le Seigneur lui-
 même dit : « Depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au
 sang de Zacharie, tout le sang des justes qui a été répandu
 est réclamé à cette génération. » Mais voyons si par
 hasard ils n'auraient pas tué ces hommes qu'ils ont per-
 suadés de crier : « Que son sang soit sur nous et sur nos
 enfants. »

Et dans leur dérèglement ils ont mutilé le taureau.
 Dans les figures de l'Écriture nous lisons que le Fils de
 Dieu est appelé taureau ; dans l'Évangile notamment,
 où il est écrit du fils aîné disant à son père : « Pour moi,
 j'ai toujours été avec toi et je n'ai jamais transgressé
 tes ordres, et jamais tu ne m'as donné un chevreau pour
 festoyer avec mes amis ; mais lorsque vient ton fils le
 plus jeune, que voici, qui a dilapidé tout son bien, tu
 as tué pour lui le veau gras. » Scribes et Pharisiens sont
 donc dits avoir mutilé ce taureau ou ce veau par leur
 conseil : *maudite est leur fureur parce qu'elle est téméraire,*
et leur colère, parce qu'elle s'est endurcie. Je les diviserai
en Jacob et les disperserai en Israël. Il faut voir si d'aven-
 ture la division ici mentionnée n'est pas comme celle-là
 même dont il est dit dans l'Évangile : « Quand viendra
 le maître de ce serviteur, il le retranchera et lui assignera

8, 4. *Consilium*, etc. : la citation de Matth. 26, 4, du reste obvie, se trouve
 chez Hippolyte, *Tr.*

cum infidelibus ponet; uel certe, ut audiui quendam ex sanctis patribus disserentem, quia diuisio simul et dispersio nominatur, pro eo quod nonnulli ex ipsis Domino
40 crediderunt et alii in infidelitate manserunt. Diuisi dicantur hi qui ab eis separantur et ueniunt ad fidem, et dispersi hi, quorum patria temploque subuerso per orbem terrae incredulum dispergitur genus.

9. *Moralis uero tropus ita fortasse seruari potest*. Tripartitam esse animae uirtutem multis sapientibus uisum est, id est : tres esse species motus eius, per iram per cupiditatem per rationem, nec alius, ut puto, animae motus,
5 exceptis his, poterit inueniri. Omne enim quo innititur uel mouetur, aut irae aut desiderii aut rationis est, et ideo totius uitae humanae status in istis mihi tribus filiis Iacob adumbrari uidetur, et per ipsos tripartitus iste motus totius animae designari, in quibus seruat primam
10 concupiscentiae speciem Ruben, in quam cum macula notatur effusus. Secundam irae uel furoris speciem tenet Simeon, quae et ipsa ex furoris eius demonstratur obprobrio. Tertiam formam motus rationabilis tenet Leui, quippe cui etiam legem seruare commissum
15 est. Has ergo tres species uidetur mihi omnis prope anima, quae in hunc mundum uenit, primis motibus culpabiliter agere, usquequo peccatorum uitii praegrata et malorum satietate defessa, ad locum possit

8, 40. *Diuisi dicantur*, etc. : cette interprétation, que Rufin affirme avoir entendue de l'un *ex sanctis patribus*, et selon laquelle les divisés sont différents des dispersés, apparaît substantiellement analogue chez Grégoire d'Elvire, fondée sur l'étymologie des noms Jacob et Israël, ce qui ne se trouve pas chez Rufin. Chez HIPPOLYTE aussi (fr. 16), on recourt à l'étymologie d'Israël, « homme qui voit Dieu », mais l'interprétation est différente. Pour une autre interprétation, différente, du passage sur la dispersion de Lévi et Siméon en Israël, cf. le *Traité* d'Hippolyte. Le passage, traditionnellement interprété comme visant la dispersion des Hébreux chez les Gentils, rencontrait une difficulté : *Gen.* 49, 7 parle de dispersion de Lévi et de Siméon, figure des Hébreux, en Jacob et en Israël ; il fallait donc donner aux deux mots un sens symbolique : d'où la diversité d'interprétations. Quelques commentateurs (Ambroise et Cyrille) ont préféré ignorer la difficulté.

9, 1. *Tripartitam*, etc. : la doctrine platonicienne sur les trois parties de

son lot parmi les infidèles » ; ou bien plutôt, comme j'ai entendu quelqu'un des saints Pères l'exposer, division et dispersion sont nommées en même temps, pour cette raison que quelques-uns d'entre eux ont cru au Seigneur et les autres sont demeurés dans l'infidélité. Ceux qui se sont séparés d'eux pour venir à la foi sont dits « divisés », et « dispersés » ceux dont, après la ruine de leur patrie et de leur temple, la race incrédule est dispersée à travers le monde entier.

9. Peut-être est-il possible de ménager le point de vue moral de la façon suivante. Aux yeux de beaucoup de sages, il a paru que la force de l'âme était triple, autrement dit qu'il y a trois manières dont l'âme peut être mue : par colère, par cupidité, par raison et, à mon sens, on ne peut trouver d'autres mouvements de l'âme que ceux-là. Car tout ce qui la soutient ou la meut relève de la colère, du désir ou de la raison, et c'est pourquoi la condition de toute vie humaine me semble schématisée dans ces trois fils de Jacob qui désignent ce triple mouvement de l'âme entière : Ruben garde la première manière, celle de la concupiscence, selon laquelle il est noté pour la souillure de ses débordements. Siméon tient la seconde espèce, celle de la colère ou de la fureur, qui, issue elle-même de sa propre fureur, se révèle à son opprobre. Lévi tient la troisième forme, celle du mouvement raisonnable, lui à qui est commis le soin de garder la loi même. A peu près toute âme qui vient en ce monde me semble mettre en œuvre coupablement, dans ses premiers mouvements, ces trois espèces, jusqu'à ce que, accablée des vices des péchés et lassée par la satiété du mal, elle puisse parvenir au lieu de la pénit-

l'âme était désormais d'un usage courant dans les écoles : ORIGÈNE lui-même, qui la repoussait, parce que privée d'appuis scripturaires, dans *De Princ.* III, 4, 1, l'utilise ailleurs : *Ho. Ez.* 1, 16 ; *Sel. in Ps.* 17, 29 (PG 12, 1236) ; *fr. in Luc.* 54 (GCS IX, 260) : cf. H. CROUZEL, dans *Rev. d'Ascét. et de Myst.*, 1955, p. 376.

9, 13. *motus rationabilis* : selon Rufin, les prérogatives sacerdotales assurées à Lévi, apparemment, une certaine supériorité sur ses frères, mais, pour lui aussi, cela doit être compris d'une manière négative : il a une *prudencia non recte directa* (III, 14), tournée vers le mal.

paenitentiae peruenire. Iudas enim post hoc subsequitur,
 20 qui purget confessione peccata, quia Iudas „confessio”
 interpretatur, quae a morte dicitur liberare. De Iuda
 autem credo sufficere illa quae a nobis, ut potuimus, ante
 iam dicta sunt, quae etiam, si placuerit, his uel iungi
 poterunt uel praeferrī.

10. *Zabulon iuxta mare habitabit, et ipse est accessus
 nauium, et extenditur usque ad Sidonam.* Historia por-
 tionem futurae hereditatis designat et sortem. Ad mys-
 terium autem quod spectat, legimus in Euangelio ex
 5 his regionibus adsumptos esse aliquos apostolorum et in
 ipsis locis Dominum saepe docuisse, sicut scriptum est :
*Terra Zabulon et terra Nephtalim, uiam maris trans
 Iordanem Galilaeae gentium. Populus qui sedebat in
 tenebris lucem uidit magnam.* Sed quod dixit : *Et ipse*
 10 *extenditur usque Sidonam* : Sidona interpretatur „uenato-
 res” uel „uenatrix”. Venatores autem, quia in hoc loco
 laudabiliter puto accipiendos, quos alios putabimus

10, 1. Gen. 49, 13 || 4. Cf. Matth. 4, 18-22 || 7. Matth. 4, 15-16 (Is. 9, 1-2) || 9. Gen. 49, 13

9, 20. *confessio* : à la fin du livre I, commentant la Bénédiction de Juda indépendamment des autres, Rufin donne au terme *confessio* une acception plus vaste en le rapportant non seulement au repentir et à la confession des péchés, mais encore au témoignage rendu au Christ et, en s'appuyant sur cette variété de significations, il applique la Bénédiction de Juda à un état de vie spirituel, qui s'étend d'une manière générale de la conversion à la réalisation de la perfection intérieure, sans allusion précise à un progrès d'un état à l'autre. Au contraire, dans le livre II, Juda est nommé dans un contexte où il s'agit de l'ascension graduelle de l'âme vers Dieu et dans lequel le point d'arrivée est constitué par les dernières bénédictions (Joseph et Benjamin). Pour ne pas troubler le schéma, Rufin emploie ici le terme *confessio* uniquement dans le sens de confession des péchés, en sorte que Juda en vient à symboliser un stade encore très arriéré sur la longue route qui mène à la perfection. C'est pourquoi il s'insère bien à la troisième place dans le schéma, en constituant le point de passage d'un premier moment caractérisé par le péché (Bén. de Ruben, Siméon et Lévi) à un second qui, après la pénitence (Bén. de Juda), voit l'âme s'acheminer lentement vers la perfection (Bén. de Zabulon à Benjamin).

10, 2. *Historia*, etc. : cf. APOLLINAIRE, p. 131 ; JÉRÔME, CC 72, 54 ; JEAN CHRYS., PG 54, 575 ; THÉODORET, PG 80, 221, tous, comme Rufin, avec

tence. Car Juda est ici mentionné ensuite, lui qui purifie ses péchés par la confession — Juda s'interprète « confession » — et l'on dit que celle-ci délivre de la mort. Mais, au sujet de Juda, je crois suffisant ce que nous avons déjà dit auparavant, comme nous avons pu ; l'on pourra, à volonté, l'ajouter à ces notes ou le laisser en tête.

10. *Zabulon habitera au bord de la mer ; il est un lieu d'accès aux navires et s'étend jusqu'à Sidon.* L'histoire indique la portion de l'héritage futur et le destin. En ce qui concerne le mystère, nous lisons dans l'Évangile que quelques-uns des Apôtres ont été tirés de ces régions et que, dans ces mêmes lieux, le Seigneur a souvent enseigné. Ainsi est-il écrit : *Terre de Zabulon et terre de Nephtali, route de la mer au-delà du Jourdain, Galilée des nations. Le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière.* Quant à ce qui est dit : *Et il s'étend jusqu'à Sidon*, Sidon s'interprète « chasseurs » ou « chasseresse ». Or, parce qu'à mon avis, en ce passage, les chasseurs sont pris en bonne part, ne faut-il pas y voir

application au territoire occupé par la tribu de Zabulon et s'étendant jusqu'à Sidon. Aucun commentateur chrétien ne semble avoir tenu compte, à notre connaissance, d'une interprétation juive qui applique la bénédiction de Zabulon au prophète Jonas, né de cette tribu : cf. *Midrash*, p. 486 ; *Talmud de Jérusalem*, trad. Schwab, 6, 41.

10, 3. *Ad mysterium*, etc. : cette interprétation de Rufin ne se rencontre pas dans les autres commentaires, où la bénédiction de Zabulon est typologiquement appliquée à la diffusion de l'Église parmi les Gentils : cf. HIPPOLYTE, *Tr.* c. 20 ; fr. 27 ; AMBROISE, c. 5, 26-29 ; CYRILLE D'ALEX., PG 69, 537 ; PROCOPE, PG 87, 502.

10, 7. *Terra Zabulon*, etc. : la citation de *Matth.* 4, 15-16, écho de *Is.* 9, 1-2, est dans tous les commentaires de caractère typologique, mais utilisée à une fin différente de celle de Rufin : celui-ci l'applique aux apôtres originaires de cette région ; ceux-là y voient la liaison entre Zabulon et les Gentils.

10, 10. *Sidona*, etc. : la mention de Sidon dans nos commentaires est diversement appliquée à la diffusion de l'Église dans le monde entier (Hippolyte, *Cal.*) ou au pardon qu'obtiennent les Gentils pécheurs (Hippolyte, *Tr.* ; Cyrille, Ambroise) ; le commentaire de Rufin est indépendant.

10, 11. *uenatrix* : AMBROISE aussi (6, 29) fait allusion à l'étymologie de Sidon, mais pour une typologie différente de celle de Rufin ; il parle seulement de *uenatores*. Il est très probable que Rufin s'est référé ici aux *Homélies* d'Origène sur *Josué*, qu'il avait traduites quelques années auparavant, où, en 14, 2, on parle de Sidon *uenatrix uel uenatores*.

10, 12. *acciendos* : la précision de Rufin, que les chasserus doivent être

nisi apostolos Domini, de quibus praedixit propheta quia : *Mittam uenatores multos et uenabuntur eos in omni monte ?*

11. Si uero etiam in hoc moralis requiritur locus, Zabulon „fluxus nocturnus” interpretatur. Consequens ergo uideri potest quia, posteaquam uidit anima, quae sedebat in tenebris, lucem Domini et ad paenitentiam ex confessione conuersa est, auferantur ab ea et defluant illa omnia quae in nocte gesserat ignorantiae; et posteaquam praecessit in Iuda confessio, etiam in hoc conuersio subsequatur, cum iam defluit omne quidquid noctis fuerat et tenebrarum, in quibus uelut exuere se temptat ueterem hominem et deponere quae noctis sunt, ut in die honeste ambulet. Sed et hoc quod se usque Sidonam extendit, hoc est usque ad uenatores, fortasse declarat illud quod et ipse iam conetur esse ex illis quibus dicitur : *Prendite mihi uulpes pusillas, exterminantes uineas meas.* Ideo ergo extendit se usque ad uenatores, ut et ipse discat uenari, si quando ferae aliquae aut uulpes dolosae, id est, uel daemones truces uel cogitationes noxiae cor eius irrepunt et uolunt exterminare uineam Domini Sabaoth : ut adprehendat eas, malarum cogitationum laudabilis uenator effectus.

12. *Issachar bonum concupiuit, requiescens in medio sortium et uidens requiem, quia bona est, et terram, quia pinguis est. Subposuit umerum suum ad laborandum et factus est uir agricola.* Etiam hic competenter historiae

10, 14. Jér. 16, 16

11, 9. Cf. I Thess. 5, 5 || 10. Cf. Col. 3, 9 || 11. Cf. Rom. 13, 13 || 14. Cant. 2, 15

12, 1. Gen. 49, 14-15

entendus dans un sens favorable, semble faite par opposition à ORIGÈNE (*Ho. Jos. 14, 2*) chez qui les chasseurs symbolisent les puissances démoniaques.

10, 14. *In omni monte* : l'interprétation de Jér. 16, 16 comme allusion aux apôtres a été suggérée à Rufin par ORIGÈNE, *Ho. Jer. 16, 1*.

les Apôtres du Seigneur, au sujet desquels le prophète a prédit : « J'enverrai quantité de chasseurs et ils les chasseront sur toute montagne » ?

11. Mais si, en ce passage également, on cherche le sens moral, Zabulon s'interprète « flux nocturne ». En conséquence, il peut paraître que, l'âme qui était assise dans les ténèbres ayant vu la lumière du Seigneur et, par la confession, s'étant convertie à la pénitence, tout ce qu'elle avait fait dans la nuit de l'ignorance lui est enlevé et s'écoule loin d'elle; et la confession, qui a précédé en Juda, suit ici même la conversion, puisque tout ce qui avait eu quelque chose de nocturne et de ténébreux s'en est déjà écoulé; en quoi il essaye pour ainsi dire de se dépouiller du vieil homme et de se dévêtir des ombres de la nuit, pour marcher honnêtement en plein jour. Mais qu'il s'étende jusqu'à Sidon, c'est-à-dire jusqu'aux chasseurs, explique peut-être qu'il se prépare à être de ceux à qui il est dit : « Attrapez-moi les petits renards, qui ravagent mes vignes. » Voilà donc pourquoi il s'étend jusqu'aux chasseurs; c'est pour apprendre à chasser, au cas où quelques bêtes féroces ou renards rusés, c'est-à-dire des démons menaçants ou des pensées nuisibles, feraient irruption dans son cœur et voudraient exterminer la vigne du Seigneur Sabaoth; c'est pour les attraper qu'il est fait chasseur louable des mauvaises pensées.

12. *Issachar a désiré le bien, se reposant au milieu des lots et considérant que le repos est bon et grasse la terre. Il a soumis son épaule au labeur et il est devenu agriculteur.* Même ici l'ordre de l'histoire est convenablement

11, 2. *fluxus nocturnus* : pour l'interprétation du nom, cf. DE LAGARDE, *Onomastica sacra*, p. 39 (Jérôme) et aussi AMBROISE, 5, 26.

11, 14. *uineas meas* : l'interprétation des renards du *Cantique 2, 15* comme symbole des démons et des mauvaises pensées a été suggérée à Rufin par ORIGÈNE, *Co. Cant. III*, Baehrens, p. 235.

12, 4. *historiae ordo*, etc. : pour l'interprétation littérale de cette bénédiction, cf. *Midrash*, p. 487, en rapport avec le territoire occupé par la tribu d'Issachar, montagneux au centre et plus bas sur le pourtour. JÉRÔME (*CC 72, 54*) fait allusion en général à la terre fertile occupée par la tribu; CHRYSOSTOME (*PG 54, 565*) et THÉODORE (*PG 80, 221*), à l'activité agricole des

5 ordo seruatur, quod in medio sortium, id est, in diuisio-
nibus terrae, quae eis per Iesum filium Naue distributa
est, habitauit. Quarta etenim sors ex posterioribus
septem tribubus in libro Iesu Naue ipsius refertur exisse,
quia duae semis tribus, id est Iuda et Ephraim et media
10 tribus Manasse priores acceperant. Ruben uero et Gad
et dimidia tribui Manasse ultra Iordanem possessio
fuit. Est ergo medius Issachar, quia est quartus e septem :
glebae uberis et feracis agricola, erga solum pingue
laborem libenter inpendens. Et haec quidem dicta sint
15 quantum ad historiae lectionem.

13. Issachar uero, quia „merces” interpretatur, potest
illorum figuram seruare qui dicunt : *Si enim uolens
praedicauiero, mercedem habeo*, et de quibus dictum est :
Ecce Domini filii, merces fructus uentris. Merces etenim
5 Filii Dei, quod Virginis uterum intrare dignatus est, apos-
toli recte putandi sunt : ipsi sunt enim qui concupierunt
bonum, quorum animae in Canticis Canticorum dicuntur :
Adulescentulae dilexerunt te, et quae dicunt ad Iesum :
Post te in odorem unguentorum tuorum curremus. Requies-
10 centes in medio sortium, id est, in medio terrae bonae,
terrae fluentis lac et mel, in medio ipsius requiescunt.
Quae terra erat Iesus fluens lac et mel, super cuius pectus
non solum Iohannes sed et in Iohanne omnes discipuli
recumbebant : et facti sunt agricolae. Istos fuisse agri-
15 colas et excoluisse terram nostram, quam pinguem
uiderant et bonam, quamque Filius hominis uenerat

12, 6. Cf. Jos. 19, 17-23

13, 2. I Cor. 9, 17 || 3. Ps. 126, 3 || 8. Cant. 1, 2 || 9. Cant. 1, 3 ||
12. Cf. Ex. 3, 8 || 12. Cf. Jn 13, 23 || 16. Cf. Matth. 13, 3

membres de la tribu. Aucun commentaire, à ma connaissance, ne place l'inter-
prétation de Jos. 19, 17 s. comme fait Rufin.

13, 1. *merces* : pour cette étymologie, cf. DE LAGARDE, *Onomastica sacra*,
p. 218. CYRILLE aussi (PG 69, 360) fonde son commentaire sur cette étymo-
logie, mais à la différence de Rufin, il la rapporte, d'après le Ps. 2, 8, aux
Hébreux et aux Gentils donnés comme récompense par le Père au Fils. Am-

conservé, puisqu'il a habité au milieu des lots, c'est-à-dire
des portions de la terre qui leur est distribuée par Josué,
fils de Nun. Le livre de Josué, fils de Nun, rapporte
que le quatrième lot des sept dernières tribus est sorti ;
car les deux demi-tribus, à savoir Juda et Éphraïm, et la
moitié de la tribu de Manassé avaient été servies les
premières. Quant à Ruben, Gad et à l'autre moitié de
la tribu de Manassé, c'est au-delà du Jourdain qu'ils
avaient leur possession. Issachar se trouve donc au mi-
lieu, puisqu'il est le quatrième de sept ; cultivateur de
la terre riche et féconde, consacrant volontiers son labeur
à un sol fertile. Et voilà pour la lecture de l'histoire.

13. Mais parce que Issachar s'interprète « récompense »,
il peut servir de figure à ceux qui disent : « Si spontané-
ment j'ai prêché, j'aurai droit à une récompense », et
dont il est dit : « Voici les fils du Seigneur ; récompense est
le fruit des entrailles. » C'est à bon droit que les Apôtres
sont censés être la récompense du Fils de Dieu, car il a
daigné entrer dans le sein d'une vierge ; ce sont eux en
effet qui ont désiré le bien et dont le Cantique des can-
tiques dit de leur âme : « Les jeunes filles t'ont aimé » ;
elles-mêmes disent à Jésus : « Derrière toi, nous courrons
à l'odeur de tes parfums. » Reposant au milieu des
lots, c'est-à-dire au milieu de la bonne terre, de la terre
où coulent le lait et le miel, elles reposent sur son propre
cœur. Cette terre était Jésus, répandant le lait et le
miel ; sur sa poitrine, non seulement Jean, mais, avec
Jean, tous les disciples reposaient. Et ils devinrent
agriculteurs. Que ces mêmes apôtres aient été agricul-
teurs et aient cultivé notre terre, qu'ils avaient vue
grasse et bonne, que le Fils de l'homme était venu ense-

broise a en commun avec Rufin non seulement l'étymologie d'Issachar, mais
aussi la citation du Ps. 126, 3, qu'il applique au Christ, notre récompense,
à la suite d'HIPPOLYTE, *Tr. c. 21*.

13, 5. *apostoli* : pour cette typologie, Rufin est tributaire d'HIPPOLYTE,
fr. 28.

13, 12. *Quae terra erat Iesus* : la comparaison de la terre occupée par Issa-
char à Jésus, terre où coulent le lait et le miel (Ex. 3, 8), se trouve chez
HIPPOLYTE, fr. 32. Pour cette typologie ancienne, cf. en dernier lieu A. JAU-
BERT dans sa préface aux *Homélies d'Origène sur Josué* (SC 71), p. 30 s.

seminare, et semen eius cecidit super terram bonam, quae adferret fructum, *aliud tricesimum aliud sexagesimum aliud centesimum*, omnis de hoc Scriptura testatur
 20 et praecipue Paulus apostolus qui dicit : *Dei enim administratio est, Dei cultura est* ; et iterum idem dicit : *Labourantem agricolam oportet primum de fructibus percipere* ; et iterum de semetipso dicit : *Quis plantat vineam et de fructu eius non edit ?* Sed fortasse dices : Et quomodo
 25 uerum est quia requiem uiderunt apostoli, sicut hic dicitur : *Et uidens requiem, quia bona est*, cum constet apostolos numquam requiem habuisse, sed in laboribus in persecutionibus, sicut Paulus apostolus indicat, omne uitae suae tempus habuisse ? Videamus ergo
 30 ne illud est quod sermo iste significat dicens : *Et uidens requiem, quia bona est*, id est, quia considerantes futuram requiem et regni caelorum beatitudinem, et omnium quae repromissa sunt gloriam contuentes, libenter
 35 uerum suos subiecerint ad laborem : ad illa enim respicientes quae futura sunt bona, patienter praesentia tolerabant mala, sicut et apostolus Paulus de Mose dicit quia, spreto Aegyptiorum thesauris, elegit potius ferre improperium Christi : *Respiciebat enim* — inquit — *ad retributionem*.

14. Sed quoniam instituimus arcam Scripturae diuinae non bicameratam solum, sed etiam tricameratam (sicut ad Noe a Domino dictum est) construere, uideamus nunc qualiter nobis Issachar etiam tertium aedificet
 5 nidum. In superioribus adsumpsimus eum hominem, qui tripertito animae motu (ut est totius animae languor) errauerit, quod per concupiscentiam Ruben et iram

13, 18. Matth. 13, 8 || 20. I Cor. 3, 9 || 21. II Tim. 2, 6 || 23. I Cor. 9, 7 || 26. Gen. 49, 15 || 27. Cf. II Cor. 11, 23 || 30. Gen. 49, 15 || 38. Hébr. 11, 26

14, 2. Cf. Gen. 6, 16

13, 19. *centesimum* : la citation de Matth. 13, 8 dans de semblables con-

mencer — et sa semence est tombée sur la bonne terre qui produit du fruit, tantôt à trente, tantôt à soixante, tantôt à cent pour un —, toute l'Écriture en rend témoignage et surtout l'Apôtre Paul qui dit : « Car c'est l'exploitation de Dieu, c'est la culture de Dieu » ; et, de nouveau, il dit de même ; « C'est au cultivateur qui travaille que doivent revenir en premier lieu les fruits » ; et encore, de même, il dit : « Qui plante une vigne sans manger de ses fruits ? » Mais peut-être diras-tu : « Et comment est-il vrai que les Apôtres ont vu le repos, comme il est dit ici : *Et voyant que le repos est bon*, alors qu'il est bien évident que les Apôtres n'ont jamais eu de repos, mais qu'ils ont passé toute leur vie dans les travaux et les persécutions, comme l'indique l'Apôtre Paul » ? Voyons donc si ce n'est pas ce que signifie cette parole qui dit : *Et considérant que le repos est bon*, c'est-à-dire : ayant considéré le repos à venir et la béatitude du royaume des cieux et contemplant la gloire de tout ce qui leur est promis, ils ont volontiers soumis leurs épaules au labeur : car, portant leurs regards sur les biens futurs, ils supportaient patiemment les maux présents, de même que l'Apôtre Paul dit de Moïse qu'ayant méprisé les trésors des Égyptiens, il a préféré porter l'opprobre du Christ : « Car, dit-il, il avait les yeux fixés sur la récompense. »

14. Mais parce que nous avons décidé de construire l'arche de l'Écriture divine non seulement à deux mais à trois étages — comme le Seigneur l'a dit à Noé —, voyons de quelle manière Issachar nous bâtit ce troisième nid. Dans ce qui précède, nous avons fait état de cet homme qui se sera fourvoyé selon le triple mouvement de l'âme — comme est la maladie de l'âme tout entière — et nous avons discerné que Ruben pouvait être signifié par la concupiscence, Siméon par la colère et Lévi par une

textes est très fréquente chez ORIGÈNE : cf. par ex. *Ho. Jos. 2, 1 ; 22, 5 ; Ho. Gen. 12, 5 ; Ho. Lev. 16, 3 ; 26, 5, etc.*

13, 31. *considerantes*, etc. : pour cette interprétation eschatologique, Rufin se sépare d'Hippolyte, *Cal.* et suit un ordre d'idées très voisin de celui que nous trouvons, en un contexte différent, dans le commentaire de Cyrille.

Rufin d'Aquilée.

Simeon et Leui prudentiam non recte directam significari posse distinximus ; sed hunc iam ab errore in Iuda
 10 ostendimus paenitentem, et in Zabulon ex multa parte conuersum, in Issachar uero, qui „merces” interpretatur, iam uidemus eum etiam mercedem boni operis expectantem ; quia non solum abiicit malum sed et concupiuit bonum, etiam in medio sortium requiescit.
 15 In medio autem est qui secundum commonitionem Sapientiae non declinat ad dextram neque ad sinistram : hoc est enim rectilineam tenere et uiam uirtutis incedere, in quo etiam sortes sic possunt intellegi : sors dicitur per quam hereditatis portio unicuique tribuitur ; non
 20 quae euentu aliquo constare uideatur, sicut gentes putant, sed quae Dei iudicio et dispensatione decernitur. Sortes ergo nobis in hac morali expositione mandata Dei, per quae hereditas caelestis capiatur, intellegendae sunt. Iste ergo, qui iam conuersus, etiam
 25 mercedem operum suorum sperat, semper in medio sortium, id est, in medio mandatorum Dei requiescit, uidens requiem, quia bona est, et terram, quia pinguis est. Posteaquam pugnam, quae erat intra se cogitationum, dum in eo concupisceret caro aduersum spiritum
 30 et spiritus aduersum carnem, depulit et exclusit, requieuit spiritus eius in Deo : et tunc uidit bonam esse requiem, quando iam dicere ei poterat Iesus : *Venite paululum et requiescite*. Sed et terram uidit, quia bona est. Quando uidit terram bonam ? Quando carnem suam a uitiiis
 35 et concupiscentiis expurgauit, tunc eam uidit terram esse bonam et pinguem, sine dubio quae adferret fructus iustitiae in operibus bonis. Hoc enim uidens, *subposuit umerum suum ad laborandum et factus est uir agricola*. Agricola terrae suae putandus est ille, qui campos animae
 40 suae cordisque sui noualia indesinenter Verbi Dei aratro et Scripturarum uomere scindit et sulcat, qui plantaria

14, 16. Cf. Prov. 4, 27 || 27. Gen. 49, 14 || 28. Cf. Rom. 2, 15. Gal. 5, 17 ||

prudence mal dirigée. Mais ce même homme, nous l'avons montré, en Juda, faisant pénitence de son erreur, et, en Zabulon, converti à bien des égards. En Issachar, qui s'interprète « récompense », nous le voyons attendant déjà la récompense de ses bonnes œuvres. C'est que non seulement il a répudié le mal, mais il a désiré le bien, et même il a reposé au milieu des lots. Il se situe au milieu, celui qui, averti par la Sagesse, ne s'écarte ni à droite ni à gauche. C'est là en effet tenir la route droite et marcher dans la voie de la vertu, où les lots eux-mêmes peuvent s'entendre comme suit. On appelle « lot » ce par quoi la portion d'héritage est attribuée à chacun. Contrairement à ce que pensent les nations, qu'on n'aille pas s'imaginer que ce lot résulte d'un hasard ; il est au contraire décrété par le jugement et la providence de Dieu. Par lots on entendra par conséquent, dans cette explication morale, les commandements de Dieu, grâce auxquels on obtiendra l'héritage céleste. Cet homme donc qui, enfin converti, espère encore la récompense de ses œuvres, repose toujours au milieu des lots, c'est-à-dire des commandements de Dieu, *considérant que le repos est bon et la terre grasse*. Après avoir maîtrisé et exclu la lutte intérieure entre ses pensées — la chair convoitant contre l'esprit et l'esprit contre la chair — son esprit a reposé en Dieu. Alors il a vu que le repos était bon, quand déjà Jésus pouvait lui dire : « Venez un peu et reposez-vous. » Mais il a vu aussi que la terre était bonne. Quand donc a-t-il vu que la terre était bonne ? Quand il eut purifié sa chair des vices et des désirs, alors il a vu que la terre était bonne et grasse, sans nul doute celle qui porterait des fruits de justice par les bonnes œuvres. Ce que voyant en effet, il a soumis son épaule au labeur et il est devenu agriculteur. On estimera que l'agriculteur de sa terre est celui qui fend et laboure sans discontinuer les champs de son âme et les jachères de son cœur avec la charrue de la Parole de Dieu et le soc des Écritures, qui irrigue avec les sources d'Israël

32. Mc 6, 31 || 37. Gen. 49, 15

fidei et caritatis ac spei et iustitiae de Israhel fontibus rigat et omnem agriculturae disciplinam in animae suae rure deprendit.

15. *Dan iudicabit populum suum tamquam si una tribus in Israhel. Et fiat Dan serpens in uia, adsidens super semitam mordens calcaneum equi, et cadet eques retrorsum salutem expectans a Domino.* Huius loci historia quoniam in Scripturis sanctis, quantum ad mei sensus paruitatem spectat, non facile inuenitur euidenter expressa, uel quomodo iudicauerit Dan populum quasi una tribus, uel quomodo in uia adsederit, ne forte aliquid quod probamenta de Scripturis minus uideatur habere, proferamus, magis quae scripta sunt ad spiritalem intelligentiam mihi uidentur aptanda. Nisi si forte in his bellis, quae siue ab Iesu Naue siue in Iudicum libro scripta referuntur, aliquibus inibi gestis haec quae scripta sunt conferant. Curiosius perquirentes nos tamen, licet nondum quod intentioni nostrae satisfaceret, deprehendimus, tamen quae in nonnullorum opinione habentur exponimus.

16. Dicunt quidam Antichristum per haec uerba praedici de ista tribu futurum. Alii de Iuda proditore haec

15, 1. Gen. 49, 16-18

15, 4. *Huius loci historia, etc.* : l'application de cette bénédiction à Samson se trouve déjà dans l'interprétation rabbinique (*Midrash*, p. 487 ; *Talmud de Babylone*, I, 208) ; elle est connue d'ORIGÈNE (*Co. Io. VI, 21*) ; elle est reprise par EUSÈBE D'ÉMÈSE (p. 82), par JÉRÔME (*CC 72, 54*) qui voit en Samson la figure du Christ, par THÉODORE (*PG 80, 221*), etc. DIODORE au contraire, qui rapporte constamment les Bénédiction des Patriarches non pas à tels personnages des différentes tribus mais aux événements qui intéressent les tribus tout entières, applique (fr. 58) la Bénédiction de Dan à la conquête de la cité de Laïs par les Danites (*Jug. 18*), et son interprétation est rappelée aussi par THÉODORE (*loc. cit.*). Rufin n'accepte pas non plus l'application de la Bénédiction à Samson, car, comme on l'a vu, il comprend l'interprétation en un sens très strict, qui le porte à rejeter la possibilité de reconnaître dans le texte l'usage du langage figuré, et par là il ne parvient pas à comprendre en quel sens Dan a jugé le peuple comme une tribu ou bien s'est installé sur le chemin comme un serpent.

les pépinières de la foi et de la charité, de l'espérance et de la justice et met en œuvre tout l'art de l'agriculture dans le champ de son âme.

15. *Dan jugera son peuple comme s'il était une seule tribu en Israël. Et que Dan devienne serpent sur le chemin, posté sur le sentier, mordant le cheval au talon, et le cavalier tombera à la renverse, attendant du Seigneur le salut.* Puisque, dans ce passage des saintes Écritures, du moins au regard de mon petit esprit, il n'est pas facile de trouver l'histoire exprimée de façon claire, ni comment Dan aura jugé le peuple comme s'il était une seule tribu, ni comment il se sera posté sur le chemin — à moins qu'on n'aille avancer quelque chose que l'Écriture garantirait peu —, il me semble que ce qui est écrit se prête davantage au sens spirituel. Il se pourrait néanmoins que, dans les guerres que rapporte soit Josué fils de Nun soit le livre des Juges, il y ait quelques faits à quoi fasse allusion ce qui est écrit ici. Puisque, malgré des investigations assez attentives, nous n'avons pas encore trouvé de quoi satisfaire notre esprit, exposons du moins l'opinion de certains.

16. Les uns disent que ces paroles prédisent que l'Antéchrist sortira de cette tribu. D'autres conjecturent que cela est écrit du traître Judas, et veulent que le

15, 11. *Nisi si forte, etc.* : cette interprétation, que Rufin avance sans trop de conviction, nous reporte, sur un plan plus général, à celle de Diodore.

16, 1. *Dicunt quidam, etc.* : c'est l'interprétation d'HIPPOLYTE, *Tr. c. 22*, qui se trouve aussi dans le *De Antichristo* (c. 15) du même auteur et qui a été reprise par AMBROISE (c. 7, 32). Il s'agit d'une modification de l'interprétation, désormais traditionnelle, qui voyait en Dan, représenté comme un serpent, le symbole du démon (cf. *Test. Dan 5, 6* ; CLÉMENT, *Exc. ex Theod. 53, 1* ; HIPPOLYTE, fr. 34). Impossible de préciser si Rufin a connu cette interprétation par Hippolyte ou bien par Ambroise, bien qu'il soit plus naturel de supposer qu'il ait eu sous les yeux l'œuvre de l'évêque milanais.

16, 2. *Alii, etc.* : l'interprétation que Rufin rapporte ici et réfute vient d'HIPPOLYTE, fr. 35 et 36 : il s'agit d'une interprétation quelque peu approximative, comme du reste presque toutes celles de nos anciens commentateurs, et de ce fait elle n'était pas apte à satisfaire un exégète comme Rufin habitué par Origène à soupeser souvent chaque intention du texte.

scripta esse suspicantur, et equitem atque equum Dominum cum carne suscepta designari uolunt. Sed uix
 5 mihi uidetur explicari posse talis intelligentia : quia et si in equo deitatem ponere uoluerint, morderi utique a serpente non potuit ; si in equite, cadere retrorsum et salutem expectare a Domino deitas Verbi non competenter dicitur. Inde puto quod Dan fortasse ad illum
 10 rectius transferatur, qui uel iudex expectatur uiuorum et mortuorum, quia Dan „iudicium” uel „iudex” interpretatur. Dominus ergo Iesus Christus, qui dicit : *Ego in iudicium ueni in hunc mundum* et iterum : *Pater neminem iudicat sed omne iudicium Filio dedit*, iste popu-
 15 lum suum tamquam unam iudicat tribum : non enim ultra erit diuisio tribuum, non ulla diuersitas, sed, sicut ipse ait, *erit unus grex et unus pastor*. Quod autem uidetur aliquos deterrere in hoc loco, iste est sermo qui sequitur dicens : *Fiat Dan serpens in uia* ; et quia serpens frequenter in Scripturis in diaboli persona ponitur, putant hoc non posse Domino conuenire. Sed si redeamus ad Scripturas, sicut inuenimus leonem dici diabolum, qui
 20 circumit et quaerit quem transuoret, et tauros dici contrarias uirtutes, sicut ibi : *Tauri pingues circumdederunt me* ; et iterum leonem dici etiam Dominum paulo ante nobis expositus Iudas edocuit ; taurum etiam ipsum dici Dominum inuenimus, illum qui occisus est pro salute et reditu filii paenitentis. Sed et alia multa in Scripturis similia sunt, quae nunc ad bonam nunc ad

16, 10. Cf. Act. 10, 42 || 12. Jn 9, 39 || 13. Jn 5, 22 || 17. Jn 10, 16 || 19, Gen. 49, 17 || 22. I Pierre 5, 8 || 24. Ps. 21, 13

16, 11. iudicium : pour cette étymologie, cf. DE LAGARDE, *Onomastica sacra*, p. 225.

16, 12. Dominus ergo, etc. : l'application de la Bénédiction de Dan au Christ se trouve aussi chez ÉPHREM (*CSCO* 152, p. 101), sans l'utilisation de l'étymologie du nom.

16, 19. quia serpens, etc. : ici Rufin touche bien la difficulté qui avait empêché de rapporter au Christ la Bénédiction de Dan et avait au contraire

cavalier et le cheval désignent le Seigneur incarné. Mais il me semble difficile d'expliquer une telle interprétation ; car, même si l'on veut voir la divinité dans le cheval, elle n'a certes pas pu être mordue par le serpent ; et si on la voit dans le cavalier, il ne sied pas de dire que la divinité du Verbe tombe à la renverse et attend du Seigneur son salut. Par suite, je pense que Dan s'appliquera plus correctement peut-être à celui qui est attendu comme juge des vivants et des morts, car Dan s'interprète « jugement » ou « juge ». Donc le Seigneur Jésus-Christ qui dit : « C'est pour un jugement que je suis venu en ce monde », et encore : « Le Père ne juge personne, tout le jugement, il l'a remis au Fils », c'est lui qui juge son peuple comme une seule tribu ; car il n'y aura plus de division entre les tribus, ni aucune diversité, mais, comme il le dit lui-même, « il y aura un seul troupeau et un seul pasteur ». Mais ce qui paraît effrayer quelques-uns dans ce passage, c'est la parole suivante, qui dit : *Que Dan devienne serpent sur le chemin* ; souvent dans l'Écriture le serpent est la figure du diable, aussi pense-t-on que cela ne peut convenir au Seigneur. Mais, si nous revenons aux Écritures, nous y trouvons que le lion c'est le diable « qui rôde cherchant qui dévorer », et les taureaux les puissances adverses, comme en ce passage : « de gras taureaux m'ont environné » ; mais inversement, le lion c'est aussi le Seigneur, comme peu auparavant l'exposé sur Juda nous l'a enseigné et nous trouvons aussi que le Seigneur est appelé taureau, ce taureau qui a été immolé pour le salut et le retour du fils pénitent. Or il y a quantité d'autres comparaisons dans les Écritures qui sont prises tantôt en bonne et tantôt en mauvaise part. C'est

poussé à y voir une allusion au démon. Le procédé à l'aide duquel il surmonte la difficulté, à savoir en faisant remarquer que, dans l'Écriture, les mêmes animaux sont considérés dans un sens tantôt favorable, tantôt défavorable, est repris d'ORIGÈNE (*Ho. Ez.* 11, 3). Rufin lui emprunte l'exemple du lion avec références à *Gen.* 49, 9 et *I Pierre* 5, 8.

16, 26. taurum : ici, comme en II, 8, Rufin présente comme un taureau le veau de *Lc* 15, 23, en exploitant peut-être une certaine amplitude de sens du grec μόσχος.

30 malam partem trahuntur : ita et serpens inuenitur aliquotiens etiam in persona Domini scriptus, ut ipse de se dicit in Euangeliis : *Sicut enim Moses exaltauit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis*. Sed et apostolus, cum praecipit prudentes fieri sicut serpentes, 35 numquid non ad bonam partem appellationem serpentis aptauit ? Potest ergo et in hoc loco de ipso Domino dici : *Fiat Dan serpens in uia, adsidens super semitam* : id est, ipse qui iudicat corda et scit quae intrinsecus continguntur, uidens in uia, hoc est, in huius uitae cursu, 40 equites itinere equitare non recto. Equites autem animae in corporibus positae possunt intellegi, sicut ibi dicit : *Dormitauerunt omnes qui ascenderunt equos* : id est : omnes qui sunt in corporibus, peccauerunt, sicut pronuntiauit etiam apostolus. Horum ergo equorum uel equitum 45 calcaneum serpens iste, uiae adsidens, mordet : mordet autem calcaneum, cum corpus uel languoribus uel aliis quibuslibet cruciatibus macerat, quo uelocem cursum peccantium reprimat. Cum enim corpus adfligitur et consumitur caro, tunc cadet eques retrorsum, id est : 50 anima quae male currebat et festinabat ad perditionem, cadet retrorsum et ad paenitentiam reuocatur, ut a malo cursu impedita reuocetur retrorsum et fiat post illum qui dicit : *Venite post me*. Puto tale aliquid erga etiam Petrum apostolum gestum, cum, dicente Domino quia : 55 *Crucifigi oportet Filium hominis et mori*, ipse diceret : *Propitius esto, Domine, non tibi erit hoc* : in quo, cum ut prae amore nimio per ignorantiam non recte equi-

16, 32. Jn 3, 14 || 34. Cf. Matth. 10, 16 || 37. Gen. 49, 17 || 42. Ps. 75, 7 || 43. Cf. Rom. 3, 23 || 53. Mc 1, 17 || 55. Le 24, 7 || 56. Matth. 16, 22

16, 31. in persona Domini : la même interprétation du serpent, fondée sur Jn 3, 14 et, de là, appliquée à l'épisode du serpent d'airain (Nombr. 21, 9) se trouve chez ORIGÈNE, *Ho. Ex.* 11, 3, où pourtant on ne fait pas allusion à ce passage de la Bénédiction de Dan. Le rapprochement entre Jn 3, 14 (Nombr. 21, 9) et Gen. 49, 17 se trouve au contraire chez Éphrem qui, comme nous l'avons vu, applique la Bénédiction de Dan au Christ. PHILON (*Agric.*

ainsi que parfois le serpent désigne la personne du Seigneur, comme il le dit de lui-même dans les Évangiles : « Comme Moïse éleva le serpent au désert, ainsi faut-il que soit élevé le Fils de l'homme. » Et l'Apôtre lui-même, lorsqu'il nous a prescrit de devenir prudents comme des serpents, n'a-t-il pas pris le terme de serpent en bonne part ? Il se peut donc que, dans notre passage aussi, ce soit du Seigneur lui-même que l'on dise : *Que Dan devienne serpent sur le chemin, posté sur le sentier*, c'est-à-dire celui qui juge les cœurs et sait ce qu'ils cachent à l'intérieur, voyant sur le chemin, c'est-à-dire dans le cours de cette vie, des cavaliers chevaucher sur une route qui n'est pas droite. Ces cavaliers peuvent s'entendre des âmes situées dans les corps, comme il est dit en ce passage : *Ils ont tous dormi, ceux qui montaient les chevaux*, ce qui veut dire : tous ceux qui sont dans les corps ont péché, comme l'a déclaré encore l'Apôtre. Ce serpent, posté sur le chemin, mordra donc le talon de ces chevaux ou de ces cavaliers. Il mord le talon, lorsqu'il tourmente le corps de maladies ou de quelque autre souffrance, par quoi il freine la course rapide des pécheurs. Lorsqu'en effet le corps est affligé et la chair consumée, le cavalier tombe à la renverse ; ce qui veut dire que l'âme qui, dans une course mauvaise, se hâtait à la perdition, tombe à la renverse et se trouve rappelée à la pénitence, pour que, entravée dans sa course mauvaise, elle soit rappelée en arrière et se mette à la suite de celui qui dit : « Venez à ma suite. » Je pense que quelque chose comme cela s'est passé à l'égard de l'apôtre Pierre lui-même, lorsque le Seigneur ayant dit : « Il faut que le Fils de l'homme soit crucifié et meure », Pierre répliqua : « Sois bienveillant, Seigneur, cela ne t'arrivera pas » ; en cette occasion, aveuglé par un amour excessif, il ne chevauchait pas correctement ; aussi, à la fin, est-il mordu

21, 95), en se basant sur l'étymologie du nom de Dan, avait interprété en un sens favorable le serpent de Gen. 49, 17, l'opposant au serpent qui avait séduit Ève et y voyant, sur la base de Nombr. 21, 9, le symbole du discernement. La même interprétation positive du serpent de Gen. 49, 17 paraît aussi dans le *Leg. alleg.* II, 24, 96 s.

taret, in fine, uelut a serpente mordetur a Domino in eo quod dicitur ei: *Vade retro me, Satana; scandalum mihi es, quoniam non sapis quae Dei sunt sed quae hominum.* Et sic retrorsum Petrus reuocatus, salutem expectat a Domino per crucem et resurrectionem, quam tunc feruidius equitans et currens ignorantia futuram negabat. Haec me mouerunt in loco; non tamen excludo etiam eorum opiniones, qui quod sentiunt, adprobare Scripturarum auctoritate potuerint.

17. Vt autem ne ille quidem nos tertius praetereat locus, potest uideri ille quem iamdudum in Issachar diximus profecisse et in mandatis requiescere atque animae suae agricolam factum, nunc etiam in hoc proficere in Dan, ut discernendi et diiudicandi populum suum, id est, cogitationes cordis sui, intellegentiam sumpserit, tamquam unam tribum in Israhel, id est: omnia in unitatem atque concordiam deuocare, ita ut non sit in eo cogitationum uel consiliorum ulla dissensio. Fit autem idem et serpens secundum praeceptum Domini, quod paulo ante diximus: *Estote prudentes sicut serpentes: in uia tamen adsidet nec unquam de semita discedit.* Semita etenim angustior uia intellegitur, quae ostendit eum non per illam latam et spatiosam incedere, quae ducit ad mortem, sed per angustam et artam, quae ducit ad uitam. Mordet autem equi calcaneum faciens illud quod apostolus Paulus dicit quia: *Macero corpus meum et seruituti subicio, ne forte cum aliis praedicauerim, ipse reprobus efficiar.* Haec autem facit ut cadat eques retrorsum. Iste enim talis semper elationes et altitudines timet et mauult cadere animam suam de mala altitudine ad bonam humilitatem, ut discat ab Iesu quia humilis est

16, 59. Matth. 16, 23

17, 11. Math. 10, 16 || 13. Cf. Matth. 7, 13-14 || 17. I Cor. 9, 27 || 22. Cf. Matth. 11, 29

16, 64. non tamen excludo, etc. : ici, Rufin sent combien son interpréta-

par le Seigneur, comme par un serpent, en ce qu'il lui est dit: « Passe derrière moi, Satan; tu me fais obstacle, car tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes. » Et ainsi ramené en arrière, Pierre attend du Seigneur le salut par la croix et la résurrection, dont, par ignorance et parce qu'il chevauchait avec trop d'ardeur et de hâte, il refusait qu'elles fussent se produire. Voilà ce que j'ai saisi dans ce passage. Toutefois je n'exclus pas non plus les opinions de ceux qui pourront garantir leur pensée par l'autorité des Écritures.

17. Pour ne pas négliger non plus ce troisième point, nous pouvons considérer cet homme dont nous avons déjà dit, à propos d'Issachar, qu'il faisait des progrès, se reposait dans les commandements et était devenu l'agriculteur de son âme, et qui, à présent, en Dan, progresse aussi, en ce qu'il a acquis l'intelligence pour discerner et juger son peuple, c'est-à-dire les pensées de son cœur, comme une seule tribu en Israël, c'est-à-dire pour appeler toute chose à l'unité et à la concorde, de sorte qu'il n'y ait plus en lui aucune dissension dans les pensées ou les conseils. Il devient aussi ce même serpent, selon le précepte du Seigneur que nous venons de mentionner: « Soyez prudents comme des serpents. » Il se poste pourtant sur le chemin, et jamais ne s'éloigne du sentier. Le sentier est plus étroit que le chemin, ce qui laisse entendre qu'il marche non par la voie large et spacieuse qui conduit à la mort, mais par la voie étroite et resserrée qui mène à la vie. Il mord le talon du cheval, faisant ce que dit l'apôtre Paul: « Je meurtris mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé. » Il fait cela pour que le cavalier tombe à la renverse. Un tel homme, en effet, craint toujours les élèvements et les hauteurs, et préfère que son âme tombe de la mauvaise hauteur à la bonne humilité, pour apprendre de Jésus qu'il est de cœur humble et doux. C'est en effet le propre

tion est novatrice en face de la tradition; c'est pourquoi il la présente sans rejeter les autres, qui peuvent se fonder sur des données scripturaires.

et mitis corde. Etenim proprium est proficientibus elationem metuere. Denique etiam tantus et talis apostolus
 25 Paulus dicebat : *Ne extollar, datus est carni meae stimulus, angelus Satanae, qui me colaphizet.* Sic ergo reuocata anima de altitudine et retrorsum post humilitatem Christi redacta, salutem expectat a Domino.

18. *Gad : piraterium temptabit illum ; ipse autem temptabit eos post pedes.* Per historiam quidem non facile in Scripturis referri tale aliquid inuenimus, nisi forte
 5 quis uelut extorquere uelit et dicere quoniam tribus ista ultra Iordanem hereditatem in Arabiae partibus consecuta est, et quia ibi frequenter praedonum bella consurgunt et adsiduis inter se congressibus coeunt, haec eorum inter se uelut piratarum more certamina in his sermonibus designari.

19. Sed uerior est spiritalis intelligentia, quae potest indicare illud Domini nostri et Saluatoris quod aduersum diabolum habuit, positus in carne, certamen. Est ergo tribus istius habitaculum eremo uicinum. Gad uero
 5 nunc „temptamenta” interpretatur. Potest ergo illud intellegi quod Dominus Iesus Christus ductus est per Spiritum in desertum, ut temptaretur a diabolo. Sed uide quanta in uerbis Patriarchae mysteria continentur.

17, 25. II Cor. 12, 7

18, 1. Gen. 49, 19

19, 6. Cf. Matth. 4, 1

18, 2. *Per historiam, etc.* : l'application de cette Bénédiction aux luttes soutenues par la tribu de Gad, étant donné sa position outre-Jourdain, avec les peuples voisins, se trouve dans le *Midrash* (p. 489). APOLLINAIRE (p. 132), JÉRÔME (CC 72, 55), THÉODORE (PG 80, 224), PROCOPE (PG 87, 506). Selon sa tendance à interpréter trop rigide-ment la lettre du texte sacré, Rufin n'accepte cette application qu'avec difficulté.

18, 8. *piratarum more* : Rufin rapproche ingénument *piraterium*, trans-
 littération latine du grec *πειρατήριον*, de *pirata* (cf. II, 19) et fonde certains traits de l'interprétation allégorique précisément sur cette ressemblance fallacieuse.

19, 3. *certamen* : les anciens commentateurs interprètent typologiquement cette Bénédiction en se référant aux épreuves subies par le Christ, aux points

de ceux qui progressent, de craindre l'élévation. Ainsi encore, Paul, qui était un si grand apôtre, disait : « Pour que je ne m'élève pas, il m'a été donné une écharde dans la chair, un ange de Satan, afin de me souffleter. » Ainsi donc l'âme, rappelée de l'élévation et ramenée en arrière à la suite de l'humble Christ, attend du Seigneur le salut.

18. *Gad : la piraterie le tentera ; mais lui les tentera (marchant) sur leurs talons.* Certes il n'est pas facile de trouver dans les Écritures quelque chose de semblable que l'histoire rapporterait. A moins que, faisant violence en quelque sorte au texte, on ne prétende que cette tribu a obtenu son héritage au-delà du Jourdain en régions arabes et que, parce que les guerres de pillards y naissent fréquemment et qu'ils s'attaquent les uns les autres en continuelles rencontres, ces paroles de l'Écriture désignent ici ces combats qu'ils mènent entre eux comme à la manière des pirates.

19. Mais plus véridique est l'intelligence spirituelle, qui peut signaler le combat que notre Seigneur et Sauveur, quand il était dans la chair, a soutenu contre le diable. Le lieu d'habitat de cette tribu est proche du désert. Par ailleurs Gad s'interprète « tentations ». Cela peut donc signifier que le Seigneur Jésus-Christ a été mené par l'Esprit dans le désert pour être tenté par le diable. Mais vois que de mystères contiennent les paroles du

précis du tribut à César (*Matth.* 22, 16 s.) et du baptême administré par Jean (*Matth.* 21, 23 s.). A notre connaissance, Rufin est le seul qui ait rapporté la Bénédiction de Gad aux tentations subies par le Christ du fait du démon (*Matth.* 4, 1). A première vue, on peut être surpris de la préférence accordée par les anciens commentateurs (HIPPOLYTE, *Tr.*, c. 23 ; AMBROISE, c. 8, 35 ; CYRILLE, PG 69, 365) aux épisodes susdits plutôt qu'à celui rapporté par Rufin (*Matth.* 4, 1, etc), mais cette préférence s'explique en fonction de la dernière partie de la Bénédiction, où il est dit que Gad aurait aussitôt mis à l'épreuve ses adversaires : ce détail s'adapte très bien aux épisodes de *Matth.* 21 et 22, où le Christ met aussitôt en difficulté ses adversaires. Il n'en va pas de même pour *Matth.* 4 ; et, de fait, l'explication qu'en donne Rufin est fine et même profonde, mais indubitablement un peu forcée par rapport aux interprétations fournies par les autres commentateurs.

19, 5. *temptamenta* : pour cette étymologie, cf. DE LAGARDE, *Omonastica sacra*, p. 33 (Jérôme).

Gad — inquit — : *piraterium temptabit illum*. Ponamus,
 10 ut diximus, personam Domini esse in *Gad* : hunc *pira-*
terium temptabit. *Piraterium* uero dicitur cohors quae-
 dam et conspiratio *piratarum*. Certum namque est quod
 ueniens *diabolus* ad temptandum *Dominum*, non absque
 ministris suis et satellitibus uenerat, quia, sicut aderant
 15 *Domino* angeli spectantes eius certamen (illi de quibus
Euangelium dicit post temptationem : *Et accedentes*
angeli ministrabant ei), ita etiam *diabolo* aderant angeli
 sui, cum quibus ei *gehenna* praeparata est, sicut *Dominus*
 dicit : *Ite in ignem aeternum, qui paratus est diabolo et*
 20 *angelis eius*. Sed et sancti cum in agone decertant, spec-
 taculum facti dicuntur huic mundo et angelis et homi-
 nibus. Temptabat ergo *Dominum* conspiratio tempta-
 torum, cum dicebat ei : *Si Filius Dei es, dic ut lapides*
isti fiant panes. Per haec ergo temptabat *Dominum*
 25 *diabolus*. Sed uideamus quid est et hoc quod dicit :
Ipsa autem temptabit eos post pedes. Quomodo *Dominus*
 temptabat temptantes se ? Si in prima temptatione
Saluator declarasset *diabolo* esse se *Filium Dei*, certum
 est quia secundo ad temptandum non fuisset ausus
 30 accedere : nunc autem uide quomodo temptatur ipse
 qui temptat. *Cum ieiunasset* — inquit — *quadraginta*
diebus et quadraginta noctibus, postmodum esuriit. Si
 enim non esurisset, agnouisset temptator *Filium Dei* :
 nunc autem esuriit, ut per hoc quod *Dominus* fragili-
 35 tatem in se carnis ostendit, temptetur ipse qui temptat
 et tamquam ad hominem temptandum denuo adeat.
 Sic ergo ueniunt ad *Dominum* temptatores. *Ipsa autem*
temptabit illos post pedes : hoc est, eisdem uestigiis quibus
 accesserat *diabolus* temptare, temptatur.

20. *Moralis* itaque locus simili editione disseretur :
 ille enim homo noster confesso errore paenitens se reddit

19, 9. Gen. 49, 19 || 16. Matth. 4, 11 || 19. Matth. 25, 41 || 20. Cf. I Cor.
 4, 9 || 23. Matth. 4, 3 || 26. Gen. 49, 19 || 31. Matth. 4, 2 || 37. Gen.
 49, 19

Patriarche ! Gad, dit-il, *la piraterie le tentera*. Admet-
 tons, comme nous l'avons dit, que *Gad* soit la figure
 du Seigneur : la piraterie le tentera. Or piraterie signifie
 une sorte de troupe et une conspiration de pirates.
 C'est qu'il est certain que le diable, venant tenter le
 Seigneur, n'est pas venu sans ses ministres et ses satel-
 lites ; car, de même que le Seigneur avait près de lui
 des anges spectateurs de son combat — ceux-là même
 dont l'Évangile dit après la tentation : « Et des anges
 s'approchant le servaient » —, de même aussi le diable
 avait près de lui ses anges, pour qui, comme pour lui,
 la géhenne est préparée, selon la parole du Seigneur :
 « Allez au feu éternel, préparé pour le diable et ses anges. »
 Et les saints eux-mêmes, quand ils luttent dans le combat,
 on dit qu'ils sont livrés en spectacle à ce monde, aux
 anges et aux hommes. Elle tentait donc le Seigneur,
 la conspiration des tentateurs, en lui disant : « Si tu es
 le Fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains. »
 C'est par ces paroles que le diable tentait donc le Sei-
 gneur. Mais voyons ce qu'est aussi ce qu'il dit : *Mais lui*
les tentera (marchant) sur leurs talons. Comment le Sei-
 gneur tentait-il ceux qui le tentaient ? Si, lors de la
 première tentation, le Seigneur avait déclaré qu'il était
 le Fils de Dieu, il est certain que le diable n'aurait pas
 osé s'approcher une seconde fois pour le tenter ; mais
 vois de quelle manière est tenté celui qui tente. « Lorsqu'il
 eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. »
 Car s'il n'avait pas eu faim, le tentateur eut reconnu le
 Fils de Dieu ; or, en l'occurrence, il a faim, si bien que,
 le Seigneur montrant en lui-même la fragilité de la chair,
 celui qui tente est tenté, et de nouveau il s'approche comme
 pour tenter un homme. C'est donc ainsi que les tentateurs
 viennent au Seigneur. *Mais lui les tentera, marchant sur*
leurs talons ; c'est-à-dire que le diable est tenté selon les
 mêmes voies par lesquelles il s'était approché pour tenter.

20. On disserte du sens moral selon le même pro-
 gramme : notre homme en effet qui, ayant confessé son

19, 11. *Piraterium*, etc. : cf. la note sur 18, 8.

conuersum per intellegentiam et aliquantulum iam profecit, ut post profectum ueniat ad hoc, ut temptetur ab inimico, et uirtus animi eius et propositi constantia conprobetur : ita enim Scriptura dicit : *Qui non est temptatus, non est probabilis*. Nec ullo tempore omnino quis perueniet ad perfectionem, nisi prius in temptationibus suis documenta praestiterit.

21. *Aser* : *pinguis eius panis* ; et ipse dabit escam principibus. Credo adsertores litterae hoc in his uerbis intellegere, quod regio eius et hereditas terrae uber et pinguis extiterit, ita ut etiam regis usibus ministraret. Aliqui autem nostrorum etiam propter Annam dictum putant prophetissam, filiam Phanuhel, ex tribu Aser, quae prima cum Simeone refertur de Domino in Euangelis prophetasse et prophetiae suae fidem uelut escam dedisse principibus, id est, apostolis ceterisque credentibus, quae de ipso fuerant prophetata. Verum, quoniam Aser „beatus” interpretatur, illius uiri, quem ab errore per paenitentiam reuocatum, paulatim per singulos gradus usque ad beatitudinis nunc incrementa perducimus, post conuersionem post intellegentiam spiritalem post temptationum uictoriam, pinguis eius esse dicitur panis. Edit enim illum panem, *qui de caelo descendit et uitam dat huic mundo*, et pinguis ei est ille panis.

22. Quod ait : *pinguis panis*, sic intellegere possumus. Illi qui nihil amplius in Christo intellegunt nisi Christum

20, 6. Eecl. 34, 11

21, 1. Gen. 49, 20 || 5. Cf. Le 2, 36 || 16. Jn 6, 33

22, 2. Cf. I Cor. 2, 2

20, 4. *ut temptetur* : le thème de la tentation a un grand relief dans la mystique origénienne : cf., entre autres, *Ho. Num.* 27, 12 ; *Ho. Luc.* 29, 6-7 ; *Ho. Ex.* 6, 4.

21, 4. *pinguis extiterit* : pour cette interprétation, cf. *Midrash*, p. 489 ; THÉODORE, *PG* 80, 224 ; PROCOPE, *PG* 87, 505.

21, 6. *prophetissam* : c'est seulement par Rufin que nous connaissons cette interprétation typologique de la Bénédiction d'Aser.

erreur et fait pénitence, s'est converti selon l'intelligence, a déjà fait un tant soit peu de progrès pour en arriver ensuite à être tenté par l'ennemi, et pour que la vigueur de son esprit et la constance de son propos soient éprouvées ; car l'Écriture dit de même : « Qui n'a pas été tenté, n'est pas digne d'approbation. » Et personne ne parviendra jamais à la perfection, s'il n'a d'abord fourni ses preuves dans les tentations.

21. *Aser* : *son pain est gras* ; et lui-même donnera leur nourriture aux princes. Je crois que les tenants de la lettre comprennent, à travers ces paroles, que le pays d'Aser et l'héritage de sa terre seront féconds et gras au point qu'il fournirait aux besoins royaux. Quelques-uns des nôtres estiment même que cela est dit de la prophétesse Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, dont l'Évangile rapporte qu'elle fut la première avec Siméon à prophétiser du Seigneur et à donner le témoignage de sa prophétie comme une nourriture aux princes, c'est-à-dire aux apôtres et à tous ceux qui croient ce qu'elle avait prophétisé de lui. Mais, parce que Aser s'interprète « bienheureux », le pain de cet homme, rappelé de l'erreur par la pénitence, et que peu à peu nous avons conduit par degrés jusqu'aux développements actuels de la béatitude, après la conversion, après l'intelligence spirituelle, après la victoire dans les tentations, le pain de cet homme est dit « gras ». Car il mange ce pain « qui est descendu du ciel et donne la vie à ce monde », et ce pain est gras pour lui.

22. Voici comment nous pouvons entendre qu'il est dit : *gras est son pain*. Ceux qui ne voient rien de plus dans le Christ que le Christ Jésus et Jésus crucifié,

21, 11. *beatus* : pour cette étymologie, cf. DE LAGARDE, *Onomastica sacra*, p. 28 (Jérôme). AMBROISE (c. 9, 38) interprète Aser *diuinitae*.

22, 1. *sic intellegere possumus* : les interprétations typologiques de cette Bénédiction sont variées : AMBROISE (9, 38) et CYRILLE (*PG* 69, 368) l'appliquent au Christ ; HIPPOLYTE, *Tr.* c. 24, l'applique aussi aux apôtres ; HIPPOLYTE, fr. 39, à notre vocation. L'application de *panis pinguis* à Jésus est constante, avec allusion explicite au sacrifice eucharistique.

Rufin d'Aquilée.

lesum et hunc crucifixum, edunt quidem et ipsi panem
de caelo, sed aridum et exilem. Qui uero digni sunt
5 ut eis thensauri sapientiae et scientiae reuelentur Christi,
isti sunt quibus pinguis est panis, sicut erat Paulo qui
dicebat : *Scio et abundare, scio et esurire, ad omnia et in
omnibus inbutus sum*. Etenim si Dominus et Saluator
noster, cum figuram tauri dignatur adsumere, taurus
10 pinguis et saginatus paenitenti filio dicitur iugulari,
cur non eodem modo his qui ad beatitudinem perue-
niunt, panis pinguis esse dicatur? Iste autem talis, cui
iam pinguis est panis, etiam *escam principibus dabit*.
Qualem escam? Sine dubio uerbi Dei; et dabit escam
15 non quibuscumque pauperibus aut incipientibus, sed
principibus dabit : loquetur enim etiam ipse sapientiam
inter perfectos.

23. *Nephtalim : arbor remissa* (uel ut nostra exemplaria
habent : *uitis diffusa*), *proferens in fructibus decorem*.
Historia designet priorem Gad hereditatis sortem cepisse
in ubertate camporum; et post hunc Nephtalim rura
5 possedisse fecunda uirgultis et arboribus nemorosa. In
expositione uero mystica, iam et in superioribus, cum

22, 5. Cf. Col. 2, 3 || 7. Phil. 4, 12 || 10. Cf. Lc 15, 23 || 16. Cf. I Cor. 2, 6
23, 1. Gen. 49, 21

22, 3. *crucifixum* : concept et formule typiquement d'ORIGÈNE. Cf. par
ex. Co. Jo. 2, 3; 1, 7 (9); 1, 9 (11), etc. Sur la valeur précise de ce concept,
qui ne signifie pas mésestime de la passion et de la croix du Christ, mais
sert seulement à caractériser la foi des simples qui ne savent pas voir, au-delà
de l'humanité du Christ, le mystère de sa divinité, cf. M. HARL, *Origène
et la fonction révélatrice du Verbe incarné*, p. 258 s.; F. BERTRAND, *Mystique
de Jésus chez Origène*, p. 32.

22, 4. Qui uero, etc. : le commentaire de Rufin devient ici plutôt ambigu,
peut-être volontairement. A première vue, il semble qu'il fasse allusion,
comme les autres commentateurs, à l'eucharistie. Mais pourtant, sans exclure
cette interprétation, l'insistance sur la distinction entre simples et parfaits
fait penser que, à cette interprétation obvie, Rufin en a superposé une autre,
faisant allusion à la nourriture spirituelle constituée, pour les parfaits, par
la parole de l'Écriture. Sur la valeur de l'eucharistie chez Origène, cf. J. DA-
NIÉLOU, *Origène*, p. 77; U. VON BALTHASAR, dans *Rech. Sc. Relig.*, 1936,
p. 549 s.

mangent bien, eux aussi, le pain du ciel, mais c'est un
pain aride et maigre. Par contre, ceux qui sont dignes
que leur soient révélés les trésors de sagesse et de science
du Christ, sont ceux pour qui le pain est gras, comme il
l'était pour Paul qui disait : « Je sais être dans l'abon-
dance et je sais avoir faim : pour toutes choses et en
toutes choses je suis initié. » En effet, si notre Seigneur
et Sauveur, ayant assumé la figure du taureau, est dit
le taureau gras et plantureux immolé pour le fils péni-
tent, pourquoi, de la même façon, ne serait-il pas dit le
pain gras de ceux qui parviennent à la béatitude? Et
un tel homme, pour qui déjà le pain est gras, *donnera
aussi leur nourriture aux princes*. Quelle nourriture?
Sans aucun doute celle de la parole de Dieu; et il la
donnera non pas à n'importe quels pauvres ou commen-
çants, mais il la donnera aux princes : lui-même en effet
parlera sagesse parmi les parfaits.

23. *Nephtali* : *arbre qui se laisse aller* — ou comme
portent nos exemplaires : *vigne étalée* —, *lourd de beauté
dans ses fruits*. L'histoire indiquera que Gad reçut le
premier lot de l'héritage dans la fertilité des champs,
et qu'après lui Nephtali eut en propriété des campagnes
fertiles en jeunes pousses et couvertes d'arbres. Mais
pour l'explication mystique, nous avons déjà dit dans ce

22, 9. *taurus* : cf. la note sur II, 16, 26.

22, 14. *sine dubio uerbi Dei* : cette interprétation revient à ce que nous
avons observé dans la note sur II, 22, 4.

23, 3. *Historia*, etc. : cf. pour cette interprétation littérale *Midrash*, p. 489
et 499; JÉRÔME, *CC* 72, 55; THÉODORE, *PG* 80, 224.

23, 6. *mystica* : étant donné que *στέλεχος* des LXX pouvait être entendu
génériquement comme tronc et spécifiquement comme vigne, HIPPOLYTE,
Tr. (c. 25), et CYRILLE (*PG* 69, 369) se sont reportés, en ce dernier sens, à
l'image johannique du Christ, vigne véritable, avec pourtant des dévelop-
pements un peu différents l'un de l'autre. Mais HIPPOLYTE, fr. 41, a appliqué
le terme au bois de la croix. L'interprétation de Rufin, qui ici est exception-
nellement sommaire, ne suit ni l'une ni l'autre interprétation mais, sur la base
du rapprochement entre Zabulon et Nephtali qui se trouve chez *Matth.* 4, 15
(*Is.* 9, 1), applique cette Bénédiction, comme celle de Zabulon, aux apôtres.
La citation de Matthieu se trouve aussi chez HIPPOLYTE, fr. 40, mais avec
application à la vocation des Gentils, comme du reste la même citation avait
été interprétée dans le fr. 27, comme concernant la Bénédiction de Zabulon.

de Zabulon discuteremus, etiam de nomine Nephtalim, uelut cum illo in Euangeliiis sociato, quae nobis uisa sunt diximus : id est, quod uelut radix et origo beatorum
 10 apostolorum ex istorum locis et regione processerit, et quod populi eorum qui sedebant in tenebris, lucem uiderint magnam. Sed et principes Zabulon et principes Nephtalim, qui per Dauid praedicantur, ad personam utique referuntur apostolorum.

24. Quantum uero ad explanationem tertiam spectat, Nephtalim nominis interpretatio haec ipsa est, quam nunc benedicens cum pater suus exprimit : id est, uel „arbor diffusa” uel „uitis”. Ille igitur noster homo, qui paulo
 5 ante pane pingui uescebatur et ex ipso cibum principibus dabat — qui panis confortat cor hominis —, nunc consequenter ei etiam uera uitis Christus decorum protulit fructum, quo scilicet cor, quod pane confortauerat, nunc lactificet uino. In quo utroque in tantum
 10 mihi iam uidetur uenisse profectum, ut etiam sacerdotii sacramenta suscipiat. Si uero arborem magis quam uitem diffusam Nephtalim intellegi malumus, quae proferat in fructibus decorem, quae alia erit arbor, quae decorem in fructibus proferat, quam sapientia Dei,
 15 de qua dicit Solomon : *Arbor uitae est his qui amplectuntur eam?*

25. *Filius ampliatus Ioseph, filius ampliatus zelatus, filius meus adulescentior : ad me reuertere. In quem consiliantes maledicebant et intendebant insidias ei domini arcuum ; et contriti sunt cum potentia arcus eorum et dis-*
 5 *soluti sunt nerui brachiorum manuum eorum per manum potentis Iacob. Inde qui confortauit Israhel a Deo patris tui et adiuuit te Deus meus et benedixit te benedictione caeli a summo et benedictione terrae habentis omnia propter*

23, 8. Cf. Matth. 4, 15 (Is. 9, 1-2) || 12. Cf. Ps. 67, 28

24, 6. Cf. Ps. 103, 15 || 7. Cf. Jn 15, 1 || 8. Cf. Ps. 103, 15 || 15. Prov.

3, 18

25, 1. Gen. 49, 22-26

qui précède, lorsque nous parlions de Zabulon, auquel le nom de Nephtali est associé dans les évangiles, ce qu'il nous semblait au sujet de ce dernier, à savoir que les bienheureux apôtres ont eu, en ces lieux et régions, leurs racines et leur source pour ainsi dire, et que les peuples de ces pays qui étaient assis dans les ténèbres ont vu une grande lumière. Quant aux princes de Zabulon et aux princes de Nephtali que David a célébrés, ils se rapportent assurément aux Apôtres.

24. En ce qui concerne la troisième explication, l'interprétation du nom de Nephtali est celle-là même qu'exprime son père en le bénissant, c'est-à-dire soit « arbre qui s'étend », soit « vigne ». Notre homme donc, celui-là qui peu auparavant était nourri de pain gras et en procurait de la nourriture aux princes — pain qui conforte le cœur de l'homme — maintenant et en conséquence, le Christ, vigne véritable, lui a procuré le fruit splendide, à savoir celui grâce auquel il réjouit à présent de vin le cœur — qu'il avait conforté de pain. Dans l'un et l'autre cas, il me semble être déjà parvenu à un tel degré de perfection qu'il peut même recevoir les sacrements du sacerdoce. Mais si nous préférons interpréter Nephtali « arbre » plutôt que « vigne répandue, lourde de beauté dans ses fruits », quel sera l'arbre lourd de beauté dans ses fruits, sinon la sagesse de Dieu dont Salomon dit : « C'est un arbre de vie pour ceux qui la saisissent » ?

25. *Fils illustre, Joseph, fils illustre, envié, mon fils plus jeune : reviens vers moi. Contre lui tenant conseil ils proféraient des malédictions et lui tendaient des pièges, les maîtres de l'arc. Avec puissance leurs arcs ont été brisés et rompus les nerfs de leurs bras par la main du puissant de Jacob. De sa place, celui qui a conforté Israël par le Dieu de ton père, mon Dieu t'a aidé et t'a béni de la bénédiction du ciel en haut et de la bénédiction de la terre qui possède toute chose à cause de la bénédiction des ma-*

24, 3. arbor diffusa uel uitis : cf. DE LAGARDE, *Onomastica sacra*, p. 207, 211, avec d'autres étymologies.

*benedictionem uberum et uulvae, benedictionem patris
10 tui et matris tuae. Praeualuit in benedictionibus montium
permanentium, in benedictionibus collium aeternorum.
Erit supra caput Ioseph et super uerticem eorum quibus
praeiuit fratrum.*

In benedictione Ioseph etiam ipsa prima litterae
15 facies floret : merito namque *ampliatu filius* appellatur,
quem Deus familiae suae conseruandae gratia usque ad
secundum regni exaltauerat gradum. „Ampliatu” ergo
intellege sapientia consilio constantia castitate honore
regno uirtute et, quod est uirtutum omnium fastigium,
20 pietate, in quibus omnibus auctus et ampliatu merito
dicitur Ioseph.

Quod autem dixit : *Zelatu filius meus*, (ut) uidetur
expressum, non tamquam eum qui inuideat, sed tam-
quam eum qui inuidiam passus sit designat in Graeco :
25 id est, cuius tanta sit gloria, quae mereatur inuidiam.
Hoc est ergo quod dicit : *Zelatu filius meus adulescentior* :
filius meus non tam natiuitate quam meritis. Illud sane
uidetur mihi non otiose positum, quod tertio repetens
Patriarcha Ioseph filium nominat dicens : *Filiu amplia-*
30 *tus Ioseph, et filiu ampliatu zelatu, et filiu meus*
adulescentior. Quid sibi uult quod solus Ioseph inter
omnes fratres tertio filius nominatur ? Ego quidem pro
paruitate sensus mei illud intellego, quod semel ei Ioseph
filius natus est, tum cum ex Rachel post desperationem
35 suscipiendae subolis re natus est. Secundo uero ei quasi
iterum nascitur filius, cum ei post persuasionem mortis
uiuere nuntiatur. Tertio uero ei filius efficitur, cum doc-

25, 16. Cf. Gen. 41, 40 || 22. Gen. 49, 22 || 26. Gen. 49, 22 || 29. Gen.
49, 22 || 33. Cf. Gen. 30, 22-24 || 36. Cf. Gen. 45, 26

25, 14. In benedictione, etc. : les paroles que Jacob adresse à Joseph font
clairement allusion aux péripéties variées dont celui-ci a été le protagoniste,
et les différents commentaires de type littéral se sont précisément efforcés
de trouver la correspondance exacte entre les aventures de Joseph et les

*melles et du sein, bénédiction de ton père et de ta mère.
Elle a prévalu dans les bénédictiones des monts immuables,
dans les bénédictiones des collines éternelles. Elle sera sur
la tête de Joseph et sur le front de ces frères dont il fut le
maître.*

Dans la bénédiction de Joseph, même l'aspect littéral
a de l'éclat ; c'est à bon droit en effet qu'il est appelé
fil illustre, lui que Dieu, voulant sauver sa famille,
avait exalté jusqu'au second rang dans le royaume.
Entends donc : *illustre* par la sagesse, le conseil, la constance,
la chasteté, l'honneur, le règne, la force et, ce qui
est le faite de toutes les vertus, par la piété : par toutes
ces vertus, c'est à juste titre que Joseph est dit grand
et illustré.

Ce qu'il a dit, *envié, mon fils*, comme on le voit exprimé,
s'entend en grec non de celui qui envie, mais de celui qui
subit l'envie, c'est-à-dire dont la gloire est si grande
qu'elle suscite l'envie. C'est donc ce qu'il dit : *Envié,
mon fils plus jeune* : mon fils, non pas tant par la nais-
sance que par les mérites. Il ne me semble nullement
oiseux que le Patriarche, se répétant, nomme à trois
reprises son fils Joseph, disant : *Fils illustre, Joseph, et
fil illustre, envié, et mon fils plus jeune*. Que signifie le
fait que, seul parmi tous ses frères, Joseph soit à trois
reprises nommé fils ? Pour moi, dans ma petite jugeote,
voici ce que je comprends : Une première fois son fils
Joseph lui est né, quand il naquit effectivement de
Rachel, après que Jacob eut désespéré de recevoir d'elle
une postérité ; secondement son fils lui est comme né
de nouveau, quand on lui annonce qu'il est vivant,
après qu'il a été persuadé de sa mort. Troisièmement

paroles de Jacob : cf. EUSÈBE D'ÉMÈSE, p. 82 ; APOLLINAIRE, p. 132 ; JÉ-
RÔME, CC 72, 56 ; JEAN CHRYSOSTOME, PG 54, 575 ; THÉODORET, PG 80,
224. D'après ce qui nous est parvenu de tous ces commentaires, seul celui de
Chrysostome est assez développé, mettant en rapport la première partie de
la Bénédiction avec les machinations des frères qui sont allées à vau l'eau,
et la seconde partie avec le poste éminent occupé par Joseph en Égypte et
symbolisé par les montagnes et collines de Gen. 49, 26. Pour l'interprétation
juive, cf. *Midrash*, p. 490 s.

25, 22. *Zelatu* : cf. ζηλωτός des LXX.

trina et eruditione et his omnibus uirtutibus, quibus ipse Deum uidebat, erudiens eum et instruens, etiam
 40 in spiritu eum filium procreauerat. Alioquin nec conueniet ei quod adulescentior filius dicitur, cum habeat posteriorem se Benjamin, nisi in patris eruditionibus adulescentior sentiatur.

Ad me — inquit — *reuertere*. Hoc est : conuerte ad
 45 me animos tuos, ut diligenter notes, et in corde quae dicuntur inscribas, tu, fili Ioseph, *in quem consiliantes maledicebant et intendebant tibi insidias domini arcuum*. Refertur enim et hoc ab Scriptura sancta, quod habebant consilium fratres sui illo in tempore ut occiderent
 50 eum ; sed interueniens Iudas represserit parricidale consilium. Quod autem dixit : *Maledicebant*, illud est quod dixerunt : *Ecce somniator ille uenit*. Dominos uero arcuum bellatores designat uiros. Quod autem dissoluta sunt bracchia et arcus contriti, frustratum designat
 55 inceptum *per manum potentis Iacob*, hoc est Dei Iacob. *Inde qui confortauit Israhel a Deo patris tui et adiuuit te Deus meus*. Inde tibi auxilium uenit, unde et Israhel pater tuus confortatus est, tunc sine dubio cum conluctatus est in uia, et iuuit eum Deus et Israhel ei nomen
 60 inposuit. Ipse ergo Deus meus etiam te benedixit *benedictione caeli a summo et benedictione terrae*. Benedictio caeli sapientiam, terrae autem regnum potentiamque designat. *Propter benedictionem uberum et uuluae, benedictionem patris tui et matris tuae*. Ipse exposuit quae
 65 sit uberum et uuluae benedictio, cognominans matrem : quod non solum paternas sed et maternas consecutus sit benedictiones. Quae benedictio patris et matris

25, 44. Gen. 49, 22 || 46. Gen. 49, 23 || 49. Cf. Gen. 37, 18-27 || 51. Gen. 37, 19 || 55. Gen. 49, 24 || 56. Gen. 49, 24-25 || 59. Cf. Gen. 32, 24-28 || 60. Gen. 49, 25 || 63. Gen. 49, 25-26

25, 39. *Deum uidebat* : cf. l'étymologie Israël = uir, mens uidens Deum dans Philon, Origène, Jérôme, etc.

25, 40. *nec conueniet*, etc. : l'explication que donne Rufin du fait que Joseph

un fils lui est accordé puisque, par l'enseignement et l'instruction et par toutes les vertus grâce auxquelles il voyait Dieu, formant et instruisant Joseph, même au spirituel il en avait procréé ce fils. D'ailleurs il ne lui conviendra pas d'être dit *fils plus jeune*, puisque Benjamin vient après lui, à moins qu'on ne l'estime plus jeune pour les enseignements de son père.

Vers moi, dit-il, *reviens*. C'est dire : tourne vers moi tes esprits, pour bien noter et inscrire dans ton cœur ce qu'on dit : toi, mon fils Joseph, *contre qui, tenant conseil, ils proféraient des malédictions et te tendaient des pièges, les maîtres de l'arc*. L'Écriture sainte en effet rapporte que ses frères, en ce temps-là, tenaient conseil pour le tuer ; mais l'intervention de Juda arrêta le conseil meurtrier. Quand il dit : *ils proféraient des malédictions*, c'est qu'ils disaient : « Voici ce songeur qui vient. » Par *maîtres de l'arc*, il désigne des hommes de guerre. Que les bras soient rompus et les arcs brisés veut dire que leur initiative a été rendue vaine *par la main du puissant de Jacob*, c'est-à-dire du Dieu de Jacob. *De sa place, celui qui a conforté Israël par le Dieu de ton père, mon Dieu t'a aidé*. Le secours t'est venu de là même où Israël ton père a été conforté : sans nul doute, lorsqu'il a lutté avec lui sur le chemin, Dieu et l'a secondé et lui a imposé le nom d'Israël. Mon Dieu, lui-même donc, t'a béni, toi aussi, *de la bénédiction du ciel en haut et de la bénédiction de la terre*. La bénédiction du ciel désigne la sagesse, et celle de la terre le règne et la puissance. *A cause de la bénédiction des mamelles et du sein, bénédiction de ton père et de ta mère*. Lui-même a expliqué quelle est la bénédiction des mamelles et du sein, en nommant la mère : parce qu'il a obtenu non seulement les bénédictions paternelles, mais aussi les maternelles. Cette bénédiction du père

est appelé fils par trois fois, fondée sur la triple naissance du patriarche, se révèle ici conditionnée par la difficulté que présente l'expression *filius adulescentior*, traduction fidèle de υἱός μου νεώτατος des LXX (qui s'écartent ici grandement du texte hébreu), qui obligeait à considérer en quelque manière Joseph comme plus jeune que Benjamin. Pour Jérôme, qui traduit sur l'hébreu, la difficulté ne se posait pas ; Chrysostome et Théodoret ne se sont pas préoccupés de la résoudre.

praeualuit — inquit — *in benedictionibus montium permanentium et in benedictionibus collium aeternorum.*
 70 Potest fortassis pro immobilitate permansurae in eo gratiae uideri dictum : *permanentium montium et collium aeternorum*, rebus utpote immobilibus et manentibus comparata. Quae benedictiones aeternae erunt — inquit — *supra caput Ioseph et super uerticem eorum quibus*
 75 *praeiuit fratrum.* In finem uerbi uidetur benedictiones ad omnem fratrum numerum contulisse, ut principaliter quidem sint benedictiones super caput Ioseph : per ipsum uero Ioseph etiam super illos ueniant, quorum ipse dux fuerit et magister.

26. Haec secundum litteram sensimus ; quod si uolumus etiam altius in hoc aliquid perscrutari, poterit fortasse Ioseph ad personam Domini reuocari, ut quemadmodum Ioseph posteaquam putatus est mortuus, non solum
 5 uiuens sed et in regno positus inuenitur, et per hoc dicitur ampliatus : ita etiam Dominus ac Saluator noster, qui apud Iudaeos mortuus putabatur, in cordibus fidelium et uiuens inueniatur et regnans. Ampliatus est ergo etiam Dominus et Saluator noster post mortem : ante enim
 10 quam moreretur, sola erat Iudaea in qua notus erat Deus et in solo Israhel magnum erat nomen eius ; postea uero quam mortuus est ex infirmitate et resurrexit a mortuis ex uirtute, in omni terra offertur hostia nomini eius. Sed et zelatus dicitur Filius Dei : et quis ita pertulit
 15 zelum ? de quo etiam scriptum est : *Sciebat enim Pilatus quod per inuidiam tradidissent eum Iudaei.* Filius adulescentior secundum carnem, ipse est nouissimus Adam.

25, 68. Gen. 49, 26 || 74. Gen. 49, 26

26, 10. Cf. Ps. 75, 2 || 12. Cf. II Cor. 13, 4 || 13. Cf. Mal. 1, 11 || 15. Matth. 27, 18 || 17. Cf. I Cor. 15, 45-47

26, 3. ad personam Domini : pour cette typologie, cf. *Test. Ben.* 3, 8 ; HIPPOLYTE, *Tr.*, c. 26 ; fr. 42-50 ; AMBROISE, c. 11, 46-52 ; CYRILLE, *PG* 69, 367 ; PROCOPE, *PG* 87, 507. Il est superflu de relever que, même s'ils con-

et de la mère a prévalu, dit-il, dans les bénédictions des monts immuables et dans les bénédictions des collines éternelles. Peut-être est-il permis de voir une allusion à la stabilité de la grâce qui demeurera en lui, quand il est parlé des monts immuables et des collines éternelles, stabilité comparée, comme il est naturel, à des choses immobiles et permanentes. Ces bénédictions éternelles seront, dit-il, sur la tête de Joseph et sur le front de ces frères dont il fut le maître. A la fin de la citation, il semble que les bénédictions concernent tous les frères, bien que principalement elles soient sur la tête de Joseph : c'est en effet par ce même Joseph qu'elles viennent sur ceux dont il aura été le conducteur et le maître.

26. Voilà ce que nous avons compris selon la lettre. Si nous voulons aussi y découvrir quelque chose de plus profond, peut-être sera-t-il permis de voir dans Joseph la figure du Seigneur ; car on l'a cru mort et on le trouve non seulement vivant, mais assis sur le trône royal, ce pourquoi il est dit illustre ; de même notre Seigneur et Sauveur, considéré comme mort chez les Juifs, se trouve, dans le cœur des fidèles, vivant et régnant. Il a donc été illustre, lui aussi, notre Seigneur et Sauveur, après sa mort ; car auparavant, la Judée était seule où Dieu était connu, et dans le seul Israël son nom était grand. Mais, après sa mort du fait de son infirmité et après sa résurrection des morts du fait de sa force, c'est par toute la terre qu'on offre le sacrifice en son nom. On dit aussi du Fils de Dieu qu'il est envié. Oui, qui s'est ainsi livré à l'envie ? Celui de qui il est écrit encore : « Car Pilate savait que les Juifs le livraient par envie ». Fils plus jeune selon la chair, c'est lui l'ultime Adam. Ce que, dans l'explica-

cordent dans l'interprétation de base, ces commentaires diffèrent notablement entre eux dans l'interprétation des détails.

26, 13. *nomini eius* : Hippolyte dans le *Traité*, suivi par Ambroise, rapporte l'expression à l'abondance de la grâce du Christ ; Cyrille, au fait que le Seigneur s'est humilié et que le Père l'a exalté et glorifié.

26, 17. *nouissimus Adam* : la référence à I Cor. 15, 45-47 se trouve aussi chez HIPPOLYTE, fr. 44. Mais Hippolyte dans le *Traité* rapporte l'expression au Christ en tant qu'il s'incarne dans un monde désormais vieilli.

Illud uero quod in expositione historica tertio filii appellationem signauimus repetitam, multo clarius in hac
 20 expositione deprehenditur. Est enim filius ante saecula de quo dictum est a Patre quia : *De uentre ante Luciferum genui te*. Est iterum filius cum ex Maria natus est, et per angelum dicitur : *Et quod nascetur ex te sanctum, uocabitur Filius Dei*. Fit autem et tertio filius cum
 25 primogenitus surgit ex mortuis, cui utique pulchre paterna uox conuenit dicens : *Filius meus adulescentior : ad me reuertere* : posteaquam resurrexisti a mortuis, etiam ad me, a quo profectus es, in caelos uictor ascende. *In quem consiliantes — inquit — maledicebant* : consilium
 30 namque ceperant Scribae et Pharisei ut Iesum dolo tenerent ; et maledicebant tunc sine dubio, cum dicebant : *Samaritanus es et daemonium habes. Intendebant insidias ei domini arcuum, et contriti sunt cum potentia arcus eorum et dissoluti sunt nerui brachiorum manuum*
 35 *eorum*. Insidiantes domini arcuum illi intelleguntur qui accesserunt ad eum fictis propositionibus, ut eum cape-
 rent in uerbo, et dixerunt ad eum : *Dic nobis si licet censum dare Caesari aut non*. Haec ergo illi uerba uelut sagittas quasdam de arcu oris sui promentes, tendebant
 40 in Iesum, ut si dixisset quia non licet dari censum Caesari, reus Caesari fieret ; si uero dandum dixisset, legem soluere uideretur. Cum uero ille tamquam ipsa Dei sapientia, inspecta superscriptione denarii, respondisset : *Reddite quae sunt Caesaris Caesari et quae Dei sunt Deo*,
 45 *dissoluti sunt nerui brachiorum eorum per manum potentis Iacob*. Potest et illud certamen eius intellegi quod habuit in deserto, cum temptaretur a diabolo

26, 21. Ps. 109, 3 || 23. Lc 1, 35 || 25. Cf. Col. 1, 18 || 26. Gen. 49, 22 || 29. Gen. 49, 23 || 29. Cf. Matth. 26, 4 || 32. Jn 8, 48 || 32. Gen. 49, 23-24 || 37. Matth. 22, 17 || 44. Matth. 22, 21

26, 19. repetitam : Rufin, dans le commentaire typologique, comme dans le commentaire littéral, se préoccupe d'expliquer la triple répétition de fils,

tion historique, nous avons signalé à propos de l'appellation trois fois répétée de fils, se comprend bien plus clairement dans cette exposition. Car il est fils avant les siècles celui dont le Père dit : « Dès le sein, avant Lucifer je t'ai engendré. » Il est fils encore lorsqu'il naît de Marie et que l'ange dit : « Et le saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu. » Mais il devient fils pour la troisième fois, lorsque, premier-né, il ressuscite d'entre les morts, et c'est à lui certes que convient admirablement la voix du Père disant : *mon fils plus jeune, re-
 viens vers moi* ; après être ressuscité des morts, monte aussi dans les cieux, victorieux, vers moi d'où tu es parti. *Contre lui, tenant conseil, est-il dit, ils proféraient des malédictiones*. Les Scribes et les Pharisiens, en effet, avaient tenu conseil pour prendre Jésus par la ruse. Et, sans nul doute, ils proféraient des malédictiones, quand ils disaient : « Tu es un Samaritain et tu es possédé d'un démon. » *Ils lui tendaient des pièges, les maîtres de l'arc. Avec puissance, leurs arcs ont été brisés et rompus les nerfs de leurs bras*. Ces insidieux maîtres de l'arc s'entendent de ceux qui s'approchèrent de lui avec de feintes propositions en vue de le prendre au mot, et lui dirent : « Dis-nous s'il est permis de payer ou non l'impôt à César. » Lui décochant donc ces paroles comme des flèches tirées de l'arc de leur bouche, ils déployaient leurs efforts contre Jésus ; car, s'il avait dit qu'il n'est pas permis de payer l'impôt à César, il était coupable au regard de César ; mais, s'il avait dit de le payer, il abolissait la loi, c'était clair. Mais lorsque lui, en tant que sagesse même de Dieu, ayant examiné l'inscription d'un denier, eut répondu : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », les nerfs de leurs bras furent rompus par la main du puissant de Jacob. On peut aussi entendre ce combat de celui qu'il a livré dans le désert, lorsqu'il fut tenté par le diable, qui lui décochait les flèches des

tandis que les autres commentateurs ne semblent pas y avoir prêté grande attention.

26, 23. aut non : en général, les autres commentateurs rapportent ce passage à la résurrection du Christ.

intendente ei sagittas malarum suggestionum, quas ille responsis suis depellens et respuens, brachia eorum, 50 qui eas intentabant, resoluit et neruos.

Inde qui confortauit Israhel a Deo patris tui et adiuuit te. Adiutus namque a Deo secundum hominem dicitur etiam Saluator : denique et scriptum est in Euangelio : *Cum in oratione desudaret, accedens — inquit — angelus* 55 *confortabat eum.* Durior hoc in loco fortasse uideatur expositio, quod uelut ex persona Patris dici designabamus ad Filium ea quae superius dicta sunt. Hic autem scriptum est : *Et adiuuit te Deus meus et benedixit te :* quomodo hoc personae conueniat Patris ? Sed uideamus 60 ne forte, sicut nihil obturbat si dicat de Filio Pater, pro eo quod sapientia est Filius, quia : Sapientia mea est ; et pro eo quod uirtus est Filius, non sit absurdum si dicat de eo Pater quia : Virtus mea est ; et pro eo quod ueritas est Filius, non sit inconsonans si dicat Pater : 65 *Veritas mea est ;* ita et per hoc quod Deus est Filius, non uideatur absurdum si dicat : *Deus meus est :* sicut nec illud absurdum ducitur quod Filius dicit de Patre quia : *Vado ad Deum meum et ad Deum uestrum.*

Et benedixit te — inquit — benedictione caeli a summo 70 *et benedictione terrae habentis omnia.* Benedictionem caeli esse in Christo non uidebitur inconueniens, secundum hoc quod dicitur quia : *Secundus homo de caelo caelestis.* Terra uero, quod dixit benedictionem terrae habentis omnia propter benedictionem uberum et uuluae, 75 satis mihi et mirum uidetur et magnum quomodo terra illa, quae in Filio Dei benedicta est, habeat omnia. Quod hoc modo intellegendum puto : unusquisque secundum

26, 51. Gen. 49, 24-25 || 54. Le 22, 43 || 58. Gen. 49, 25 || 61. Cf. I Cor. 1, 24 || 65. Jn 14, 6 || 68. Jn 20, 17 || 69. Gen. 49, 25 || 72. I Cor. 15, 47 || 77. Cf. Rom. 12, 3

26, 55. Durior, etc. : après avoir rapporté l'interprétation traditionnelle qui attribuait au Père l'expression *a Deo patris tui*, Rufin, qui a l'habitude de commenter les différents passages de Gen. 49, toujours en harmonie avec

suggestions mauvaises ; en les repoussant et rejetant par ses réponses, il a rompu les bras et les nerfs de ceux qui les lui décochaient.

De sa place, celui qui a conforté Israël par le Dieu de ton père, il t'a aidé. Le Sauveur lui-même en effet, selon l'homme, est dit aidé par Dieu ; d'ailleurs n'est-il pas écrit dans l'Évangile : « Comme, dans sa prière, il suait du sang, un ange s'approchant, est-il dit, le reconfortait » ? Plus difficile paraîtra sans doute en ce passage notre explication, selon laquelle nous indiquions comme une parole adressée du Père au Fils ce qui a été dit plus haut. Il y est écrit : « Mon Dieu t'a aidé et t'a béni. » Comment cela convient-il à la personne du Père ? Mais examinons la chose. Y aurait-il par hasard quelque chose de troublant à ce que le Père dit du Fils, étant donné que le Fils est sagesse : « Il est ma sagesse » ; et, étant donné que le Fils est force, serait-il absurde que le Père dit de lui : « Il est ma force » ; et, étant donné que le Fils est vérité, serait-il déplacé que le Père dit : « Il est ma vérité » ? Eh bien, de même, parce que le Fils est Dieu, il ne semblera pas absurde qu'il dise : « Il est mon Dieu » ; de même on ne juge point absurde que le Fils dise du Père : « Je vais à mon Dieu et à votre Dieu. »

Et il t'a béni, est-il dit, de la bénédiction du ciel en haut et de la bénédiction de la terre qui possède toute chose. Il ne paraîtra pas inconvenant que la bénédiction du ciel soit dans le Christ, selon ce qu'il est dit : « Le second homme, lui, vient du ciel, il est céleste. » Mais la terre ? Parce qu'il a dit la bénédiction des mamelles et du sein, c'est une chose qui me paraît tout à fait admirable et grande que la manière dont cette terre, qui est bénie dans le Fils de Dieu, possède toute chose. Ce qu'il faut entendre, à mon avis, comme suit. Chacun, selon

le contexte, signale la difficulté qu'il y a à considérer comme dite par le Père l'expression *et adiuuit te Deus meus* : de là l'explication plutôt laborieuse et contournée. Chez Hippolyte, fr. 46, la difficulté est surmontée en faisant remarquer que c'est l'Esprit qui parle en Jacob.

26, 76. *habeat omnia* : Hippolyte, Tr., Ambroise et Cyrille rapportent Gen. 49, 25 à la puissance du Christ, Seigneur du ciel et de la terre.

mensuram fidei suae accipit gratiam spiritus ; alii namque secundum mensuram fidei datur sermo intellegentiae, alii sermo sapientiae, alii prophetia, alii discretio spirituum, alii genera linguarum. Haec per singulos singula, aut simul tum bina uel terna inuenies : in illa autem terra, hoc est in illa carne quae in Iesu benedicta est, non solum erant omnia haec, uerum et plene ac substantialiter habitabant, sicut et apostolus dicit : *In quo inhabitat omnis plenitudo deitatis corporaliter.*

Propter benedictionem — inquit — *uberum et uuluae.* Hoc et quaedam refertur in Euangelio proclamasse, sine dubio horum memor, et dixisse : *Benedictus uenter qui te portauit et ubera quae suxisti.* Illud : *Propter benedictionem* — inquit — *patris tui et matris tuae* : Patris caelestis, qui dedit benedictionem, et matris Virginis quae suscepit. *Praeualuit in benedictionibus montium permanentium.* Haec — inquit — benedictio quae tibi data est a summo caeli et terrae, praueualuit in benedictionibus montium permanentium et benedictionibus collium aeternorum. Montes permanentes qui erunt, nisi illi ad quos dicit Iesus : *Vos estis qui permansistis mecum in temptationibus meis ?* Recte ergo montes permanentes dicuntur apostoli, quia permanserunt usque in finem et ipsi salui erunt. Sed et colles aeternos quos alios intellegimus nisi eos qui sequentes gradu, apostolorum meritis conferuntur et qui uitam consequuntur aeternam ? Multo namque uerius isti, quam montes et colles qui cum mundo pariter intereunt, esse credentur aeterni. Hae autem omnes benedictiones erunt — inquit — *supra caput Ioseph et super uerticem eorum quibus praefuit*

26, 78. Cf. I Cor. 12, 8-10 || 85. Col. 2, 9 || 87. Gen. 49, 25 || 89. Lc 11, 27 || 90. Gen. 49, 26 || 93. Gen. 49, 26 || 98. Lc 22, 28 || 100. Cf. Matth. 10, 22 || 107. Gen. 49, 26

26, 92. *matris Virginis* : l'application à la Vierge est dans tous les commentaires.

26, 97. *aeternorum* : l'expression se prêtait à des explications variées :

la mesure de sa foi, reçoit la grâce de l'Esprit ; car à l'un, selon la mesure de sa foi, est donnée la parole d'intelligence, à un autre la parole de sagesse, à un autre la prophétie, à un autre le discernement des esprits, à un autre les diversités des langues. Ces dons, tu les trouveras soit seuls en chacun, soit simultanément par deux ou par trois ; mais, dans cette terre, c'est-à-dire dans cette chair qui est bénie en Jésus, non seulement ils y sont tous, mais ils s'y trouvent en plénitude et en substance, comme le dit l'Apôtre : « En lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité. »

A cause de la bénédiction, est-il dit, *des mamelles et du sein.* C'est cela que proclame cette femme, dont il est question dans l'Évangile, et qui, se souvenant sans aucun doute de ces paroles, dit : « Bienheureux le ventre qui t'a porté et les mamelles que tu as sucées. » Quant à : *A cause de la bénédiction de ton père et de ta mère*, il s'agit du Père céleste qui a donné la bénédiction, et de la Vierge mère qui l'a reçue. *Elle a prévalu dans les bénédictions des monts immuables.* Cette bénédiction, est-il dit, qui t'a été donnée du haut du ciel et de la terre, a prévalu dans les bénédictions des monts immuables et dans les bénédictions des collines éternelles. Ces monts immuables, qui seront-ils, sinon ceux à qui Jésus dit : « Vous êtes ceux qui êtes demeurés avec moi dans mes tentations » ? C'est donc à juste titre que les Apôtres sont appelés monts immuables, parce qu'ils sont demeurés jusqu'à la fin et ils seront sauvés. Quant aux collines éternelles, qui d'autres y verrons-nous sinon ceux qui, se mettant à leur suite, se voient conférer les mérites des apôtres et qui obtiennent la vie éternelle ? Car, bien plus véritablement que les monts et les collines qui passeront eux aussi avec le monde, ces gens-là peuvent être estimés éternels. Et toutes ces bénédictions seront, est-il dit, *sur la tête de Joseph et sur le front de ces frères dont il fut le*

Hippolyte, *Tr.*, suivi par Ambroise, l'interprète à peu près comme Rufin, mais Hippolyte, *Cat.*, la rapporte à la grandeur de la gloire du Christ, et Cyrille y voit l'image des saints qui obtiennent la grâce par l'intermédiaire du Seigneur.

Rufin d'Aquilée.

fratrum. Competenter omnes istae benedictiones super caput Christi positae dicuntur, a cuius capite etiam ad
 110 uerticem ueniant eorum, quibus ipse praeest. Nec alia causa est qua omnes istas benedictiones in carne natus accepit, nisi ut eas, in semetipsum uelut per traducem quandam a Patre diffusas, ipse rursus transfunderet ad credentes et mediator Dei atque hominum effectus,
 115 benedictiones quas pro infirmitate sui suscipere iam humana natura non poterat, ipso mediante et praelibante eas ac transfundente, susciperet, sicut et ipse dixit quia : *Ego sanctifico me pro his.*

27. Iam uero ille, qui nobis tertio loco per gradus spirituales reparatus, usque ad Ioseph augmenta amplificatus ascendit, qui per fidei profectum et per Sancti Spiritus dona in tantum emicuit ut usque ad inuidiam
 5 cresceret, quibus a nobis dictorum floribus coronabitur, cui tam bono certamine decertato cursu consummato fide seruata repositam iustitiae coronam Deus iustus praeparat iudex ? De hoc ergo dicit pater : *Filius ampliatus Ioseph, filius ampliatus.* Et quis ita ampliatus est,
 10 ut hic qui post errores et lapsus ita per singulos uirtutum gradus reparatus est ac restitutus, ut usque ad summam peruenerit palmam ? Sed quia paulatim descendit, ideo in singulis dicitur ampliatus. Ampliatus namque primo omnium per confessionem esse coepit
 15 in Iuda ; et iterum cum nocturna opera abiceret tenebrarum ampliatus est in Zabulon ; et rursus in Issachar ampliatus est cum merces eius operis augetur ; ampliatus est in Dan cum rectum iudicium proprii tenere coepit arbitrii ; ampliatus est et in Gad cum temptatus obti-
 20 nuit ; ampliatus est in Aser cum ad beatitudinem uenit. Digne ergo et nunc ampliatus filius dicitur Ioseph qui iam futuri saeculi consequitur bona. Sed et filius zelatus

26, 114. Cf. I Tim. 2, 5 || 118. Jn 17, 19

27, 5. Cf. II Tim. 4, 7-8 || 8. Gen. 49, 22 || 15. Cf. Rom. 13, 12

maître. Il convient de dire que toutes ces bénédictions sont placées sur la tête du Christ et que, de sa tête, elles viennent sur le front de ceux dont il est le maître. Il n'y a pas d'autre raison pour laquelle celui qui est né dans la chair ait reçu toutes ces bénédictions, sinon que, ces bénédictions, ayant été répandues par le Père en lui comme par une sorte de canal, il les transmettrait à son tour aux croyants ; et, lui étant devenu médiateur entre Dieu et les hommes, la nature humaine, qui en raison de sa propre infirmité ne pouvait les recevoir, recevrait les bénédictions de ce médiateur, qui, après en avoir d'abord bénéficié, les transmettrait, comme il l'a dit lui-même : « Je me sanctifie pour ceux-ci. »

27. Mais à présent, cet homme que, en troisième lieu, nous avons restauré par paliers spirituels, est monté, illustre lui aussi, jusqu'aux perfections de Joseph ; cet homme qui, par le progrès de la foi et les dons du Saint-Esprit, a brillé au point de susciter l'envie, de quelles fleurs allons-nous le couronner par nos paroles, cet homme qui, ayant combattu un si bon combat, achevé sa course, conservé la foi, se voit réserver par Dieu le juste juge la couronne de la justice ? C'est donc de lui que le père dit : *Fils illustre, Joseph, fils illustre.* Et qui donc est aussi illustre que celui qui, après ses erreurs et ses chutes, passant par chacun des degrés des vertus, est restauré et restitué jusqu'à parvenir à la palme suprême ? Mais comme il monte peu à peu, c'est à chaque degré qu'il est dit illustre. C'est en effet avant tout par la confession qu'il a commencé à s'illustrer en Juda ; puis lorsqu'il eut répudié les œuvres nocturnes des ténèbres, il s'est illustré en Zabulon ; et de nouveau en Issachar, il s'est illustré, lorsque fut accrue la récompense de ses œuvres ; il s'est illustré en Dan, lorsqu'il a commencé à conserver correct le jugement de son propre arbitre ; il s'est illustré aussi en Gad, lorsqu'il a tenu bon dans la tentation ; il s'est illustré en Aser quand il est parvenu à la béatitude. C'est donc à juste titre que Joseph est maintenant appelé fils illustre, lui qui obtient les biens du siècle à venir. Quand il est dit : fils *envié*, cela signifie : qu'il soit

quod dicitur, illud est : qui bonis quidem imitandus sit, malis autem zelum inuidiae ac liuoris incutiat. De bono
 25 autem et malo zelo designat etiam apostolus, cum dicit de malo zelo Iudaeorum : *Zelantur uos non bene*. Et de bono zelo dicit de semetipso : *Zelo autem uos Dei zelo*. Sed *adulescentior* filius dicitur : et quid ni adulescentior dicatur qui deposuit ueterem hominem cum actibus
 30 suis, qui cum Christo resurrexit et in nouitate uitae ambulat ? Sed et ipse tertio fuisse filius nominandus est : prima enim ei natiuitas secundum carnem fuit ; et secunda ex conuersione siue per baptismum ; tertia est et haec quae et ipsa regeneratio dicitur, quae est
 35 ex mortuis resurrectio : iam enim mihi uidetur is (in eis i)nesse positus quae futura sunt. Ideo deinde ei dicitur a patre : *Ad me reuertere*. Redeunt enim post resurrectionem omnes qui profecti sunt a Deo : sed et sanctae Scripturae sententia est : *Ne laudaueris quemquam ante*
 40 *obitum*. Et ideo magis mihi uidetur tanta ista beatitudo non esse nisi eius, qui iam post obitum surrexit a morte.

Quod autem dicit : *In quem consiliantes maledicebant* : non maledicunt sed maledicebant, tunc cum in saeculo hoc in carne positus temptareris. *Et intendebant insidias*
 45 *domini arcuum* : illi nimirum qui sedent in insidiis, ut sagittent in obscuro rectos corde. Sed *contriti sunt cum potentia arcus eorum*. Cum potentia conterit arcus inimicorum ille qui non solum nullam in se recipit diaboli sagittam, uerum et alios ab eius iaculis uulneribusque defendit. Et dissoluuntur *nerui brachiorum*
 50 *manuum eorum per manum potentis Iacob*, cum ille qui potens fuit in Iacob et adiuuit eum in certamine, qui confortauit Israhel ut faceret eum mente Deum uidere, adiuuit etiam hunc et benedixit *benedictione caeli a summo*
 55 *et benedictione terrae habentis omnia*. Percepit namque

27, 28. Gal. 4, 17 || 27. II Cor. 11, 2 || 30. Cf. Rom. 6, 4 || 37. Gen. 49, 22 || 39. Eccl. 11, 30 || 42. Gen. 49, 23 || 44. Gen. 49, 23 || 45. Cf. Ps. 10, 3 || 46. Gen. 49, 24 || 50. Gen. 49, 24 || 54. Gen. 49, 25 ||

imité par les bons et qu'il inspire aux mauvais la fièvre de l'envie et de la jalousie. L'Apôtre parle du bon et du mauvais zèle, quand il dit du mauvais zèle des Juifs : « Le zèle qu'ils ont à votre égard n'est pas bon. » Et, à propos du bon zèle, il dit de lui-même : « Mon zèle à votre égard est jalousie divine. » Il est aussi appelé fils *plus jeune* ; et qui donc sera appelé plus jeune ? Celui qui a dépouillé le vieil homme avec ses actes, qui est ressuscité avec le Christ et marche dans une vie nouvelle. Lui aussi, il faut proclamer qu'il a été trois fois fils, car la première nativité pour lui fut selon la chair, la seconde du fait de la conversion et par le baptême ; la troisième est celle qu'on appelle aussi régénération, qui est la résurrection des morts, car il me paraît déjà situé dans (le monde) à venir. C'est pourquoi ensuite le Père lui dit : *Reviens vers moi*. Après la résurrection, tous en effet reviennent, qui sont venus de Dieu ; et c'est une sentence de la sainte Écriture : « Ne loue personne avant sa mort. » Aussi, une si grande béatitude ne me semble appartenir à nul autre qu'à celui qui, déjà au-delà du trépas, est ressuscité de la mort.

Pour ce qui est dit : *Contre lui, tenant conseil, ils proféraient des malédictions* : ils ne maudissent pas, mais ils maudissaient, lorsque, en ce siècle, te trouvant dans la chair, tu as été tenté. *Et ils lui tendaient des pièges, les maîtres de l'arc* : ceux-là évidemment qui sont en embuscade pour percer de flèches, dans l'obscurité, les hommes au cœur droit. Mais *avec puissance leurs arcs ont été brisés*. Avec puissance il brisera l'arc des ennemis, celui qui non seulement n'a reçu en lui aucune flèche du diable, mais encore a défendu les autres de ses traits et de leurs blessures. *Et rompus sont les nerfs de leurs bras par la main du puissant de Jacob*, lorsque celui qui fut puissant en Jacob et l'a aidé dans le combat, qui a conforté Israël, afin de lui faire voir Dieu en esprit, a aidé celui-ci aussi et l'a béni *de la bénédiction du ciel en haut et de la bénédiction de la terre qui possède toute chose*. Car non seulement,

55. Cf. Matth. 5, 4 (Ps. 36, 11)

non solum quasi mansuetus hereditatem terrae, sed quasi et pauper spiritu consequitur regna caelorum. Terra uero illa quae habet omnia, Christus est, quam in hereditate suscipit iustus et dicit ad Dominum : *Portio mea in terra uiuentium*. Quae est autem causa propter quam haec meruit consequi ? *Propter benedictionem* — inquit — *uberum et uuluae*. Cuius uuluae benedictionem uel quorum uberum ? Illius fortasse uuluae, quam Paulus gerebat dicens : *Filioli mei, quos iterum parturio*. Inde constat esse apostolicam uuluam, quae non solum pariat filios, sed et si forte declinauerint a ueritate, rursum eos adsumat et secundo parturiat. Ex ista igitur omnis iustus uel nascitur uulua, uel ipse si iam perfectus est, filios parit et sugit nihilominus ubera apostolica, uel etiam sugentibus praebet, de quibus Paulus dicebat : *Lac uobis potum dedi, non escam*, et item alibi, ut designatius exprimeret apostolica ubera, adicit : *Sed fui inter uos tamquam si nutrix foueat filios suos*. Venit ergo unicuique iusto benedictionis perfectio propter uuluam et ubera apostolica. *Et propter benedictionem* — inquit — *patris tui et matris tuae*. Perfectorum pater est Christus, sicut et ipse dicebat : *Filioli, adhuc modicum uobiscum sum*, et mater ecclesia. Quae benedictio praeualuit in benedictionibus montium permanentium et collium aeternorum : id est, qui in scientia et opere sublimia et excelsa sectantur. Quae benedictiones erunt — inquit — *super caput Ioseph et super uerticem eorum quibus praefuit fratrum*. Non solum — inquit — caput iusti, quod est Christus, benedicatur, sed et uertex eorum quibus praefuit : quia qui se recte excolunt et florenter instituunt,

27, 56. Cf. Matth. 5, 3 || 59. Ps. 141, 6 || 61. Gen. 49, 25 || 64. Gal. 4, 19 || 71. I Cor. 3, 2 || 72. I Thess. 2, 7 || 75. Gen. 49, 26 || 77. Jn 13, 33 || 78. Gen. 49, 26 || 81. Gen. 49, 26

27, 68. perfectus est, etc. : relevons encore une fois l'insistance sur l'idée

en tant qu'il est doux, il a reçu l'héritage de la terre, mais, en tant qu'il est pauvre en esprit, il obtient le royaume des cieux. Quant à cette terre qui possède toute chose, c'est le Christ que le juste a reçu en héritage et qui dit au Seigneur : « Tu es ma part dans la terre des vivants. » Et quelle est la cause pour laquelle il a mérité cela ? *A cause de la bénédiction*, est-il dit, *des mamelles et du sein*. Bénédiction de quel sein et de quelles mamelles ? De ce sein sans doute que Paul portait, quand il disait : « Mes petits enfants, que j'enfante à nouveau. » Il appert de là qu'il y a un sein apostolique, qui non seulement enfante des fils, mais qui, s'ils viennent à s'éloigner de la vérité, les assume à nouveau et les enfante une seconde fois. Chaque juste est donc ou bien né de ce sein, ou bien s'il est déjà lui-même parfait, il enfante des fils et suce néanmoins les mamelles apostoliques, ou bien il fournit même à ceux qui sont encore à la mamelle et dont Paul disait : « Je vous ai donné à boire du lait, non une nourriture solide » ; et de même ailleurs, pour parler plus nettement des mamelles apostoliques, il ajoute : « Mais j'ai été parmi vous comme une nourrice qui prend soin de ses fils. » La perfection de la bénédiction vient donc à chacun des justes à cause du sein et des mamelles apostoliques. *Et à cause de la bénédiction de ton père et de ta mère*. Le père des parfaits, c'est le Christ, ainsi qu'il le disait lui-même : « Mes petits enfants, je ne suis plus avec vous que pour peu de temps » ; et la mère est l'Église. Cette bénédiction a prévalu dans les bénédictions des monts immuables et des collines éternelles ; cela désigne ceux qui, par la science et les œuvres, recherchent les choses sublimes et élevées. Ces bénédictions seront, dit-il, *sur la tête de Joseph et sur le front de ces frères dont il fut le maître*. Il dit que non seulement la tête du juste, qui est le Christ, est bénie, mais aussi le front de ceux dont il fut le maître ; car ceux qui se perfectionnent comme il faut et enseignent avec fruit servent à ceux-là

origénienne de la distinction entre simples et parfaits et de l'action que ceux-ci exercent dans l'intérêt de ceux-là.

etiam uidentibus prosunt, sicut dixit apostolus : *Haec autem agens et teipsum saluum facies et eos qui te audiunt.*

28. *Beniamin : lupo rapax in matutino edet adhuc et ad uesperam diuidet cibum. Omnes hi filii Iacob duodecim et haec locutus est illis pater eorum, qui benedixit eos : unumquemque secundum benedictionem suam benedixit illos.* Historicae narrationis aduocati uelim mihi dicerent quid in se Beniamin lupi rapacis habuerit aut quomodo in matutino edens, ad uesperam diuidat cibum. Sed in his dictis etiam ipsi crassi corde Iudaei refugiant iniuriam litterae, et alii ad altaris edacitatem quae scripta sunt referunt, tamquam in Beniamin portione constructi, quod ea quae mane offeruntur, in uespera a sacerdotibus diuidantur. Alii aliis et diuersis, licet fabulosis, narrationibus tamen fatentur per haec consequentiam litterae stare non posse.

29. In ecclesia autem apud quamplurimos ista habetur opinio, quod ad apostolum Paulum referri posse quae scripta sunt uideantur. Quod quidem nec nos refugimus aut improbamus, sed conamur facere sicut scriptum est : *Sapiens audiens uerbum, conlaudat et adiciet ad illud.* Et nos ergo ad ea quae recte de Paulo dicta a praecedentibus non negamus, adicimus etiam haec :

27, 86. I Tim. 4, 16

28, 1. Gen. 49, 27-28

29, 5. Eccl. 21, 18

28, 5. *aduocati*, etc. : la difficulté avancée ici par Rufin naissait seulement de l'appréciation trop étroite de la lettre du texte. En réalité, ce texte vise le caractère belliqueux de la tribu et les luttes qu'elle a soutenues contre les peuples limitrophes ou contre les autres tribus d'Israël : cf. dans le *Midrash*, p. 493, la référence à *Jug.* 3, 20 et dans *DIODORE*, fr. 59, *JEAN CHRYSOSTOME*, PG 54, 576, *THÉODORE*, PG 80, 225, la référence à *Jug.* 19-21.

28, 9. *edacitatem* : pour cette interprétation, cf. *Midrash*, p. 494 ; *JÉRÔME*, CC 72, 56.

29, 3. *uideantur* : cf. *Test. Ben.* 11, 1-2 ; *TERTULLIEN*, *Adu. Marc.* V, 1, 5 ; *ORIGÈNE*, *Ho. Ez.* 4, 4 ; *HIPPOLYTE*, *Tr. c.* 28 ; fr. 52 ; *AMBROISE*, c. 12, 57 ; *CYRILLE*, PG 69, 381. Cette typologie a eu assez de force pour s'imposer à des exégètes même peu disposés à l'exégèse allégorique comme *APOLLINAIRE* (p. 132) et *THÉODORE*, PG 80, 225.

mêmes qui les regardent, comme l'a dit l'Apôtre : « Agissant ainsi, tu te sauveras toi-même et ceux qui t'écoutent. »

28. *Beniamin : loup rapace, au matin il mangera et vers le soir il partagera la nourriture. Tous ceux-ci sont les douze fils de Jacob et voilà ce que leur a dit leur père qui les bénit ; chacun selon sa bénédiction il les bénit.* Je voudrais bien que les tenants de la narration historique me disent ce que Beniamin pouvait bien avoir d'un loup rapace ; et comment, mangeant le matin, il partage la nourriture vers le soir. C'est pourtant dans ces paroles que les Juifs, aussi épais de cœur, vont cacher l'injustice de la lettre, et d'autres rapportent ce qui est écrit à la manducation qui se fait à l'autel construit en quelque sorte sur la part de Beniamin ; car ce qu'on y offre le matin, les prêtres le partagent le soir. D'autres donnent diverses autres narrations ; malgré leurs fantaisies, ils avouent par là qu'il est impossible de s'en tenir strictement à la lettre.

29. Mais, dans l'Église, chez beaucoup, on trouve cette opinion selon laquelle ce qui est ici écrit semble pouvoir se rapporter à l'Apôtre Paul. Et certes, nous non plus, nous ne le refusons pas ni ne le blâmons, mais nous nous efforçons de faire comme il est écrit : « Entendant une parole sage, il la loue et y ajoute. » Nous aussi donc, loin de nier ce que nos prédécesseurs ont dit de Paul,

29, 7. *haec*, etc. : au sens propre, Beniamin signifie « fils de la dextre ». L'erreur est née d'une confusion entre les étymologies de Beniamin et de Benoni (= fils de ma douleur) sur la base de *Gen.* 35, 18. L'erreur étymologique se trouve aussi chez *AMBROISE* 7, 32, et dans les anciens *onomastica* : cf. *DE LAGARDE*, *Onomastica sacra*, p. 203 et 206. Ambiguë, au contraire, est l'expression d'*HIPPOLYTE*, *Tr. c.* 28 : « Pour cette raison, Rachel enfantant Beniamin l'appela : fils de ma douleur. » L'attitude qu'adopte ici Rufin est très voisine de celle observée par Cyrille : tous les deux, sans rejeter l'application traditionnelle de la Bénédiction de Beniamin à Paul, ajoutent une autre interprétation : Rufin voit dans le patriarche dernier-né le symbole du peuple hébreu qui se convertira à la fin des temps ; Cyrille y voit le symbole du peuple chrétien. Cependant, dans la diversité d'interprétation, les deux commentaires présentent quelque parenté dans le développement général et surtout dans l'explication de l'avidité du loup : de part et d'autre, l'animal est poussé par le désir de connaître la vérité.

Beniamin — inquit — „filius doloris” interpretatur :
 sorte hereditatis accipit eum locum in quo terrena Ieru-
 10 salem typum habens et formam caelestis illius Ierusalem,
 conlocata est. Cum ergo manifestandae Ierusalem cae-
 lestis et ecclesiae primitiuorum adscriptae in caelis
 tempus aduenerit, haec quae nunc propter increduli-
 tatem abiecta est et repulsa Ierusalem cum filiis suis
 15 inedia uerbi Dei et sitim spiritalis potus multi temporis
 passa, cum plenitudo gentium subintroierit, secundum
 apostoli repromissionem, tunc *omnis Israhel saluus*
fiet, qui nunc sub persona Beniamin designatur. Vltimus
 ergo filius Beniamin ultimam consequitur benedictio-
 20 nem, quia et ultimus saluandus est. Et dicitur de eo
lupus rapax : lupus propter auiditatem dicitur : ex
 multa enim fame Verbi Dei et inedia uenit. Rapax quia
 et ipse uiolenter diripit regnum Dei. *Mane edet*. Adhuc
 mane illud tempus memorari puto, quo legem accipit :
 25 tunc enim mundo prius quaedam inluminatio scientiae
 data est, ex quo uelut initium dies scientiae credendus
 est accepisse. Edit ergo adhuc mane cibum, quem mane
 acceperat : edit adhuc et meditatur, sequens legem ius-
 titiae †, in legem non peruenerit. *Ad uesperam diuidet*
 30 *cibum*. Vespera et est illud tempus nouissimum quo
 conuertitur, sicut et nobis uespera dicitur istud nostrae
 conuersionis tempus, in quo nunc sumus. Tunc ergo
 diuidet escam : tunc enim intellegit diuidendam esse
 in lege litteram ab spiritu, et tunc cognoscet quia :
 35 *Littera occidit, spiritus autem uiuificat*. Quia ergo iam
 per gratiam Domini inluminatus incipit in lege spiritalia
 a corporalibus diuidere et separare, ideo dicitur ad
 uesperam diuidere escam, quod tota die in lege meditans
 ante non fecit.

30. Tertius uero nobis pene uacat in hoc loco sensus,

29, 10. Cf. Heb. 12, 22 || 12. Cf. Heb. 12, 23 || 16. Cf. Rom. 11, 25 ||
 17. Rom. 11, 26 || 21. Gen. 49, 27 || 22. Cf. Matth. 11, 12 || 23. Gen. 49, 27 ||

nous y ajoutons ceci : Benjamin, dit-on, s'interprète
 « fils de la douleur » ; par le sort, il reçoit en héritage le
 lieu où se situe la Jérusalem terrestre, type et figure de
 la Jérusalem céleste. Lors donc que sera venu le temps où
 doivent être manifestées la Jérusalem céleste et l'Église
 des premiers-nés, inscrite dans les cieux, cette Jérusalem
 d'ici-bas, qui a été rejetée et repoussée à cause de son
 incrédulité, ayant souffert longtemps pour ses fils la faim
 de la parole de Dieu et la soif du breuvage spirituel,
 lorsque la plénitude des nations se sera introduite, selon
 la promesse de l'Apôtre, alors *tout Israël sera sauvé*,
 lui qui, ici, est désigné sous la figure de Benjamin. Ben-
 jamin le dernier fils reçoit donc la dernière bénédiction,
 parce que c'est le dernier qui doit être sauvé. On dit aussi
 de lui : *loup rapace*, il est dit *loup* à cause de son avidité :
 il vient en effet poussé par une grande faim et disette
 de la parole de Dieu. *Rapace*, car lui aussi il arrache
 par violence le royaume de Dieu. *Il mangera le matin*.
 Ce matin rappelle encore, à mon avis, le temps où il a
 reçu la loi ; alors, en effet, une certaine lueur de science
 a été donnée d'abord au monde, d'où l'on doit croire
 qu'il a reçu comme un commencement une clarté de
 science. C'est donc le matin aussi qu'il mange la nourri-
 ture qu'il a reçue le matin. Il mange encore et médite
 et, suivant la lettre de la loi, il ne parviendra pas à la
 justice. *Vers le soir il partagera la nourriture*. Le soir est
 aussi ce temps extrême où il se convertit, de même que,
 pour nous, on appelle soir le temps de notre conversion
 où nous sommes à présent. Alors donc il partagera la
 nourriture ; alors en effet il comprend que, dans la loi, il
 faut départager la lettre de l'esprit, et alors il connaît que
 « la lettre tue et l'esprit vivifie ». Parce que déjà, illuminé
 par la grâce du Seigneur, il commence, dans la loi, à di-
 viser et à séparer les choses spirituelles des corporelles,
 il est dit qu'il partage la nourriture vers le soir, ce que,
 méditant tout le jour la loi, il n'a pas fait auparavant.

30. Le troisième sens nous fait presque défaut ici, car

28. Cf. Rom. 9, 31 || 29. Gen. 49, 27 || 35. II Cor. 3, 6

quia ille noster homo, qui secundum Deum creatus est, qui primo in Ruben et Simeone et Leui tripertitis animae errauerat motibus, qui in Iuda errore agnito confitetur et
 5 paenitet, qui in Zabulon exiit se hominem ueterem cum actibus suis, qui in Issachar etiam mercedem honorum operum expectat, in Dan iudicandi ac separandi bonum a malo et cogitationes ac spiritus discernendi gratiam accepit, qui in Gad etiam in temptationibus probabilis
 10 inuenitur, in Aser etiam et cibum diuidit principibus, id est perfectis quibusque sapientiae exhibuit dapes, in Nephtalim uel uitis uel arboris sacramenta iam suscepit, in Ioseph ad perfectum et summum perueniens futuri iam saeculi et resurrectionis gloriam tenet, quid etiam
 15 reliquum est in Benjamin in se? ut posteaquam ueluti lupus esuriens et rapax diripuit regnum caelorum et inuasit ea quae in Lege et Prophetia atque Euangelis legerat, quorum scientiam ex parte hic habuit (ex parte enim et apostolus Paulus habere se dicit), et in mundo
 20 uelut in matutino positus edebat, cum non in pane solo uiueret sed et in omni uerbo Dei: haec ille ibi positus in regno iam non per speculum in aenigmate, sed facie ad faciem prospicit uniuersa, et diuidit ac discernit, et ibi demum intellegit quae in Scripturis sanctis propter
 25 praesentem uitae statum scripta sunt, quae gloriam futuri regni designauerint, quae propter interiorum quae propter exteriorum hominem dicta sint. Ibi arte cognoscit plenius quae in his ipsis, quae nunc nos pedemptim pulsamus, seruent historiae fidem, quae sola
 30 contineant sacramenta, quae uero secundum ethicam et moralem interpretationem Scripturae debeant exponi. Quae si nos pauperes scientiae gratia et in carne adhuc

30, 5. Cf. Col. 3, 9 || 18. Cf. I Cor. 13, 12 || 20. Cf. Lc 4, 4 || 22. Cf. I Cor. 13, 12

30, 21. haec ille ibi, etc.: pour le caractère nettement origénien de cette

notre fameux homme qui a été créé selon Dieu et, d'abord en Ruben, Siméon et Lévi, a erré selon les trois mouvements de l'âme; qui, en Juda, ayant connu son erreur, a confessé (ses péchés) et fait pénitence; qui, en Zabulon, s'est dépouillé du vieil homme avec ses actes; qui, en Issachar, attend même la récompense de ses œuvres bonnes; qui, en Dan, a reçu la grâce de juger, de séparer le bien du mal et de discerner les esprits; qui, en Gad, a été trouvé à toute épreuve dans les tentations; en Aser a partagé la nourriture aux princes mêmes, c'est-à-dire aux parfaits auxquels il a présenté les mets de la sagesse; en Nephtali a déjà accueilli les sacrements de la vigne ou de l'arbre; en Joseph, parvenant au sommet de la perfection, possède dès lors la gloire de la résurrection et du siècle à venir; que reste-t-il pour lui en Benjamin? Après que, tel un loup affamé et rapace, il a ravi le royaume des cieux et s'est jeté sur ce qu'il avait lu dans la Loi, les Prophètes et les Évangiles, dont il a eu ici-bas une science partielle — l'Apôtre Paul dit en effet qu'il l'a eue en partie —, et que, placé dans le monde comme au matin, il mangeait, puisqu'il ne vivait pas seulement de pain, mais de toute parole de Dieu: placé là dans le royaume, ce n'est plus à travers un miroir et en énigme, mais face à face, qu'il voit toutes choses, et il partage et il discerne et il comprend enfin là ce qui est écrit dans les Écritures à cause du statut actuel de la vie, ce qui était la figure de la gloire du règne à venir et qui a été dit tantôt à cause de l'homme intérieur et tantôt à cause de l'homme extérieur. Là, il connaît de près et plus pleinement les Écritures qui, dans ces textes mêmes que nous interrogeons à présent avec précaution, gardent la foi de l'histoire, qui seules contiennent les mystères, qui aussi doivent être expliquées selon l'interprétation éthique et morale. Et si, pauvres en grâce de science et encore dans la condition charnelle,

conception de la béatitude éternelle, cf. VÖLKER, *op. cit.*, p. 91 s.; pour la citation de I Cor. 13, 12 dans Origène, cf. H. CROUZEL, *Origène et la connaissance mystique*, p. 345 s.

positi minus digne potuimus explanare, ueniam dabis,
 quia hoc ipsum ut inperitiam nostram prodire audeamus
 35 in publicum, nimia caritas tua facit : cui si non obtem-
 perem, maximum mihi dona delictum.

nous n'avons pu qu'imparfaitement expliquer les Écri-
 tures, tu seras indulgent, parce que, si nous osons pro-
 duire en public notre impéritie, c'est ton excessive charité
 qui en est cause ; et, si je n'y obtempérais pas, par-
 donne-moi le plus grand des péchés.

Il est à remarquer de ce passage, que quelques manuscrits ont écrit
 et ont écrit au lieu de ces paroles, et non d'elles.
 Quant à la fin de ce passage, les manuscrits ont écrit
 tout le paragraphe.

Galatas	1, 10	1, 11	1, 12	1, 13	1, 14	1, 15	1, 16	1, 17	1, 18	1, 19	1, 20	1, 21	1, 22	1, 23	1, 24	1, 25	1, 26	1, 27	1, 28	1, 29	1, 30	1, 31	1, 32	1, 33	1, 34	1, 35	1, 36	1, 37	1, 38	1, 39	1, 40	1, 41	1, 42	1, 43	1, 44	1, 45	1, 46	1, 47	1, 48	1, 49	1, 50	1, 51	1, 52	1, 53	1, 54	1, 55	1, 56	1, 57	1, 58	1, 59	1, 60	1, 61	1, 62	1, 63	1, 64	1, 65	1, 66	1, 67	1, 68	1, 69	1, 70	1, 71	1, 72	1, 73	1, 74	1, 75	1, 76	1, 77	1, 78	1, 79	1, 80	1, 81	1, 82	1, 83	1, 84	1, 85	1, 86	1, 87	1, 88	1, 89	1, 90	1, 91	1, 92	1, 93	1, 94	1, 95	1, 96	1, 97	1, 98	1, 99	1, 100
	1, 30	1, 31	1, 32	1, 33	1, 34	1, 35	1, 36	1, 37	1, 38	1, 39	1, 40	1, 41	1, 42	1, 43	1, 44	1, 45	1, 46	1, 47	1, 48	1, 49	1, 50	1, 51	1, 52	1, 53	1, 54	1, 55	1, 56	1, 57	1, 58	1, 59	1, 60	1, 61	1, 62	1, 63	1, 64	1, 65	1, 66	1, 67	1, 68	1, 69	1, 70	1, 71	1, 72	1, 73	1, 74	1, 75	1, 76	1, 77	1, 78	1, 79	1, 80	1, 81	1, 82	1, 83	1, 84	1, 85	1, 86	1, 87	1, 88	1, 89	1, 90	1, 91	1, 92	1, 93	1, 94	1, 95	1, 96	1, 97	1, 98	1, 99	1, 100																				

INDEX SCRIPTURAIRE

Dans la colonne de droite, les chiffres romains renvoient au livre et les chiffres arabes aux paragraphes et aux lignes.

Quand il n'y a pas de numéro de ligne, les références concernent tout le paragraphe.

Genèse

6, 16	I 11, 5 ; II 14, 2
30, 22-24	II 25, 33
32, 24-28	II 25, 59
34, 25-29	II 7, 7
34, 30	II 7, 12
35, 22	II 4, 6
35, 23-26	II 3, 4
37, 18-27	II 25, 49
37, 19	II 25, 51
41, 40	II 25, 16
45, 26	II 25, 36
46, 8-27	II 3, 5
49, 1	II 3, 26
49, 1-28	II 3, 6
49, 3-4	II 4
49, 5-7	II 7
49, 6	II 8
49, 7	II 8, 31
49, 8	I 5
49, 9	I 6 ; I 11, 36
49, 10	I 4, 6 ; I 7 ; I 11, 74
49, 11	Paul. ep. 3, 10 ; I 2, 4 ; I 8 ; I 9 ; I 11
49, 12	I 10 ; I 11, 109
49, 13	II 10
49, 14	II 14, 27
49, 14-15	II 12

Rufin d'Aquilée.

49, 15	II 13 ; II 14, 37
49, 16-18	II 15
49, 17	II 16
49, 19	II 18 ; II 19
49, 20	II 21
49, 21	II 23
49, 22-26	II 25 ; II 26 ; II 27
49, 27-28	II 28
49, 27	II 29
49, 28	II 3, 22

Exode

3, 8	II 13, 12
4, 22	II 5, 4
7, 1	I 11, 35

Lévitique

11, 3	I 10, 49
-------	----------

Nombres

1, 5-15	II 3, 7
2, 33	II 3, 13

Deutéronome

27, 12-13	II 3, 9
-----------	---------

Josué

13-21	II 3, 11
19, 17-23	II 12, 6

Psaumes		Osée	
10, 3	II 27, 45	1, 10	I 8, 10
21, 13	II 16, 24	Malachie	
36, 11	II 27, 55	1, 11	II 26, 13
67, 19	I 6, 44	Matthieu	
67, 28	II 23, 12	4, 1	II 19, 6
72, 28	I 11, 90	4, 2	II 19, 31
75, 2	II 26, 10	4, 3	II 19, 23
75, 7	II 16, 42	4, 11	II 19, 16
103, 15	I 10, 29; II 24, 6.8	4, 15	II 23, 8
109, 1	I 5, 10	4, 15-16	II 10, 7
109, 3	II 26, 21	4, 18-22	II 10, 4
126, 3	II 13, 3	5, 3	II 27, 56
141, 6	II 27, 59	5, 4	II 27, 55
Proverbes		5, 14	I 11, 34
1, 5	I 10, 27	6, 22	I 10, 21
3, 18	II 24, 15	7, 13-14	II 17, 13
4, 27	II 14, 16	10, 16	II 16, 34; II 17, 11
22, 20	I 11, 4	10, 22	II 26, 100
28, 1	I 11, 52	10, 32	I 11, 14
Cantique		11, 12	II 29, 22
1, 2	II 13, 8	11, 29	II 17, 22
1, 3	II 13, 9	13, 3	II 13, 16
2, 15	II 11, 14	13, 8	II 13, 18
6, 8	II 5, 18	15, 14	I 11, 65
Ecclésiastique		16, 22	II 16, 56
11, 30	II 27, 39	16, 23	II 16, 59
21, 18	II 29, 5	18, 3	I 11, 87
34, 11	II 20, 6	21, 28-31	II 2, 4
Isaïe		22, 17	II 26, 37
8, 12	II 5, 7	22, 21	II 26, 44
9, 1-2	II 10, 7; II 23, 8	23, 35	II 8, 17
10, 22	I 8, 10	25, 41	II 19, 19
Jérémie		26, 4	II 8, 4; II 26, 29
2, 21	II 4, 12	26, 60	II 8, 7
2, 27	I 5, 18; II 5, 10	27, 18	II 26, 15
13, 1-5	I 9, 29	27, 24	II 8, 10
16, 16	II 10, 14	27, 25	II 8, 21
		28, 10	I 5, 6
		Marc	
		1, 17	II 16, 53

4, 14	I 7, 30	4, 24	I 6, 50
6, 31	II 14, 32	6, 3-4	I 9, 11
Luc		6, 4	II 27, 30
1, 35	II 26, 23	6, 10	I 11, 45
2, 36	II 21, 5	6, 19	I 11, 23
4, 4	II 30, 20	8, 11	I 6, 51
10, 34	I 10, 30	8, 15	I 11, 49
11, 27	II 26, 89	8, 15-16	I 5, 23
12, 46	II 8, 35	8, 15-17	I 5, 13
15, 10	I 11, 17	8, 17	I 8, 20
15, 23	II 22, 10	8, 18	I 11, 68
15, 29-30	II 8, 25	9, 27	I 8, 10
16, 21	Paul. ep. 2, 13	9, 31	II 29, 28
19, 30	I 8, 5	11, 17	I 11, 48
22, 28	II 26, 98	11, 25	II 29, 16
22, 43	II 26, 54	11, 26	II 29, 17
24, 7	II 16, 55	12, 3	II 26, 77
Jean		13, 12	II 27, 15
2, 19-21	I 6, 54	13, 13	II 11, 11
3, 14	II 16, 32	I Corinthiens	
5, 22	II 16, 13	1, 24	II 26, 61
6, 33	II 21, 16	2, 2	II 22, 2
8, 12	I 11, 33	2, 6	II 22, 16
8, 48	II 26, 32	3, 2	I 10, 44; II 27, 71
9, 39	II 16, 12	3, 9	II 13, 20
10, 16	II 16, 17	4, 9	II 19, 20
13, 23	II 13, 12	6, 17	I 9, 25; I 11, 89
13, 33	II 27, 77	9, 7	II 13, 23
14, 6	II 26, 65	9, 17	II 13, 2
15, 1	I 8, 4; II 24, 7	9, 26	I 11, 26
17, 19	II 26, 118	9, 27	II 17, 17
20, 17	II 26, 68	12, 3	I 5, 24; I 11, 21
Actes des Apôtres		12, 8-10	II 26, 78
7, 51	II 5, 8	12, 27	I 7, 24; I 10, 12
10, 42	II 16, 10	13, 12	II 30, 18.22
Romains		15, 9	I 11, 40
2, 15	II 14, 28	15, 28	I 11, 72
2, 21	I 10, 58	15, 46	II 6, 7
3, 2	II 5, 4	15, 47	II 6, 4; II 26, 72
3, 23	II 16, 43	II Corinthiens	
		2, 2	I 10, 33
		3, 6	II 29, 35

3, 18	I 11, 118
4, 16	II 6, 5
6, 2	I 7, 16
10, 4-5	I 11, 102
11, 2	II 27, 27
11, 23	II 13, 27
12, 7	II 17, 25
13, 4	II 26, 12
Galates	
2, 19	I 11, 37 ; I 11, 45
2, 19-20	I 11, 42
4, 17	II 27, 26
4, 19	II 27, 64
4, 22-24	II 5, 15
5, 17	II 14, 28
Éphésiens	
4, 8	I 6, 44
5, 26-27	I 9, 6
Philippiens	
4, 12	II 22, 7
4, 13	I 11, 54
Colossiens	
1, 18	II 26, 25
2, 3	II 22, 5
2, 9	II 26, 85
3, 1	I 11, 37

3, 9	II 11, 10 ; II, 30, 5
4, 6	I 10, 23

I Thessaloniens

2, 7	II 27, 72
5, 5	II 11, 9

I Timothée

2, 5	II 26, 114
4, 16	II 27, 86

II Timothée

2, 6	II 13, 21
4, 7-8	II 27, 5

Tite

1, 14	I 8, 43
3, 5	I 9, 10

Hébreux

2, 14	I 6, 46
5, 14	I 10, 42
11, 26	II 13, 38
12, 22	II 29, 10
12, 23	II 29, 12

I Pierre

1, 18-19	I 9, 8
5, 8	I 6, 42 ; II 16, 22

RES LOCUTIONES VERBAQVE NOTABILIA¹

- a : a facultate orationis effundi I, 1, 10 — oculi gratifici a uino I, 10, 28 ; I, 11, 110.
- accipere = interpretari I, 11, 31 ; II, 10, 12 — in Christo I, 5, 6.
- Adam : Christus nouissimus Adam II, 26, 17.
- adoptionis spiritus I, 5, 23.
- adumbrare in + *abl.* II, 9, 8.
- aduocati historicae narrationis II, 28, 5.
- Aegyptus II, 3, 5.
- Agar typus ueteris Testamenti II, 5, 17.
- ambulare in nouitate uitae II, 27, 31.
- amictus I, 9, 14 ; I, 11, 101 ; *etc.* — figura Christianorum qui in Christi scientia proficiunt I, 9, 19 — amictus populi Israhel designat gentis impudicitiam I, 9, 25 — amictus designat conscientiae martyrium, quod iustus tolerat indesinenter I, 11, 106.
- angeli Domini II, 19, 15 — diaboli II, 19, 17.
- animae tripartita virtus II, 9, 2.
- Anna prophetissa II, 21, 5.
- Antichristus de tribu Dan II, 16, 1.
- apostoli : aliqui adsumpti ex terra Zabulon II, 10, 5 — eorum figura uenatores II, 10, 13 — eorum figura Issachar II, 13, 5 — radix et origo apostolorum ex terra Nephtalim II, 23, 10 — principes Zabulon et Nephtalim figura apostolorum II, 23, 14 — apostoli montes permanentes (*Gen.* 49, 26) II, 26, 100.
- apostolica auctoritas I, 10, 11.
- aptatur in Christo I, 6, 37.
- aquatus I, 10, 28.
- Arabia II, 18, 5.
- Aser II, 21, 1 — eius benedictio spectat ad hereditatem terrae uberis et pinguis II, 21, 3 — aliqui putant hoc dictum propter Annam prophetissam II, 21, 5 — = beatus II, 21, 11 — eius panis pinguis figura Christi his qui ad beatitudinem perueniunt II, 22, 12.

1. Cet index est extrait (sauf quelques légères modifications) de l'index publié dans le *Corpus Christianorum* XX. Nous remercions le Directeur du C. C., ainsi que l'éditeur, de nous avoir permis cette reproduction.

asina figura populi Iudaeorum I, 8, 9; *uide*: pullus.
 auctoritas Scripturarum II, 16, 66 — apostolica I, 10, 12.

baptismus: in baptismo (= regenerationis lauacro) ecclesia a Christo lauatur I, 9, 10 — per baptismum Christo in morte consepelitur I, 9, 12.
 baptizamus in Christi sanguine, id est in ipsius morte I, 9, 13.
 bellorum potentia I, 6, 19.
 benedictionis perfectio II, 27, 74; *uide*: patriarcha.
 Benjamin II, 28, 1 — in eius benedictione etiam Iudaei refugiunt iniuriam litterae II, 28, 8 — in eius parte constructum est altare II, 28, 10 — aliqui eius benedictionem ad Paulum referunt II, 29, 2 — = filius doloris II, 29, 8 — sub eius figura designatur Israhel, qui fiet saluus ultimis temporibus II, 29, 18 — figura eius qui in caelo facie ad faciem prospicit uniuersa II, 30, 22.
 bicameratus I, 11, 6; II, 14, 2.

caelestis hereditas II, 14, 23 — Ierusalem II, 29, 10.
 caeli benedictio in Christo II, 26, 71.
 capitulum = caput I, 3, 3; I, 3, 14.
 carnalis: natura I, 11, 49 — uitium I, 11, 60 — filius II, 6, 3 — motus II, 6, 10.
 carnaliter II, 6, 9.
 caro Christi perfectorum cibus I, 11, 97 — carnis a Christo adsumptae ueritas I, 6, 31 — terra (*Gen.* 49, 25) figura carnis in Christo benedictae II, 26, 83.
 Ceraelis Rufini Paulinique spiritalis filius II, 1, 1.
 Christianus; *uide*: credentes, fideles.
 Christus [*uide*: Filius, Dominus] ascendens in altum captiuam duxit captiuitatem I, 6, 44 — ad eum refertur *Gen.* 49, 10 b (Iudas) I, 4, 10 — *Gen.* 49, 8 (Iudas) accipitur in Christo, qui laudatur ab apostolis, cuius manus super dorsum inimicorum suorum I, 5, 5 — Christus apostolos fratres nominavit I, 5, 7 — eius inimici I, 5, 8 — inimici conversi efficiuntur eius fratres I, 5, 13 — ei aptatur *Gen.* 49, 9 (Iudas) non solum τροπικῶς sed etiam φυσικῶς I, 6, 22 — ex uirgine natus est: non ex semine sed ex germine I, 6, 27 — eius mors oppressio daemonum I, 6, 40 — destruxit in somno (= morte) suo eum qui habebat mortis imperium I, 6, 46 — Christus se suscitauit a mortuis I, 6, 56 — Pater eum suscitauit I, 6, 57 — usque ad eius natiuitatem non defecerunt principes ex Iuda I, 7, 6 — uenit in fine saeculorum I, 7, 15 — ad eum refertur *Gen.* 49, 10 cd (Iudas): aliquis potest extorquere ut ad eum referatur etiam *Gen.* 49, 10 ab I, 7, 19 — membra Christi populus

fideliu I, 7, 24; I, 10, 12 — eum iudicem omnes gentes et populi expectabunt in pavore cordis et in tremore conscientiae I, 7, 38 — de eo proprie et singulariter dicitur *Gen.* 49, 11 ab (Iudas) I, 8, 2 — Christus uera uitis I, 8, 15 — imitatione eius Christiani efficiuntur filii Dei coheredes Christi I, 8, 20 — fides in Christo praesentis uitae regulam tenet et futurae spei fiduciam praestat I, 8, 23 — ad eum refertur *Gen.* 49, 11 cd (Iudas) I, 9, 5 — stola Christi figura ecclesiae quam ille mundauit sanguine suo I, 9, 5 — a Christo ecclesia lauatur in baptismo I, 9, 11 — in ipsius morte baptizamus I, 9, 12 — amictus eius participes dicuntur qui intellegunt uirtutem sanguinis eius I, 9, 19 — ad eum refertur *Gen.* 49, 12 (Iudas) I, 10, 10 — pedes, manus, oculi Christi I, 10, 15 s. — eius dentes I, 10, 38 — Iudas figura eius qui in persecutione Christum confitetur I, 11, 15 — Christus et discipuli eius lux mundi: ille per naturam, isti per gratiam I, 11, 34 — Christo conrucifigi et conresurgere I, 11, 37 — in Christo permanere per adoptionis spiritum I, 11, 50 — caro Christi perfectorum cibus, sanguis eius potus I, 11, 97 — ei iungitur sponsa per euangelium ecclesia II, 5, 20 — Christus terra fluens lac et mel II, 13, 12 — super eius pectus non solum Iohannes sed in Iohanne requiescunt omnes discipuli II, 13, 12 — Christi improprium II, 13, 38 — aliqui dicunt Christi figuram equum et equitem in *Gen.* 49, 17 b (Dan) II, 16, 3 — Christus iudex uiuorum et mortuorum in Dan praefiguratus II, 16, 12 — in Scripturis in typo Christo ponitur leo II, 16, 25 — taurus II, 16, 26; II, 22, 9 — serpens II, 16, 30 — benedictio Gad indicat certamina Christi in carne aduersum diabolum II, 19, 2 — panis Aser figura Christi corporis II, 21, 16 — panis pinguis Aser figura Christi his qui ad beatitudine perueniunt II, 22, 10 — Christis alius incipientibus alius perfectis II, 22, 2 s. — Christi uerae uitis figura Nephtalim II, 24, 7 — eius figura Ioseph II, 26, 3 — uiuit et regnat in cordibus fidelium II, 26, 8 — ante eius mortem Deus in sola Iudaea notus erat II, 26, 9 — post eius mortem et resurrectionem in omni terra nomini Dei hostia offertur II, 26, 11 — Christus nouissimus Adam II, 26, 17 — Filius Dei ante saecula II, 26, 20 — iterum filius cum ex Maria natus est II, 26, 22 — tertio filius cum primogenitus ex mortuis surgit II, 26, 24 — caeli benedictio in Christo II, 26, 71 — terra (*Gen.* 49, 25) figura carnis in Christo benedictae II, 26, 83 — Christus in carne natus benedictiones a Patre acceptas transfundit ad credentes II, 26, 109 — mediator Dei atque hominum effectus II, 26, 114 — ipso mediante humana natura benedictiones suscipit II, 26, 116 — Christus terra quam in hereditate suscipit iustus II, 27, 58 — Christus pater perfectorum II, 27, 76 — caput iusti II, 27, 84.

- cilicium I, 2, 18; *uide*: ἰλιξ.
- cincinnus palmitis I, 2, 10.
- concludere = confirmare: non iam concludimur sed pene excludimur I, 6, 3.
- concrucifigi Christo I, 11, 37.
- concubina Iacob figurae legis ueteris Testamenti, quam Iudaei maculauerunt II, 5, 13.
- concupiscentia II, 6, 10; II, 14, 35.
- confessio peccatorum liberat a morte II, 9, 20.
- confidentia uirtutis I, 6, 16.
- confiteri Christum I, 11, 15; *etc.* — peccata I, 11, 14; *etc.*
- confortare = confirmare II, 24, 6; II, 27, 53.
- conpetens I, 10, 54.
- conpetenter I, 5, 5; II, 12, 4; *etc.*
- conresurgere Christo I, 11, 38.
- conscientiae martyrium I, 11, 107.
- conscriptio ordinis II, 3, 3.
- consepelitur Christo per baptismum in morte I, 9, 11.
- consequentia litterae II, 28, 13.
- consummatio saeculi I, 7, 34 — salutis I, 8, 32.
- contribulis I, 5, 28.
- conuersionem exigere in carne I, 8, 18.
- conuersio (*ad uitam religiosam*) II, 11, 7; II, 21, 14; *etc.*
- conuersus II, 14, 11; II, 14, 24; *etc.*
- conuerti I, 5, 13; II, 29, 31.
- corde rectos II, 27, 46 — crassi II, 28, 8 — in corde terrae I, 6, 38.
- corporalis: a corporalibus spiritalia diuidere II, 29, 37.
- corpus ecclesiae I, 7, 28 — in ipso corpore uerborum II, 3, 31.
- correptio morum II, 3, 38.
- crassi corde II, 28, 8.
- credentes = Christiani II, 8, 15; *etc.* — ad credentes Christus in carne natus transfundit benedictiones a Patre acceptas II, 26, 114.
- credere (*relig. sensu*) in + *abl.* I, 8, 26; *etc.* — *cum dat.* II, 8, 40.
- crescere erga desiderium II, 1, 4.
- currere male (*de anima dictum*) II, 16, 50.
- daemones [*uide*: angeli]: daemonum oppressio mors Christi I, 6, 41 — daemones irrepunt cor hominis II, 11, 17 — daemonum terga uexat qui membra sua exhibet seruire iustitiae in sanctificatione I, 11, 26.
- Dan II, 15, 1 — eius benedictionis historia non facile inuenitur expressa II, 15, 4 — nisi si conferatur his bellis quae in libris Iesu Naue et Iudicum referuntur II, 15, 11 — quidam dicunt Anti-

- christum de tribu Dan futurum II, 16, 1 — alii de Iuda proditore benedictionem Dan scriptam existimant II, 16, 2 — = iudicium uel iudex II, 16, 11 — figura Christi iudicis uiuorum et mortuorum II, 16, 10 — figura eius qui discernit et diiudicat cogitationes cordis sui II, 17, 5 — et separat bonum a malo II, 30, 8.
- de: de radice pullulare I, 6, 9 — de patris fortitudine procedere I, 6, 15 — probamanta de Scripturis habere II, 15, 9 — esse de tribu II, 16, 2.
- denique = nam I, 6, 43; I, 10, 49; II, 26, 53.
- deprendere disciplinam II, 14, 44.
- desertum II, 19, 7; II, 26, 47.
- designatus II, 27, 71.
- desperatio: post desperationem suscipiendae subolis II, 25, 34.
- deuocare in unitatem II, 17, 8.
- Deus [*uide*: Christus, Filius, Pater] suscitauit Christum a mortuis I, 6, 57 — fideles imitatione Christi efficiuntur filii Dei I, 8, 20 — in Dei similitudinem proficere scientiae et operum merito I, 11, 32 — deus Pharaonis dicitur Moses I, 11, 35 — Deo (*dat.*) uiuere I, 11, 46 — in fine Deus futurus est omnia in omnibus I, 11, 72 — Dei iudicio sors unicuique tribuitur II, 14, 21 — in Deo requiescit spiritus eius qui se conuertit II, 14, 31 — Nephtalim figura sapientiae Dei II, 24, 14 — Deum uidere doctrina atque eruditione II, 25, 39 — ante Christi mortem Deus notus erat in sola Iudaea II, 26, 11 — post Christi mortem et resurrectionem in omni terra offertur hostia nomini Dei II, 26, 14 — Deus Filius II, 26, 65 — Dei et hominum mediator Christus II, 26, 114 — mente Deum uidere II, 27, 53.
- diabolus habebat imperium mortis I, 6, 46 — in Scripturis saepe serpens ponitur in diaboli persona II, 16, 20 — Christi in carne positi certamen aduersum diabolum indicat benedictio Gad II, 19, 3 — diaboli sagitta II, 27, 48; *uide*: inimicus, leo.
- dies scientiae II, 29, 26 — in die = in innocentia II, 11, 11.
- discipuli omnes recumbunt in Iohanne super pectus Christi II, 13, 13 — discipuli Christi lux mundi I, 11, 33.
- discutere moralem sermonem I, 11, 10.
- dispersio II, 8, 38.
- disserere moralem locum II, 20, 1.
- dogmaticus I, 11, 117; II, 3, 37.
- domini arcuum II, 26, 35.
- Dominus [*uide*: Christus, Filius]: plurimi ad Dominum referunt totam Iudae benedictionem I, 4, 1 — saepe docuit in terra Zabulon II, 10, 6.
- ducatum praebere I, 11, 65.

- ecclesiarum propagatio I, 7, 13 — ecclesiae corpus I, 7, 28 — ecclesiae figura stola Christi (*Gen.* 49, 11) I, 9, 6 — ecclesia lauatur a Christo in sanguinis uino (= baptismo) I, 9, 11 — ecclesiae corpori unusquisque proprium dependit officium I, 10, 14 — per euangelium ecclesia iungitur sponsa Christo II, 5, 20 — ecclesia perfectorum mater II, 27, 78 — ecclesia primitiuorum in caelos adsumpta II, 29, 12.
- editione simili moralis locus disseretur II, 20, 1.
- efficiuntur manus super dorsum I, 11, 22.
- ἐλιξ non tam palmes quam uncinuli palmitis I, 2, 8 — hoc Graecum uerbum antiquitus positum est in Latinis exemplaribus Scripturarum et a scriptoribus non intelligentibus pro *helici* cilicium dici putatum est I, 2, 17 — indicat spem futurorum honorum I, 8, 27 — adumbrat subtilem scientiae intelligentiam I, 11, 92.
- eloquia Dei data sunt illis II, 5, 5.
- Emmor II, 7, 9.
- Ephraim II, 12, 9.
- equus figura Christi (*Gen.* 49, 17) II, 16, 3.
- eremus II, 19, 4.
- erga finem I, 10, 2 — erga solum impendere laborem II, 12, 13 — erga desiderium crescere II, 1, 4.
- erigere faciem ad Deum I, 5, 20.
- ethica interpretatio Scripturarum II, 30, 30.
- Euangelium : per Euangelium ecclesia Christo iungitur II, 5, 20 — Euangelii fides I, 7, 12.
- excludere = refutare : non iam concludimur sed pene excludimur I, 6, 3.
- excusatur contagio seminis I, 6, 32.
- exigere : conuersationis quam exegit in carne I, 8, 18.
- expositio (Scripturarum) mystica I, 6, 21 ; I, 8, 44 ; *etc.* — historica II, 26, 18 — spiritalis I, 10, 10 — moralis II, 14, 22.
- exprobare = exprobrare I, 5, 18.
- exterior homo II, 6, 6.
- exterminare uineam Domini Sabaoth II, 11, 18.
- extorquere : nisi quis extorquere uelit et dicere II, 18, 4 — extorserunt a me ut II, 2, 14.
- exuere se temptat ueterem hominem II, 11, 9.
- faciem erigere ad Deum I, 5, 20.
- fiat post illum II, 16, 52.
- fideles (= Christiani) membra Christi I, 7, 25 ; I 10, 12 — adumbrati in *Gen.* (49, 12) I, 10, 12 s. — in eorum cordibus uiuit Christus II, 26, 7.
- fides = christiana fides II, 8, 41 — fides historiae (in Scripturis) II,

- 30, 29 — Euangelii fides I, 7, 13 — fides in Christo regulam tenet praesentis uitae et futurae spei fiduciam praestat I, 8, 22 — secundem mensuram fidei unusquisque accipit gratiam spiritus II, 26, 78.
- Filii et Patris unitas I, 6, 58 — eius figura taurus II, 8, 23 — eius merces apostoli II, 13, 5 — Christus Filius Dei ante saecula II, 26, 20 — Filius Deus II, 26, 65 ; *uide* : Christus, Dominus.
- filium in spiritu procreare II, 25, 40 — initium filiorum II, 4, 11 — filii Dei efficiuntur fideles imitatione Christi I, 8, 20.
- flexuosa scientiae intelligentia I, 11, 93.
- fluo : terrae fluentis lac et mel II, 13, 11.
- fluxus nocturnus II, 11, 2.
- Gad II, 18, 1 — per historiam benedictio non facile explicatur II, 18, 2 — nisi referatur ad bella praedonum in Arabiae partibus II, 18, 5 — benedictio Gad indicat certamen Christi in carne positi aduersum diabolum II, 19, 2 — = temptamenta II, 19, 5 — Gad figura eius qui in temptationibus probabilis inuenitur II, 20, 5 ; II, 30, 9.
- Garizin II, 3, 10.
- Gebal II, 3, 10.
- gehenna II, 19, 18.
- gentium plenitudo II, 29, 16 — populus ex gentibus in pullo asinae adumbratus (*Gen.* 49, 11) I, 8, 6.
- gentiliter I, 11, 80.
- gloria futuri regni II, 30, 25.
- gradus spiritalis II, 27, 1 (*de hoc agitur ad* I, 11 ; II, 6 ; II, 9 ; II, 11 ; II, 14 ; II, 17 ; II, 20 ; II, 22 ; II, 24 ; II, 27 ; II, 30) — per uirtutum gradus II, 27, 10.
- gratia (*christiano sensu*) I, 10, 25 ; II, 25, 74 ; II, 30, 8 ; *etc.* — gratiam spiritus accipit unusquisque secundum mensuram fidei II, 26, 78 — per gratiam Domini II, 29, 36 — gratia scientiae II, 30, 32 — gratiae immobilitas II, 25, 70.
- gratifici oculi a uino I, 10, 28 ; I, 11, 109.
- habere : tempus uitae in laboribus II, 13, 27 — expectationem I, 11, 76 — haberi in opinione II, 15, 17.
- habitaculum II, 19, 4.
- hereditas caelestis II, 14, 23.
- Herodes non ex Israhel sed alienigena I, 7, 7.
- historia = historica expositio, historialis intelligentia (in Scripturis) I, 11, 8 ; II, 3, 36 ; II, 7, 8 ; *etc.* — historiae ordo II, 12, 4.
- historialis intelligentia (in Scripturis) I, 4, 20.

- historica expositio (Scripturarum) II, 26, 18.
 homo interior et exterior II, 30, 27 — homines et angeli filii unius Patris I, 11, 20 — hominem ueterem exuere, deponere II, 11, 10; II, 27, 29 — Filius hominis II, 13, 16 — Christus Dei et hominum mediator II, 26, 114.
- Iacob [*uide* Israhel] II, 25, 55; II, 27, 52 — in eius tribus primis filiis adumbratur totius uitae humanae status II, 9, 8.
 idolum : qui idola adorabant terga dabant Deo I, 5, 17.
 Ierusalem terrena typus caelestis II, 29, 9.
 Iesus Naue filius II, 12, 6.
 ignorantiae nox II, 11, 6.
 imitatio Christi I, 8, 19.
 immobilitas gratiae II, 25, 70.
 improprius Christi II, 13, 38.
 in : sortem cepisse in ubertate camporum II, 23, 4 — praeualuit in benedictionibus II, 26, 95 — in scientia sublimia sectantur II, 27, 80 — in pane uiuerent II, 30, 20 — scriptus in persona Domini II, 16, 31 — in spiritu filium procreauerit II, 25, 40 — in infidelitate manere II, 8, 40.
 incipiens (*oppon.* perfectus) II, 22, 15.
 inconsonans II, 26, 64.
 inconueniens II, 26, 71.
 incrementa beatitudinis II, 21, 13.
 indiscretio Patris et Filii I, 6, 58.
 inferi I, 6, 43; *uide* : Christus.
 infideles I, 5, 12; *uide* : gentes.
 infidelitas : onus legis in infidelitate portare I, 8, 12 — alii in infidelitate manserunt II, 8, 40.
 inimicus II, 20, 5; *uide* : diabolus.
 initium filiorum II, 4, 10.
 iniuria litterae II, 28, 9.
 inluminata mens Spiritu Sancto I, 3, 8.
 inluminatio scientiae II, 29, 25.
 innouatio I, 11, 85.
 imperfectus (*oppon.* perfectus; *moralis sensu*) I, 10, 44.
 implere somnum mortis I, 6, 39.
 intellectus historialis (in Scripturis) I, 10, 2 — spiritalis I, 10, 56 — mysticus I, 11, 9.
 intelligentia = interpretatio I, 3, 2; II, 16, 5; *etc.* — intelligentia historialis (in Scripturis) I, 4, 20; I, 10, 9 — spiritalis II, 15, 10; II, 19, 1; *etc.*
 intelligere = interpretari (Scripturas) I, 9, 6; *etc.*
 interior homo II, 30, 26.

- interpretatio ethica et moralis Scripturarum II, 30, 31; *uide* : Scriptura.
 interruptio intellegentiae historialis I, 4, 20; I, 10, 9.
 Iohannis (euangelista) : in Iohanne omnes discipuli recumbebant super pectus Christi II, 13, 13.
 Ioseph II, 25, 1 — in eius benedictione etiam prima litterae facies floret II, 25, 14 — usque ad secundum regni gradum exaltatus II, 25, 16 — ampliatus sapientia consilio regno II, 25, 17 — filius non tam natiuitate quam meritis II, 25, 27 — ter nominatus quia ter natus II, 25, 32 — consilium fratrum ut eum occiderent II, 25, 49 — ei auxilium a Deo II, 25, 56 — per Ioseph benedictiones ueniunt etiam ad ceteros fratres II, 25, 75 — Ioseph figura Christi II, 26, 3 — Ioseph figura eius qui iam futuri saeculi consequitur bona II, 27, 21.
 Iosephus Flauius I, 7, 8.
 Israhel = Iacob I, 2, 2; II, 3, 5; *etc.* — = populus Hebraeus II, 17, 7; II, 26, 11; *etc.* — = homo uidens Deum II, 27, 53; *uide* : Iudaei.
 Iudaea : in sola Iudaea ante Christi mortem Deus notus erat II, 26, 10.
 Iudaei crassi corde II, 28, 8 — in regnum eorum irrepsit Herodes I, 7, 9 — in figura asinae nominati (*Gen.* 49, 11) I, 8, 9 — qui ex eis electi sunt ad salutem in pullo asinae adumbrati I, 8, 10 — eorum figura Ruben II, 5, 2 — eis primis data sunt eloquia Dei II, 5, 4 — duri et temerarii II, 5, 5, — maculauerunt legem ueteris Testamenti II, 5, 13; *uide* : Benjamin, Israhel.
 Iudaicae fabulae I, 8, 36.
 Iudas patriarcha I, 2, 2 (*gener.* Iuda I, 5, 28; I, 11, 64) — plurimi eius benedictionem ita interpretantur de Domino ut nihil adfirmant pertinere ad Iudam I, 4, 1 — ex eius genere non defecerunt principes usque ad natiuitatem Christi I, 7, 5 — *Gen.* 49, 8 ab *potes* referri ad Iudam uel ad eos qui ex ipso uidentur esse progeniti reges I, 5, 2 — *Gen.* 49, 11 ab de historiali Iuda interpretari non possumus nisi aduertes Iudaicis fabulis de uinearum abundantia in terra Iudae I, 8, 35; I, 9, 3 — = confessio I, 11, 14; II, 9, 20; *etc.* — Iudas figura eorum qui peccata sua confessi paenitentiam gerunt uel Christum in persecutione confitentur I, 11, 14 — in Iudam merito Paulus accipitur I, 11, 39; *uide* : Christus.
 Iudas (Iscariotes) : Iudae Christi proditoris figura Dan II, 16, 2.
 iudex omnium Christus I, 7, 38 — in Dan praefiguratus II, 16, 11.
 iudicium : in die iudicii omnes gentes et populi Christum iudicem expectabunt in pauore cordis et tremore conscientiae I, 7, 37.
 iustorum hereditas Christus II, 27, 59 — caput iusti Christus II, 27, 83.

- lauacrum regenerationis (= baptismum) I, 9, 10.
 leo figura Christi I, 6, 43; II, 16, 25 — figura diaboli II, 16, 22 —
 leo contrarius = diabolus I, 6, 42.
 Leui (Leuis II, 9, 14) II, 7, 1 — eius commissum II, 7, 9 — figura
 Pharisaeorum II, 8, 2 — tenet formam motus rationabilis (in
 anima) II, 9, 14 — significat prudentiam non recte directam II,
 14, 8.
 leuita II, 7, 16.
 lex = libri Legum II, 30, 17 — filii legis = Iudaei I, 11, 31 — lex
 ueteris Testamenti a Iudaeis maculata II, 5, 12 — legis onus I,
 8, 7 — in lege diuidenda est littera a spiritu II, 29, 34 — cum
 lege data est mundo quaedam inluminatio scientiae II, 29, 24 —
 lex naturalis intra nos II, 6, 15.
 littera (*oppon.* spiritalis sensus, intellegentia in Scripturis) II, 21, 2;
 II, 26, 1; *etc.* — prima litterae facies II, 25, 14 — litterae adser-
 tor II, 21, 2 — litterae consequentiae II, 28, 14 — in lege diui-
 denda est littera a spiritu II, 29, 34.
 locus moralis (in Scripturarum interpretatione) I, 11, 30; I, 11, 74;
 II, 6, 1; *etc.*
 lux mundi Christus I, 11, 33.
 Manasse II, 12, 10.
 Maria; *uide*: Virgo.
 martyrii gloria et passio I, 11, 105 — martyrium conscientiae I, 11, 107.
 mediante ipso (Christo) II, 26, 116.
 mediator Dei et hominum Christus II, 26, 114.
 ministerium uerbi I, 7, 31.
 monasterium Pineti II, 2, 11.
 montes = apostoli II, 26, 99.
 moralis locus (in Scripturis) I, 11, 30; I, 11, 74; II, 6, 1; *etc.* —
 stilus II, 3, 38 — tropus II, 9, 1 — expositio II, 14, 22 — discu-
 tere moralem sermonem (in Scripturis) I, 11, 10.
 mors Christi oppressio et triumphus daemonum I, 6, 40 — in Christi
 morte baptizamur I, 9, 12.
 Moses dicitus deus Pharaonis I, 11, 35.
 mundi lux Christus et discipuli eius I, 11, 33 — cum lex data est,
 data est mundo quaedam inluminatio scientiae II, 29, 25.
 mysterium = mystica, spiritalis expositio Scripturarum II, 10, 3.
 mysticus: sensus (in Scripturis) I, 4, 21 — expositio I, 6, 21; I, 9, 5;
etc. — intellectus I, 11, 9 — intellegentia II, 5, 1 — locus II, 3, 37.
 natiuitas prima II, 3, 4 — perfecto Christiano prima natiuitas est
 secundum carnem, secunda ex conuersione siue per baptismum,
 tertia ex mortuis resurrectio II, 27, 32.

- natura humana, Christo mediante, Dei benedictiones suscipit II,
 26, 116.
 naturalis lex intra nos II, 6, 14.
 Naue II, 12, 6.
 ne: uideamus ergo ne illud est quod sermo iste significat II, 13, 30.
 Nephtalim II, 23, 1 — historia eius benedictionis designat Nephta-
 lim possedisse rura fecunda II, 23, 4 — ex hac regione origo non-
 nullorum apostolorum II, 23, 10 — cum Zabulon in Euangeliis
 sociatus II, 23, 7 — principes Nephtalim (*Is.* 9, 1 s.) referuntur
 ad personam apostolorum II, 23, 13 — = arbor diffusa uel uitis
 II, 24, 3 — figura eius cui Christus uera uitis decorum protulit
 fructum II, 24, 7 — designat Dei sapientiam II, 24, 12.
 Noe I, 11, 6; II, 14, 3.
 nouitas uitae II, 27, 30.
 nox ignorantiae II, 11, 6 — nox = peccatum II, 11, 10.
 obsidere tempus iuuentutis II, 6, 11.
 obtinere = resistere: temptatus obtinuit II, 27, 19.
 otiose = nulla ratione, frustra: illud mihi uidetur non otiose posi-
 tum II, 25, 28.
 panis Aser figura Christi II, 22, 12 — panis de caelo II, 21, 15; II,
 22, 3 — aridus et exilis incipientibus, pinguis perfectis II, 22, 1 s.
 parricidalis II, 25, 50.
 participium Dei habere I, 11, 28.
 passio Christi II, 8, 14 — mortis I, 6, 34 — martyrii I, 11, 105.
 Pater: Patris et Filii unitas atque indiscretio I, 6, 58 — homines
 et angeli filii unius Patris I, 11, 20 — uocare in adoptionem Patris
 I, 5, 14.
 patres = maiores (*christiano sensu*) II, 8, 38.
 patriarcha [*uide*: Ruben Simeon Iuda, *etc.*] I, 2, 2; II, 2, 2; *etc.* —
 ubi Scriptura de duodecim patriarchis commemorat, multa est in
 ordinis conscriptione diuersitas II, 3, 2 — benedictiones patriar-
 charum II, 3, 21 — magis prophetiam significant II, 3, 28.
 Paulus merito accipitur in Iudam I, 11, 38 — aliqui in ecclesia ad
 eum referunt benedictionem Benjamin II, 29, 2.
 pauper spiritu II, 27, 57 — = incipiens II, 22, 15.
 peccatorum confessio liberat a morte II, 9, 20 — peccata confiteri
 I, 11, 14 — peccato mori (*dat.*) I, 11, 45.
 per: per tempus I, 2, 17 — per Iesum distributa II, 12, 6 — ductus
 per Spiritum II, 19, 6 — per ignorantiam non recte equitaret II,
 16, 57 — per historiam referri II, 18, 2 — per manum dissoluere
 II, 26, 45.
 perditio II, 16, 50.

- perfectio (*christiano sensu*) II, 20, 8 — perfectio benedictionis II, 27, 74.
 perfectus (*oppon. incipiens*) I, 10, 53; II, 22, 17 — perfectorum cibus caro Christi, potus sanguis I, 11, 97 — perfectorum pater Christus, mater ecclesia II, 27, 76.
 persecutio I, 11, 15; II, 13, 28; *etc.*
 persequi moralem locum I, 11, 75.
 perurgere rescripta ad Orientem I, 3, 10.
 Phanuel II, 21, 6.
 Pharaonis deus esse dicitur Moses I, 11, 35.
 Pharisei II, 8, 30; *etc.* — eorum figura Leui II, 8, 3.
 Physiologus de catulo leonis I, 6, 23.
 pietas fastigium omnium uirtutum II, 25, 19.
 Pineti monasterium II, 2, 11.
 piraterium dicitur cohors et conspiratio piratarum II, 19, 11.
 plenitudo gentium II, 29, 16.
 ponitur serpens in diaboli persona II, 16, 20 — ponere deitatem in equo II, 16, 6.
 positus in corpore II, 16, 41 — in monasterio II, 2, 11 — in regno II, 26, 5; II, 30, 21 — in mundo II, 30, 20 — in carne II, 19, 3 — qui in necessitate sunt positi I, 10, 17.
 posteritatis suboles II, 3, 6.
 potentia bellorum I, 6, 19.
 praeiudicium : sine praeiudicio eorum qui melius sentire possunt I, 3, 13.
 praesignare = praenuntiare II, 3, 30.
 praelibare benedictiones II, 26, 116.
 primitiuorum ecclesia in caelis adscripta II, 29, 12.
 principatum sui agere, gerere I, 11, 58; I, 11, 61.
 pro : catulum leonis dici pro uirtute bellandi I, 6, 5 — pro magnitudine uirium suscitare I, 6, 18 — pro firmitate corpus sustentare I, 7, 27 — gratifici oculi pro abundantia uini I, 10, 5 — pro inuouatione uitae intellegamus I, 11, 85 — pro benedictionibus statuuntur II, 3, 10 — pro paruitate sensus intellego II, 25, 32 — pro immobilitate dictum II, 25, 70 — pro infirmitate suscipere II, 26, 115.
 procreare filium in spiritu II, 25, 40.
 proficere in similitudinem Dei I, 11, 33.
 propagatio ecclesiarum I, 7, 13.
 prophetarum sanguis Iudaeis adscriptus II, 8, 16.
 prophetare II, 21, 8; II, 21, 10.
 prophetia significata in *Gen.* (49, 1) II, 3, 29 — = libri prophetici II, 30, 17.
 prophetissa II, 21, 6.

- pullus figura populi ex gentibus (*Gen.* 49, 11) I, 8, 5 — pullus asinae figura eorum qui ex priore populo electi sunt ad salutem I, 8, 8.
 pulsare = exponere, tractare II, 30, 29.
 Quadragesimae diebus II, 2, 11.
 quasi mansuetus percepit hereditatem terrae II, 27, 56.
 rectilinea II, 14, 17.
 rectus corde II, 27, 46.
 redigere retrorsum II, 17, 28.
 regenerationis lauacrum (= baptismum) I, 9, 10.
 regni futuri gloria II, 30, 26.
 relegere = legere II, 1, 4.
 reparatus per gradus spiritalis II, 27, 2.
 repromissionis terra II, 3, 9.
 reputare = imputare, tribuere II, 2, 8.
 rescriptum : uel hi sinunt qui rescripta ad Orientem perurgent I, 3, 10.
 resurgere cum Christo II, 27, 30.
 resurrectio I, 7, 21; II, 27, 35; *etc.*
 Ruben II, 4, 1 — eius incestum II, 4, 5 — uirtus patris et initium filiorum II, 4, 10 — figura prioris populi Iudaeorum, qui legem ueteris Testamenti maculauit II, 5, 2 s. — = filius qui uidetur II, 6, 2 — figura hominis carnalis II, 6, 3 s. — seruat concupiscentiae speciem II, 9, 10.
 Sabaoth II, 11, 19.
 sacerdotii sacramentum II, 24, 10.
 sacramentum sanguinis I, 9, 17 — sacerdotii II, 24, 11 — sacramentorum scientia in Scriptura diuina I, 11, 4 — sacramentum suscipere II, 30, 12 — sacramentum = mystica expositio Scripturarum II, 30, 30.
 saeculi consummatio I, 7, 34 — futura bona II, 27, 22 — ante saecula II, 26, 20 — in fine saeculorum uenit Christus I, 7, 15.
 salutis consummatio I, 8, 32.
 sanctus (*christiano sensu*) II, 19, 20; *etc.*
 sanguis uuae I, 9, 13; I, 11, 101 — sanguinis Christi uirtus I, 9, 22 — sanguis Christi perfectorum potus I, 11, 98 — in Christi sanguine baptizamur I, 9, 12 — sacramentum sanguinis I, 9, 17.
 scientiae dies II, 29, 26 — gratia II, 30, 32 — sermo I, 10, 23 — intellegentia I, 11, 93 — cum data est lex, data est mundo quaedam inluminatio scientiae II, 29, 25.
 Scribae II, 8, 30; II, 26, 30 — eorum figura Simeon II, 8, 2.
 Scriptura non solum debet continere sacramentorum scientia uerum

etiam mores informare discentium I, 11, 1 — in Scripturis sensus historialis mysticus moralis I, 11, 8 — in S. serpens ponitur in figura diaboli II, 16, 20 — uerum etiam in persona Domini II, 16, 29; *uide* taurus, leo — Scripturarum auctoritas II, 16, 65 — in S. alia scripta sunt propter praesentem uitae statum, alia designant gloriam futuri regni II, 30, 24 — alia dicta sunt propter exteriorem hominem, alia propter interiorem II, 30, 26 — alia seruant historiae fidem, alia sola continent sacramenta, alia secundum moralem et ethicam interpretationem debent exponi II, 30, 29.

secundum : motus qui in nobis ferocius mouentur secundum primam aetatem I, 11, 79.

sed = nam II, 23, 12.

seminare uerbum I, 7, 30.

semis tribus II, 12, 9.

sensus intellegentiae I, 3, 2 — sensus historialis mysticus moralis (in Scriptura) I, 11, 8 (*cf.* I, 4, 20).

serpens in Scriptura ponitur in diaboli persona II, 16, 20 — sed etiam in Christi persona II, 16, 30.

Sichem II, 7, 9.

Sidona = uenatrix uel uenatores II, 10, 10.

Simeon patriarcha II, 7, 1 — eius commissum II, 7, 9 — figura Scribarum II, 8, 2 — tenet speciem irae et furoris II, 9, 12; *uide* : Leui.

Simeon (*Lc.* 2, 25) II, 21, 7.

similitudo : in similitudinem Dei proficere I, 11, 32.

sors non constat euentu aliquo sed Dei iudicio decernitur I, 14, 18.

speciem tenere, seruare II, 9, 10, 11.

speculari gloriam Domini I, 11, 119.

spiritalis potus II, 29, 15 — gradus II, 27, 1; *uide* : gradus — expositio, intellectus, explanatio (in Scripturis) I, 10, 9; I, 10, 56; II, 8, 1 — a corporalibus spiritalia diuidere II, 29, 36.

spiritaliter I, 7, 26.

Spiritu sancto mens inluminata I, 3, 7 — in Spiritu dicitur Dominus Iesus I, 5, 25 — gratiam Spiritus accipit unusquisque secundum mensuram fidei II, 26, 78.

spiritus adoptionis I, 11, 50 — spiritu pauper II, 27, 57 — in spiritu filium procreare II, 25, 40 — in lege littera a spiritu diuidenda est II, 29, 34.

stola Christi figura ecclesiae (*Gen.* 49, 11) I, 9, 5 — stola intellegi potest martyrii gloria et passio I, 11, 104.

subintroyre II, 29, 16.

subneruare II, 8, 31.

suboles posteritatis II, 3, 6.

substantialiter II, 26, 84.

tamquam : non tamquam eum qui inuideat sed tamquam eum qui inuidiam passus sit II, 25, 23.

taurus figura Christi II, 8, 22; II, 22, 9 — tauri in Scriptura dicuntur contrariae uirtutes II, 16, 23 — uerum etiam Dominus II, 16, 26.

templum (Iudaeorum) subuersum II, 8, 42.

temptatio (*religioso sensu*) II, 19, 16; II, 20, 8; II, 21, 15; *etc.* — temptationum procella I, 8, 34.

temptator II, 19, 22; II, 19, 33; *etc.*

tenebrarum opera II, 27, 15 — tenebrae = peccatum II, 11, 9.

tenere formam II, 9, 13 — speciem II, 9, 12.

terra repromissionis II, 3, 9 — in terrae corde I, 6, 38 — terra (*Gen.* 49, 25) figura carnis in Christo benedictae II, 26, 83 — terra fluens lac et mel figura Christi II, 13, 12.

Testamentum uetus : concubina Iacob et Agar figurae legis ueteris Testamenti II, 5, 12; II, 5, 18.

thesauri sapientiae et scientiae II, 22, 5.

tractatus capituli I, 3, 4.

tradux *femin. generis* II, 26, 112.

transfundere benedictiones ad credentes II, 26, 113.

tricameratus I, 11, 6; II, 14, 2.

τροπικῶς I, 6, 22.

tropus moralis II, 9, 1.

typum habere et formam caelestis Ierusalem II, 29, 10 — in ueteris Testamenti ponitur typo II, 5, 18.

uacat sensus in hoc loco II, 30, 1.

uenatores figura apostolorum II, 10, 10; *uide* : Sidona.

uenia : cum uenia tui dixerim II, 2, 8.

uerbum seminare I, 7, 30 — uerbi ministerium I, 7, 31.

ueritas carnis Christi I, 6, 30.

uidentur esse = sunt I, 5, 3.

Virginis partus adumbratur in *Gen.* (49, 9 a) I, 6, 26 s. — ueritas carnis a Christo adsumptae ex Virgine I, 6, 30.

uirtutis confidentia I, 6, 16 — uirtutum gradus II, 27, 10 — pietas fastigium omnium uirtutum II, 25, 19.

uirtutes contrariae dicuntur tauri in Scriptura II, 16, 23.

uitae humanae status adumbratur in Ruben Simeon Leui II, 9, 7 — in nouitate uitae ambulare II, 27, 30.

uitis figura Christi ex ea parte qua naturam suscepit humanam I, 8, 15 — Christus uera uitis II, 24, 7.

uiuere Deo (*dat.*) I, 11, 46.

ὑπερβολικῶς I, 9, 3.

φυσικῶς I, 6, 22.

Zabulon II, 10, 1 — benedictio portionem futurae hereditatis designat et sortem II, 10, 2 — de terra Zabulon aliqui apostoli assumpti sunt II, 10, 5 — in terra Zabulon saepe Dominus docuit II, 10, 6 — = fluxus nocturnus II, 11, 2 — figura conuersionis animae II, 11, 7 — cum Nephtalim sociatus in Euangeliis II, 23, 7 — principes Zabulon referuntur ad personam apostolorum II, 23, 12.

zelatus II, 26, 14 — in Graeco designat non tamquam eum qui inuideat sed tamquam eum qui inuidiam passus sit II, 25, 23.

zelus II, 26, 15 — zelus malus et bonus II, 27, 25.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

I. Rufin : vie et œuvres..... 7

II. Jalons pour l'interprétation patristique du chapitre 49 de la Genèse..... 11

III. Le *De Benedictionibus Patriarcharum* de Rufin d'Aquilée..... 25

Bibliographie..... 33

TEXTE ET TRADUCTION.

Livre I..... 34

Livre II..... 72

INDEX.

Index scripturaire..... 145

Res locutiones uerbaque notabilia. 149

SOURCES CHRÉTIENNES

LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

N. B. — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n° 1 en 1942), et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident ; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un appareil critique inédit.

La mention *bis* indique une seconde édition.

1. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : *Vie de Moïse*. J. Daniélou (3^e édition). *Sous presse*.
- 2 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Protreptique*. C. Mondésert, A. Plasart (réimpression 1961).
- 3 bis. ATHÉNAGORE : *Supplique au sujet des chrétiens*. *En préparation*.
- 4 bis. NICOLAS CABASILAS : *Explication de la divine Liturgie*. S. Salaville, R. Bornert, J. Guillard, P. Périchon (1967).
5. DIADOQUE DE PHOTICÉ : *Œuvres spirituelles*. É. des Places (3^e édition) (1966).
- 6 bis. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : *La création de l'homme*. *En préparation*.
- 7 bis. ORIGÈNE : *Homélie sur la Genèse*. H. de Lubac, L. Doutreleau. *En préparation*.
8. NICÉTAS STÉTHATOS : *Le paradis spirituel*. M. Chalendar. *Remplacé par le n° 81*.
- 9 bis. MAXIME LE CONFESSEUR : *Centuries sur la charité*. *En préparation*.
10. IGNACE D'ANTIOCHE : *Lettres*. — *Lettre et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE* : P.-Th. Camelot (4^e édition). *En préparation*.
- 11 bis. HIPPOLYTE DE ROME : *La tradition apostolique*. B. Botte. *Sous presse*.
- 12 bis. JEAN MOSCHUS : *Le Pré spirituel*. *En préparation*.
- 13 bis. JEAN CHRYSOSTOME : *Lettres à Olympias*. A. M. Malingrey, Trad. seule (1947).
2^e édition avec texte grec. *Sous presse*.
14. HIPPOLYTE DE ROME : *Commentaire sur Daniel*. G. Bardy, M. Lefèvre Trad. seule (1947).
2^e édition avec le texte grec. *En préparation*.
15. ATHANASE D'ALEXANDRIE : *Lettres à Sérapion*. J. Lebon. Trad. seule (1947).
16. ORIGÈNE : *Homélie sur l'Exode*. H. de Lubac, J. Fortier. Trad. seule (1947).

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 19 JUIN 1968
SUR LES PRESSES
DE PROTAT FRÈRES
A MACON

NUMÉROS D'ORDRE : IMPRIMEUR, 6167 ; ÉDITEUR, 5754.
DÉPÔT LÉGAL : 3^e TRIMESTRE 1968.

17. BASILÉ DE CÉSARÉE : *Traité du Saint-Esprit*. B. Pruche. Trad. seule (1947).
2^e édition avec le texte grec. *Sous presse*.
18. ATHANASE D'ALEXANDRIE : *Discours contre les païens. De l'Incarnation du Verbe*. P.-Th. Camelot. Trad. seule (1947).
- 19 bis. HILAIRE DE POITIERS : *Traité des Mystères*. P. Brisson (1967).
- 20 bis. THÉOPHILE D'ANTIOCHE : *Trois livres à Autolycus*. G. Bardy, J. Sender. Trad. seule (1948).
2^e édition avec le texte grec. *En préparation*.
21. ÉTHÉRIE : *Journal de voyage*. H. Pétré (réimpression 1964).
- 22 bis. LÉON LE GRAND : *Sermons*, t. I. J. Leclercq, R. Dolle (1964).
- 23 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Extraits de Théodote*. *En préparation*.
- 24 bis. PTOLÉMÉE : *Lettre à Flora*. G. Quispel (1966).
- 25 bis. AMBROISE DE MILAN : *Des sacrements. Des mystères. Explication du Symbole*. B. Bolte (1961).
- 26 bis. BASILE DE CÉSARÉE : *Homélie sur l'Hexaéméron*. S. Giet. *En préparation*.
- 27 bis. *Homélie Pascale*, t. I. P. Nautin. *En préparation*.
- 28 bis. JEAN CHRYSOSTOME : *Sur l'incompréhensibilité de Dieu*. *En préparation*.
- 29 bis. ORIGÈNE : *Homélie sur les Nombres*. J. Méhat. *En préparation*.
- 30 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Stromate I*. *En préparation*.
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : *Histoire ecclésiastique*, t. I. G. Bardy (réimpression 1965).
- 32 bis. GRÉGOIRE LE GRAND : *Morales sur Job*. R. Gillet, A. de Gaudemaris. *En préparation*.
- 33 bis. A. Diognète. H.-I. Marrou (1965).
- 34 bis. IRÉNÉE DE LYON : *Contre les hérésies*, livre III. *En préparation*.
- 35 bis. TERTULLIEN : *Traité du baptême*. F. Refoulé. *En préparation*.
36. *Homélie Pascale*, t. II. P. Nautin (1953).
- 37 bis. ORIGÈNE : *Homélie sur le Cantique*. O. Rousseau (1966).
- 38 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Stromate II*. *En préparation*.
- 39 bis. LACTANCE : *De la mort des persécuteurs*. 2 vol. *En préparation*.
40. THÉODORET DE CYR : *Correspondance*, t. I. Y. Azéma (1955).
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : *Histoire ecclésiastique*, t. II. G. Bardy (réimpression 1965).
42. JEAN CASSIEN : *Conférences*, t. I. E. Pichery (réimpression 1966).
43. S. JÉRÔME : *Sur Jonas*. P. Antin (1956).
44. PHILOXÈNE DE MABBOUG : *Homélie*. E. Lemoine. Trad. seule (1956).
45. AMBROISE DE MILAN : *Sur S. Luc*, t. I. G. Tissot (1957).
46. TERTULLIEN : *De la prescription contre les hérétiques*. P. de Labriolle, F. Refoulé (1957).

47. PHILON D'ALEXANDRIE : *La migration d'Abraham*. R. Cadiou (1957).
48. *Homélie Pascale*, t. III. F. Floëri, P. Nautin (1957).
- 49 bis. LÉON LE GRAND : *Sermons*, t. II. R. Dolle. *En préparation*.
- 50 bis. JEAN CHRYSOSTOME : *Huit Catéchèses baptismales inédites*. A. Wenger. *Sous presse*.
51. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques*. J. Daffouzès (1957).
52. AMBROISE DE MILAN : *Sur S. Luc*, t. II. G. Tissot (1958).
- 53 bis. HERMAS : *Le Pasteur*. R. Joly. *Sous presse*.
54. JEAN CASSIEN : *Conférences*, t. II. E. Pichery (réimpression 1966).
55. EUSÈBE DE CÉSARÉE : *Histoire ecclésiastique*, t. III. G. Bardy (réimpression 1967).
56. ATHANASE D'ALEXANDRIE : *Deux apologies*. J. Szymusiak (1958).
57. THÉODORET DE CYR : *Thérapeutiques des maladies helléniques*. 2 volumes. P. Canivet (1958).
58. DENYS L'ARÉOPAGITE : *La hiérarchie céleste* : G. Heil, R. Roques, M. de Gandillac (1958).
59. *Trois antiques rituels du baptême*. A. Salles. Trad. seule (1958).
60. AELRED DE RIEVAULX : *Quand Jésus eut douze ans...* Anselm Hoste, J. Dubois (1958).
- 61 bis. GUILLAUME DE SAINT-TIERRY : *Traité de la contemplation de Dieu*, J. Hourlier. *Sous presse*.
62. IRÉNÉE DE LYON : *Démonstration de la prédication apostolique*. L. Froidevaux. Nouvelle trad. sur l'arménien. Trad. seule (1959).
63. RICHARD DE SAINT-VICTOR : *La Trinité*. G. Salet (1959).
64. JEAN CASSIEN : *Conférences*, t. III (1959).
65. GÉLASE I^{er} : *Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du sacramentaire léonien*. G. Pomarès (1960).
66. ADAM DE PERSEIGNE : *Lettres*, t. I. J. Bouvet (1960).
67. ORIGÈNE : *Entretien avec Héraclide*. J. Scherer (1960).
68. MARIUS VICTORINUS : *Traité théologique sur la Trinité*. P. Henry, P. Hadot. Tome I. Introd., texte critique, traduction (1960).
69. Id. — Tome II. Commentaire et tables (1960).
70. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Le Pédagogue*, t. I. H.-I. Marrou, M. Harl (1960).
71. ORIGÈNE : *Homélie sur Josué*. A. Jaubert (1960).
72. AMÉDÉE DE LAUSANNE : *Huit homélie mariales*. G. Bavaud, J. Deshusses, A. Dumais (1960).
73. EUSÈBE DE CÉSARÉE : *Histoire ecclésiastique*, t. IV. Introd. générale de G. Bardy et tables de P. Périchon (1960).
74. LÉON LE GRAND : *Sermons*, t. III. R. Dolle (1961).
75. S. AUGUSTIN : *Commentaire de la 1^{re} Épître de S. Jean*. P. Agaësse (réimpression 1966).

76. ALFRED DE RIEVAULX : *La vie de recluse*. Ch. Dumont (1961).
77. DEFENSOR DE LIGUGÉ : *Le livre d'étincelles*, t. I. H. Rochais (1961).
78. GRÉGOIRE DE NAREK : *Le livre de Prières*. I. Kéchichian. Trad. seule (1961).
79. JEAN CHRYSOSTOME : *Sur la Providence de Dieu*. A. M. Malingrey (1961).
80. JEAN DAMASCÈNE : *Homélie sur la Nativité et la Dormition*. P. Voulet (1961).
81. NICÉAS STÉTHATOS : *Opuscules et lettres*. J. Darrouzès (1961).
82. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : *Exposé sur le Cantique des Cantiques*. J.-M. Déchanet (1962).
83. DIDYME L'AVEUGLE. *Sur Zacharie*. Texte inédit. L. Doutreleau. Tome I. Introduction et livre I (1962).
84. Id. — Tome II. Livres II et III (1962).
85. Id. — Tome III. Livres IV et V, Index (1962).
86. DEFENSOR DE LIGUGÉ : *Le livre d'étincelles*, t. II. H. Rochais (1962).
87. ORIGÈNE : *Homélie sur S. Luc*. H. Crouzel, F. Fournier, P. Périchon (1962).
88. *Lettres des premiers Chartreux*, tome I : S. BRUNO, GUIGURS. S. ANTHELME. Par un chartreux (1962).
89. *Lettre d'Aristée à Philocrate*. A. Pelletier (1962).
90. *Vie de Sainte Mélanie*. D. D. Gorce (1962).
91. ANSELME DE CANTORBÉRY : *Pourquoi Dieu s'est fait homme*. R. Roques (1963).
92. DOROTHÉE DE GAZA : *Œuvres spirituelles*. L. Regnault, J. de Préville (1963).
93. BAUDOIN DE FORD : *Le sacrement de l'autel*. J. Morson, E. de Solms, J. Leclercq. Tome I (1963).
94. Id. — Tome II (1963).
95. MÉTHODE D'OLYMPE : *Le banquet*. H. Musurillo, V.-H. Debidour (1963).
96. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : *Catéchèses*. Texte critique. Mgr B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome I. Introduction et Catéchèses 1-5 (1963).
97. CYRILLE D'ALEXANDRIE : *Deux dialogues christologiques*. M. G. de Durand (1964).
98. THÉODORE DE CYR : *Correspondance*. t. II. Y. Azéma (1964).
99. ROMANOS LE MÉLODE : *Hymnes*. J. Grosdidier de Matons. Tome I. Introduction et Hymnes I-VIII (1964).
100. IRÉNÉE DE LYON : *Contre les hérésies*, livre IV, A. Rousseau, B. Hemmerding, Ch. Mercier, L. Doutreleau, 2 vol. (1965).
101. QUODVULTDEUS : *Livre des promesses et des prédictions de Dieu*. R. Braun. Tome I (1964).
102. Id. — Tome II (1964).
103. JEAN CHRYSOSTOME : *Lettre d'exil*. A. M. Malingrey (1964).
104. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : *Catéchèses*. B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome II. Catéchèses 6-22 (1964).
105. *La Règle du Maître*. A. de Vogüé. Tome I. Introduction et chap. 1-10 (1964).
106. Id. — Tome II. Chap. 11-95 (1964).
107. Id. — Tome III : *Concordance et Index orthographique*. J.-M. Clément, J. Neufville, D. Demeslay (1965).
108. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Le Pédagogue*, tome II. Cl. Mondésert, H.-I. Marrou (1965).
109. JEAN CASSIEN : *Institutions cénobitiques*. J.-C. Guy (1965).
110. ROMANOS LE MÉLODE : *Hymnes*. J. Grosdidier de Matons. Tome II. Hymnes IX-XX (1965).
111. THÉODORE DE CYR : *Correspondance*, t. III. Y. Azéma (1965).
112. CONSTANCE DE LYON : *Vie de S. Germain d'Auxerre*. R. Borius (1965).
113. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : *Catéchèses*. B. Krivochéine, J. Paramelle. T. III. Catéchèses 23-34, Actions de grâces 1-2 (1965).
114. ROMANOS LE MÉLODE : *Hymnes*. J. Grosdidier de Matons. Tome III. Hymnes XXI-XXXI (1965).
115. MANUEL II PALÉOLOGUE : *Entretien avec un musulman*. A. Th. Khoury (1966).
116. AUGUSTIN D'HIPPONE : *Sermons pour la Pâque*. S. Poque (1966).
117. JEAN CHRYSOSTOME : *A Théodore*. J. Dumortier (1966).
118. ANSELME DE HAVELBERG : *Dialogues*, Livre I. G. Salet (1966).
119. GRÉGOIRE DE NYSSE : *Traité de la Virginité*. M. Aubineau (1966).
120. ORIGÈNE : *Commentaire sur S. Jean*. C. Blanc. Tome I. Livres I-V (1966).
121. ÉPHREM DE NISIBE : *Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatessaron*. L. Leloir. Trad. seule (1966).
122. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : *Traité théologique et éthique*. J. Darrouzès. Tome I. Théol. 1-3, Éth. 1-3 (1966).
123. MÉLITON DE SARDES : *Sur la Pâque (et fragments)*. O. Perler (1966).
124. *Expositio totius mundi et gentium*. J. Rougé (1966).
125. JEAN CHRYSOSTOME : *La Virginité*. H. Musurillo, B. Grillet (1966).
126. CYRILLE DE JÉRUSALEM : *Catéchèses mystagogiques*. A. Piédagnel, P. Paris (1966).
127. GERTRUDE D'HELFTA : *Œuvres spirituelles*. Tome I. *Les Exercices*. J. Hourlier, A. Schmitt (1967).
128. ROMANOS LE MÉLODE : *Hymnes*. J. Grosdidier de Matons. Tome IV. Hymnes XXXII-XLV (1967).
129. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : *Traité théologique et éthique*. J. Darrouzès. Tome II. Éth. 4-15 (1967).

130. ISAAC DE L'ÉTOILE : *Sermons*. A. Hoste, G. Salet. Tome I. Introduction et Sermons 1-17 (1967).
131. RUPERT DE DEUTZ. *Les œuvres du Saint-Esprit*. J. Gribomont, E. de Solms. Tome I. Livres I et II (1967).
132. ORIGÈNE : *Contre Celse*. M. Borret. Tome I. Livres I et II (1967).
133. SULPICE SÉVÈRE : *Vie de S. Martin*. J. Fontaine. Tome I. Introduction, texte et traduction (1967).
134. Id. — Tome II. Commentaire (1968).
135. Id. — Tome III. Commentaire (suite). *Sous presse*.
136. ORIGÈNE : *Contre Celse*. M. Borret. Tome II. Livres III et IV (1968).
137. ÉPHREM DE NISIBE : *Hymnes sur le Paradis*. F. Graffin, R. Lavenant (1968).
138. JEAN CHRYSOSTOME : *A une jeune veuve. Sur le mariage unique*. B. Grillet, G. H. Etlinger (1968).
139. GERTRUDE D'HELFTA : *Œuvres spirituelles*. Tome II. Le Héraut. Livres I et II. P. Doyère (1968).
140. RUPIN D'AQUILÉE : *Les bénédictions des Patriarches*. M. Simionetti, H. Rochais, P. Antin (1968).

SOUS PRESSE OU PROCHAINE PUBLICATION

- GERTRUDE D'HELFTA : *Œuvres spirituelles*. Tome III. Le Héraut. Livre III. Par les moines de l'Abbaye Saint-Paul de Wisques.
- ORIGÈNE : *Contre Celse*. Tomes III et IV. M. Borret.
- ISAAC DE L'ÉTOILE : *Sermons*. Tome II. A. Hoste, G. Salet.
- COSMAS INDICOPLEUSTÈS : *Topographie chrétienne*. Tome I. W. Wolska-Conus.
- Vie des Pères du Jura*. F. Martine.
- GRÉGOIRE DE NAZIANZE : *La passion du Christ*. A. Tuilier.
- Apocalypse syriaque de Baruch*. 2 vol. P. Bogaert.
- IRÉNÉE DE LYON : *Contre les hérésies*, livre V. 2 vol. A. Rousseau, L. Doutreleau, Ch. Mercier.
- ÉVAGRE : *Practicos*. C. Guillaumont.
- Deux homélies anoméennes pour l'octave de Pâques*. J. Liebaert.
- JEAN SCOT : *Homélie sur le Prologue de Jean*. É. Jeuneau.

- ADAM DE PERSEIGNE.
Lettres, I : 66.
- AELRED DE RIEVAULX.
Quand Jésus eut douze ans : 60.
La vie de recluse : 76.
- AMBROISE DE MILAN.
Des sacrements : 25.
Des mystères : 25.
Sur saint Luc, I-VI : 45.
— VII-X : 52.
- AMÉDÉE DE LAUSANNE.
Huit homélies mariales : 72.
- ANSELME DE CANTORBÈRY.
Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91.
- ANSELME DE HAVELBERG.
Dialogues, I : 118.
Lettre d'ARISTÈS : 89.
- ATHANASE D'ALEXANDRIE.
De l'Incarnation du Verbe : 18.
Deux apologies : 55.
Discours contre les païens : 18.
Lettres à Sérapion : 15.
- ATHÉNAGORE.
Supplique au sujet des chrétiens : 3.
- AUGUSTIN.
Commentaire de la première Épître de saint Jean : 75.
Sermons pour la Pâque : 116.
- BASILE DE CÉSARÉE.
Homélies sur l'Hexaéméron : 26.
Traité du Saint-Esprit : 17.
- BAUDOIN DE FORD.
Le sacrement de l'autel : 93 et 94.
- CASSIEN, voir Jean Cassien.
- CHARTREUX.
Lettres des premiers Chartreux, I : 88.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE.
Le Pédagogue, I : 70.
— II : 108.
Protreptique : 2.
Stromate I : 30.
Stromate II : 38.
Extraits de Théodote : 23.
- CONSTANCE DE LYON.
Vie de S. Germain d'Auxerre : 112.
- CYRILLE D'ALEXANDRIE.
Deux dialogues christologiques : 97.
- CYRILLE DE JÉRUSALEM.
Catéchèses mystagogiques : 126.
- DEFENSOR DE LIGUGÉ.
Livre d'étincelles, 1-32 : 77.
— 33-81 : 86.
- DENYS L'ARÉOPAGITE.
La hiérarchie céleste : 58.
- DIADOQUE DE PHOTICÉ.
Œuvres spirituelles : 5.
DIDYME L'AVEUGLE.
Sur Zacharie, I : 83.
— II-III : 84.
— IV-V : 86.
- A DIOGNÈTE : 33.
- DOROTHÉE DE GAZA.
Œuvres spirituelles : 92.
- ÉPHREM DE NISIBE.
Commentaire sur le Diatessaron : 121.
Hymnes sur le Paradis : 137.
- ÉTHÉRIE.
Journal de voyage : 21.
- EUSÈBE DE CÉSARÉE.
Histoire ecclésiastique, I-IV : 31.
— V-VII : 41.
— VIII-X : 55.
— Introduction et Index : 73.
- EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124.
- GÉLASE 1^{er}.
Lettre contre les lupercales et dix-huit messes : 65.
- GERTRUDE D'HELFTA.
Les Exercices : 127.
Le Héraut, I-II : 139.
- GRÉGOIRE DE NAREK.
Le livre de Prières : 78.
- GRÉGOIRE DE NYSSÉ :
La création de l'homme : 6.
Traité de la Virginité : 119.
Vie de Moïse : 1.
- GRÉGOIRE LE GRAND.
Morales sur Job : 32.
- GUILLAUME DE SAINT-THIERRY.
Exposé sur le Cantique : 82.
Traité de la contemplation de Dieu : 61.
- HERMAS.
Le Pasteur : 53.
- HILAIRE DE POITIERS.
Traité des Mystères : 19.
- HIPPOLYTE DE ROMÉ.
Commentaire sur Daniel : 14.
La Tradition apostolique : 11.
- HOMÉLIES PASCALES.
Tome I : 27.
— II : 36.
— III : 38.
- IGNACE D'ANTIOCHE.
Lettres : 10.
- IRÉNÉE DE LYON.
Contre les hérésies, III : 34.
— IV : 100.

IRÉNÉE DE LYCN.
Démonstration de la prédication apostolique : 62.

ISAAC DE L'ÉTOILE.
Sermons, 1-17 : 130.

JEAN CASSIEN.
Conférences, I-VII : 42.
— VIII-XVII : 64.
— XVIII-XXIV : 64.
Institutions : 109.

JEAN CHRYSOSTOME.
A Théodore : 117.
A une jeune veuve : 138.
Huit catéchèses baptismales : 50.
Lettre d'exil : 103.
Lettres à Olympias : 13.
Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28.
Sur la providence de Dieu : 79.
Sur le mariage unique : 138.
La Virginité : 125.

JEAN DAMASCÈNE.
Homélie sur la Nativité et la Dormition : 80.

JEAN MOSCHUS.
Le Pré spirituel : 12.

JÉRÔME.
Sur Jonas : 43.

LACTANCE.
De la mort des persécuteurs : 39 (2 vol.).

LÉON LE GRAND.
Sermons, 1-19 : 22.
— 20-37 : 49.
— 38-64 : 74.

MANUEL II PALÉOLOGUE.
Entretien avec un musulman : 116.

MARIUS VICTORINUS.
Traité théologique sur la Trinité : 68 et 69.

MAXIME LE CONFESSEUR.
Centuries sur la Charité : 9.

MÉLANIE : voir Vie.

MÉLITON DE SARDES.
Sur la Pâque : 123.

MÉTHODE D'OLYMPÉ.
Le banquet : 95.

NICÉTAS STÉTHATOS.
Opuscules et Lettres : 81.

NICOLAS CABASILAS.
Explication de la divine liturgie : 4.

ORIGÈNE.
Commentaire sur S. Jean, I-V : 120.
Contre Celse, I-II : 132.
— III-IV : 136.
Entretien avec Héraclide : 67.
Homélie sur la Genèse : 7.
Homélie sur l'Exode : 16.
Homélie sur les Nombres : 29.
Homélie sur Josué : 71.

Homélie sur le Cantique : 37.
Homélie sur saint Luc : 37.

PHILON D'ALEXANDRIE.
La migration d'Abraham : 47.

PHILOXÈNE DE MABBOUG.
Homélie : 44.

POLYCARPE DE SMYRNE.
Lettre et Martyre : 10.

PTOLÉMÉE.
Lettre à Flora : 24.

QUODVULTDEUS.
Livre des promesses : 101 et 102.

LA RÈGLE DU MAÎTRE.
Tome I : 105.
— II : 106.
— III : 107.

RICHARD DE SAINT-VICTOR.
La Trinité : 63.

RITUELS.
Trois antiques rituels du Baptême : 59.

ROMANOS LE MÉLODE.
Hymnes, t. I : 99.
— t. II : 119.
— t. III : 114.
— t. IV : 128.

RUFIN D'AQUILÉE.
Les bénédictions des Patriarches : 140.

RUPERT DE DEUTZ.
Les œuvres du Saint-Esprit.
Livres I-II : 131.

SULPICE SÈVÈRE.
Vie de S. Martin, t. I : 133.
— t. II : 134.
— t. III : 135.

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN.
Catéchèses, 1-5 : 96.
— 6-22 : 104.
— 23-34 : 113.
Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques : 51.
Traité théologique et éthique, t. I : 122.
t. II : 129.

TERTULLIEN.
De la prescription contre les hérétiques : 46.
Traité du baptême : 35.

THÉODORE DE CYR.
Correspondance, lettres I-LII : 40.
— lettres 1-95 : 98.
— lettres 96-147 : 111.
Thérapeutique des maladies héliéniques : 57 (2 vol.).

THÉODORE.
Extraits (Clément d'Alex.) : 23.

THÉOPHILE D'ANTIOCHE.
Trois livres à Autolyceus : 20.

VIE DE SAINTE MÉLANIE 90.

Également aux Éditions du Cerf :

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.

Texte grec et traduction française.

Volumes déjà parus :

1. Introduction générale. De opificio mundi. R. Arnaldez (1961).
2. Legum allegoriae. C. Mondésert (1962).
3. De cherubim. J. Gorez (1963).
4. De sacrificiis Abelis et Caini. A. Méasson (1966).
5. Quod deterius potiori insidiari soleat. I. Feuer (1965).
- 7-8. De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis. A. Mosès (1963).
8. De agricultura. J. Pouilloux (1961).
10. De plantatione. J. Pouilloux (1963).
- 11-12. De ebrietate. De sobrietate. J. Gorez (1962).
13. De confusione linguarum. J.-G. Kahn (1963).
14. De migratione Abrahami. J. Cazeaux (1965).
15. Quis rerum divinarum heres sit. M. Harl (1966).
16. De congressu eruditionis gratia. M. Alexandre (1967).
18. De mutatione nominum. R. Arnaldez (1964).
19. De somniis. P. Savinel (1962).
20. De Abrahamo. J. Gorez (1966).
21. De Iosepho. J. Laporte (1964).
22. De vita Mosis. R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel (1967).
23. De Decalogo. V. Nikiprowetzky (1965).
26. De virtutibus. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel et P. Delobre (1962).
27. De praemiis et poenis. De execrationibus. A. Beckaert (1961).
29. De vita contemplativa. F. Daumas et P. Miquel (1964).
31. In Flaccum. A. Pelletier (1967).

Les traités non encore publiés paraîtront en 1968 et 1969.